

Rapport Annuel Politique de la Ville 2017

Contrat de Ville de Metz Métropole

Sommaire

Table des abréviations	3
Préambule	4
PARTIE 1 : LE CONTRAT DE VILLE DE METZ METROPOLE : ORIENTATIONS ET INTEGRATION DANS LE PROJET D'AGGLOMERATION	7
A – Le cadre stratégique du Contrat de Ville de Metz Métropole	7
B – L'intégration des quartiers prioritaires dans le projet de territoire 2013/2032	8
PARTIE 2 : L'ORGANISATION DU CONTRAT DE VILLE DE METZ METROPOLE	10
A – L'articulation des 3 piliers et des thématiques transversales	10
B – La gouvernance intercommunale	10
C – La participation des habitants	16
D – Evaluation	21
PARTIE 3 : LA PROGRAMMATION DU CONTRAT DE VILLE DE METZ METROPOLE	22
A – Eléments généraux	22
B – De nouveaux outils pour le Pilier "Cohésion Sociale"	25
C – Pilier 2 Cadre de Vie et Renouvellement Urbain, une nouvelle étape pour le renouvellement urbain	27
D – Pilier 3 Emploi et Développement Economique	30
PARTIE 4 : ACTIONS MENEES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN FINANCEES PAR LA DSU	31
PARTIE 5 : ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE	34
PARTIE 6 : RETOUR DE METZ METROPOLE SUR LES AVIS FORMULES DES CONSEILS CITOYENS ET DES CONSEILS MUNICIPAUX	35
PARTIE 7 : LA MOBILISATION DES SIGNATAIRES	37
La région Grand Est :	37
Le Département de Moselle :	38
Batigère :	39
Immobilière 3F :	40
Mission Locale du Pays Messin :	41
Chambre des métiers et de l'Artisanat de Moselle :	42
ANNEXES	43

Tables des abréviations

AGURAM : Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de la Moselle

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

ANRU : Agence Nationale de Rénovation Urbaine

ARS : Agence Régionale de Santé

CCAS : Centre Communal d'Action Social

CGET : Commissariat Général à l'égalité des territoires

CIEC : Comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté

DIRECCTE : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DPV : Dotation Politique de la Ville

DRJSCS : Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

DSU : Dotation de Solidarité Urbaine

FIPD : Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance

FIPDR : Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

IRA : Institut Régional d'Administration

IRIS : Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

QPV : Quartier Prioritaire Politique de la Ville

Préambule

La loi du 21 février 2014 pour la Ville et la Cohésion Urbaine a redéfini le périmètre d'intervention de la politique de la ville et a réformé la géographie prioritaire. Cette réforme marque la volonté de concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficultés. Dans cet objectif a été mis en place le Contrat de Ville, cadre favorisant une large mobilisation des acteurs en faveur des quartiers définis comme prioritaires (QPV), déployé au niveau intercommunal. Enfin, a été actée la volonté d'une participation active des habitants à travers l'installation de Conseils Citoyens dans chaque QPV.

Cette même loi prévoit l'élaboration d'un rapport annuel du Contrat de Ville. Le décret du 5 septembre 2015 précise son contenu, son mode d'élaboration et les conditions de sa présentation aux assemblées délibérantes ainsi qu'aux Conseils Citoyens.

En outre, il est prévu que le projet de rapport soit transmis par l'intercommunalité aux conseils municipaux et aux conseils citoyens, et éventuellement aux autres partenaires. Les différents avis sont annexés au projet de rapport.

L'année 2017 amorce un nouveau tournant pour la Politique de la Ville. Le 14 novembre à Tourcoing, le Président de la République a défini les grands principes du plan de mobilisation en faveur des quartiers. Le chef de l'État a chargé Jean-Louis Borloo, ancien ministre de la ville, de présenter ses propositions pour l'élaboration de ce plan. Le rapport intitulé "Vivre ensemble, vivre en grand pour une réconciliation nationale" a été remis au Premier ministre le 26 avril 2018. Ses conclusions retranscrites en 19 programmes thématiques appellent à une réforme d'ampleur de la politique à destination des quartiers.

Le 22 mai dernier à l'Elysée le Président de la République a annoncé sa volonté de changer de méthode et a fixé une nouvelle échéance en juillet pour de nouvelles annonces. Les priorités affichées sont la sécurité, l'éducation, le logement et l'emploi.

Le Contrat de Ville de Metz Métropole

Le Contrat de Ville de Metz Métropole 2015 – 2020, signé le 3 juillet 2015, constitue le cadre unique de mise en œuvre de la Politique de la Ville sur le territoire. En lien avec de nombreux partenaires, ce contrat met en cohérence les politiques publiques et les différentes interventions menées en faveur des QPV et de leurs habitants.



Metz Métropole compte 6 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville :

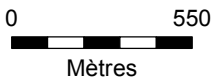
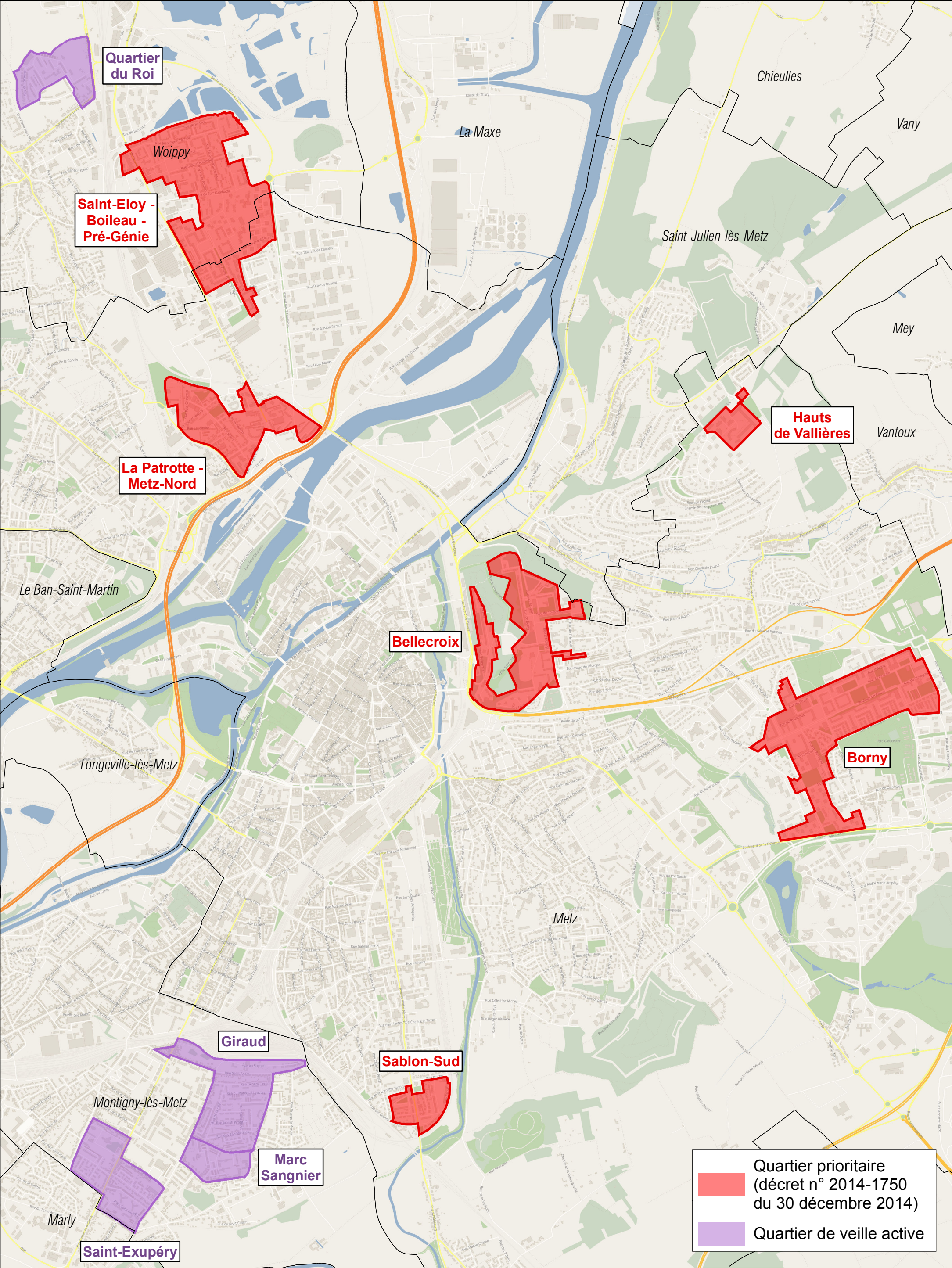
- Borny à Metz,
- Bellecroix à Metz,
- Hauts-de-Vallières à Metz,
- Sablon Sud à Metz,
- La Patrotte / Metz Nord à Metz,
- Saint-Eloy-Boileau-Pré-Génie à Woippy et Metz.

Ces 6 quartiers totalisent 28 817 habitants, soit 13% de la population de la Métropole.

De plus, les 4 quartiers sortant de la Politique de la Ville et présentant encore des fragilités ont été classés "quartiers de veille active". Il s'agit d'y entretenir une attention soutenue des pouvoirs publics.

Le 1^{er} rapport annuel du Contrat de Ville de Metz Métropole a couvert les années 2015 et 2016 et a été présenté aux élus de la Communauté d'Agglomération le 18 décembre 2017.

Nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville



PARTIE 1 : LE CONTRAT DE VILLE DE METZ METROPOLE : ORIENTATIONS ET INTEGRATION DANS LE PROJET D'AGGLOMERATION

A – Le cadre stratégique du Contrat de Ville de Metz Métropole

Désormais piloté par Metz Métropole, en lien avec les services de l'Etat et les Villes de Metz et de Woippy, le Contrat de Ville de Metz Métropole est adossé au projet de territoire de l'agglomération et s'appuie sur une large mobilisation des acteurs : Conseil Régional, Conseil Départemental, Caisse des Dépôts, bailleurs sociaux, Agence Régionale de Santé, Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, Mission Locale du Pays Messin, associations et habitants des quartiers....

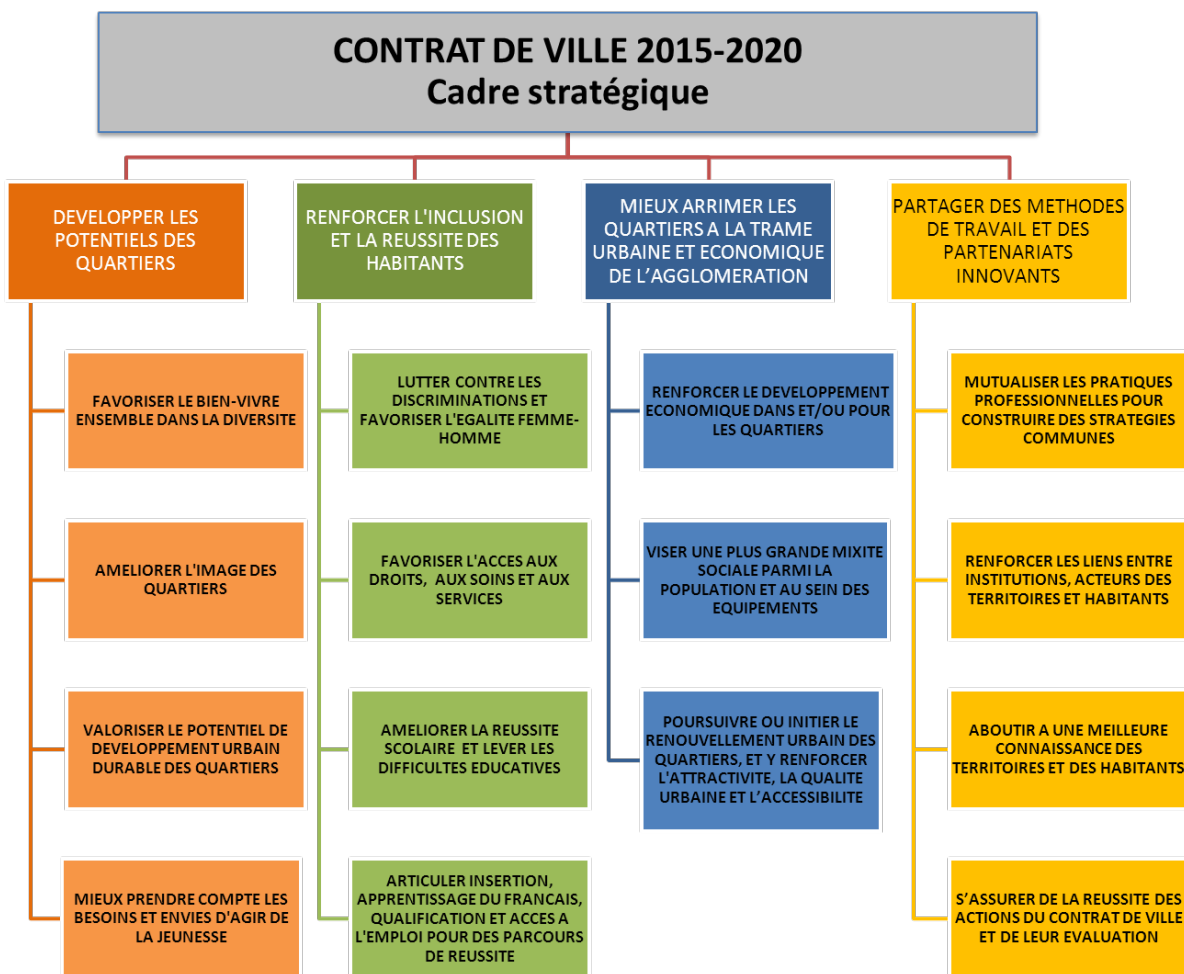
Le territoire intercommunal constitue une échelle pertinente et cohérente pour la Politique de la Ville : il va en effet permettre d'inscrire les quartiers dans la dynamique d'agglomération et favoriser le développement homogène du territoire.

Les objectifs du Contrat de Ville sont de renforcer la gouvernance partenariale autour de la politique de la ville, élaborer un diagnostic partagé des quartiers et garantir une synergie commune pour les habitants.

Grâce au diagnostic partagé avec les partenaires et les acteurs associatifs lors de son élaboration, le Contrat de Ville repose sur 4 grands axes stratégiques :

- Axe 1 : développer les potentiels des quartiers
- Axe 2 : renforcer l'inclusion et la réussite des habitants
- Axe 3 : mixer et arrimer les quartiers à la trame urbaine et économique de l'agglomération
- Axe 4 : partager les méthodes de travail et des partenariats innovants.

Les 15 objectifs stratégiques qui en découlent permettent de répondre aux 3 piliers sur lesquels reposent les Contrats de Ville : "la cohésion sociale", "le cadre de vie et le renouvellement urbain" et le "développement économique et l'emploi". Les 3 thématiques transversales que sont l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et la jeunesse y sont également développées.



Les 15 objectifs stratégiques se scindent en objectifs opérationnels : ce sont les champs d'interventions prioritaires du Contrat de Ville qui servent de cadre à la mise en œuvre des différentes actions sur 2015-2020.

B – L'intégration des quartiers prioritaires dans le projet de territoire 2013/2032



Pour la construction de son projet de territoire "Imagine Metz Métropole", Metz Métropole s'est inscrite dans une démarche de participation citoyenne, en favorisant le dialogue entre les habitants, les élus communautaires et les acteurs du territoire.

Il dépasse la question des compétences et du territoire de Metz Métropole et fixe le cap pour les deux décennies à venir.

L'ensemble des objectifs du Contrat de Ville s'intègre parmi les **5 ambitions de Metz Métropole pour 2032** :

- être un territoire d'opportunités pour les jeunes : formation, insertion, emploi, culture, logement.
- renforcer la dimension créative de l'agglomération et son identité économique et touristique autour de dynamiques culturelles, technologiques et scientifiques.
- offrir une haute qualité de vie adossée aux principes de l'écologie urbaine.
- développer les coopérations avec les pays voisins pour jouer pleinement un rôle de relais européen à l'échelle nationale.
- fédérer autour d'un projet de territoire l'ensemble des communes et des habitants de l'agglomération et définir collectivement la meilleure adéquation ressources/moyens.

PARTIE 2 : L'ORGANISATION DU CONTRAT DE VILLE DE METZ METROPOLE

A – L'articulation des 3 piliers et des thématiques transversales

La loi du 21 février 2014 pour la Ville et la cohésion urbaine a pour ambition de favoriser une meilleure coordination entre les volets "cohésion sociale", "cadre de vie et renouvellement urbain" et "développement économique et emploi" du Contrat de Ville.

Le cadre stratégique du Contrat de Ville de Metz Métropole répond à cette exigence car il mêle ces 3 dimensions, ainsi que les thématiques transversales dans l'ensemble des 4 axes stratégiques.

De plus, les réflexions menées pour l'élaboration du protocole de préfiguration de renouvellement urbain sont réalisées dans le cadre de la gouvernance dédiée au pilier cadre de vie et renouvellement urbain du Contrat de Ville : le comité de suivi du pilier 2. Comme prévu par les textes, le protocole de préfiguration de Metz Métropole est annexé au Contrat de Ville.

Enfin, pour une prise en considération dans leur globalité, l'appel à projets du Contrat de Ville de Metz Métropole est commun aux 3 piliers. Cet appel à projets est lancé conjointement par Metz Métropole, les Villes de Metz et de Woippy et l'Etat. Aussi, les projets sont instruits au vu d'une programmation complète, tant au niveau des piliers, que sur l'ensemble des projets du territoire.

B – La gouvernance intercommunale

La gouvernance mise en place dans le Contrat de Ville de Metz Métropole répond à l'enjeu fort de renforcer l'efficacité des politiques menées en se dotant des règles de bon fonctionnement pour assurer sa mise en œuvre.

Le pilotage stratégique du Contrat de Ville est de la responsabilité de Metz Métropole : elle est chargée du diagnostic du territoire, de l'animation et de la coordination du Contrat de Ville, ainsi que de la mise en œuvre des actions relevant de ses compétences propres.

Les Villes de Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy restent opérateurs de proximité : elles sont chargées de la mise en place d'actions dans le cadre de leurs compétences propres. Les Villes sont également partie prenante à la gouvernance du Contrat, via le caractère concerté de sa mise en œuvre.

Schéma de gouvernance Contrat de Ville

Pilotage stratégique

COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

Tous les partenaires du Contrat

Etat (Préfet) + Elus EPCI/Communes + Représentants collectivités et établissements signataires du Contrat de Ville + Représentants Conseils citoyens.

Suivi de l'avancement des travaux.
Vérification de l'atteinte des objectifs.
Validation et évaluation du programme d'actions.

1 réunion par an

Comité de suivi du Pilier 1

Cohésion sociale

Comité de suivi du Pilier 2

Cadre de vie/Renouvellement urbain

Comité de suivi du Pilier 3

Emploi/Développement économique

Sous-Préfet de Metz + Vice-Présidents Agglo + Adjoints des Communes + DGA Collectivités + Représentants des partenaires concernés + Représentant Conseils Citoyens

Suivi de la réalisation des actions / Suivi financier.
Organisation et suivi de l'évaluation.
Propositions d'orientations pour le pilotage du Contrat.

3 réunions par an/Comité

Pilotage opérationnel/technique

COMITE TECHNIQUE ELARGI

Membres du COTEC + Partenaires concernés + Représentant des conseils citoyens

Concrétisation des objectifs stratégiques / des actions.

COMITE TECHNIQUE RESTREINT

Etat + EPCI + Villes + Conseil Régional + Conseil Général + CRPVL + AGURAM

Coordination technique.
Préparation de la Programmation annuelle.

6 réunions par an

GROUPE DE TRAVAIL OBSERVATION

Membres du COTEC + Partenaires concernés + Représentant des conseils citoyens

Travail sur observation des quartiers
Evaluation du Contrat (indicateurs)

2 réunions par an

CONSEILS CITOYENS

1 Conseil Citoyen VDM avec groupes techniques par quartier

+ 1 Conseil citoyen Saint Eloy-Boileau-PréGénie.

Participation au COPIL et aux Groupes de travail : Co-construction, suivi et évaluation des actions du Contrat

Ce schéma de gouvernance répond aux exigences de pilotage stratégique et opérationnel de ce Contrat de Ville à caractère largement partenarial. En effet, la gouvernance politique et la mise en œuvre technique sont les conditions essentielles de sa mise en œuvre efficiente.

De nombreux temps ont été organisés entre 2015 et 2017. Le tableau ci-dessous présente le nombre de réunions organisées et les points abordés.

Suivi de la gouvernance du Contrat de Ville

	2015		2016		2017	
			Pilotage stratégique			
	Date	Ordre du jour	Date	Ordre du jour	Date	Ordre du jour
Comité de pilotage	2 avril	Présentation du diagnostic du territoire			26 avril	. retour sur l'appel à projets 2016 . plan de prévention de la radicalisation violente . observation sur le quartier de Bellecroix . plan de lutte contre les discriminations . Contrat Local de Santé de la Ville de Metz
	5 juin	Validation des objectifs stratégiques et opérationnels				
	11 décembre	. protocole de préfiguration . présentation de l'appel à projets 2016 . présentation de la démarche d'observation et d'évaluation				
Comité de suivi Pilier 1						
Comité de suivi Pilier 2			29 février	Point d'avancement	13 mars	. sélection des projets FEDER . convention d'utilisation de la TFPB . présentation du programme d'études du protocole
					9 octobre	. avancement du programme d'études . présentation de 2 études : stratégie de peuplement et questions scolaires
Comité de suivi Pilier 3						
Comité Politique			21 mars	Règles de co-financement de l'enveloppe dédiée octroyée par l'Etat	22 mars	. Enveloppe dédiée octroyée par l'Etat . Observation . Plan de lutte contre la radicalisation violente

	Pilotage technique / opérationnel					
	2015		2016		2017	
	Date	Ordre du jour	Date	Ordre du jour	Date	Ordre du jour
Comité technique "Contrat de Ville"	08/01 – 29/01- 06/03- 18/05- 23/07- 12/11	Elaboration et mise en œuvre du Contrat de Ville	14/01- 24/03- 06/10-03/11- 08/12	Point d'actualité et mise en œuvre du Contrat de Ville	05/01-02/02- 02/03-11/05- 08/06-12/07- 08/09-06/10- 08/11-07/12	Point d'actualité et mise en œuvre du Contrat de Ville
Comité technique "renouvellement Urbain"					Au nombre de 6	Suivi de l'avancement du protocole de préfiguration
Groupe de travail Evaluation Observation	19 juin				26 juin	Amorce de la réflexion sur l'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville
Autres	Février	Diagnostic partagé – 1 atelier par pilier	Comités de programmation	Instruction conjointe des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets	Comités de programmation 26/01-31/01	Instruction conjointe des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets
	Mars	Diagnostic partagé – 6 ateliers inter-acteurs	18 juillet	Présentation du protocole de préfiguration en Comité National d'Engagement de l'ANRU	19 septembre Réunion de lancement	Lancement du diagnostic territorial "lutte contre les discriminations"
	Avril	Diagnostic partagé – 4 ateliers inter-acteurs				

Le tableau de suivi ci-dessous appelle plusieurs remarques :

- Le pilotage stratégique a été consacré en 2015 à **l'élaboration du Contrat de Ville**, à travers 3 comités de pilotage.
- En 2016 et 2017, **le pilotage stratégique s'est consacré aux questions de renouvellement urbain**. En effet, le protocole de préfiguration a été élaboré pendant l'année 2016 pour être présenté en Comité d'Engagement à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) le 18 juillet 2016. En 2017, les différentes études inscrites au protocole ont démarré. Les temps de pilotage ont permis de faire des points d'étapes réguliers et de présenter le contenu de certaines études.
- **Le pilotage technique s'est intensifié en 2017**, avec l'organisation de 11 comités techniques "Contrat de Ville" sur l'année (6 en 2016).
Ces temps sont nécessaires à la mise en œuvre du Contrat de Ville. Ils sont aussi l'occasion d'échanger autour des actualités de chaque partenaire.
Au regard du caractère également partenarial du protocole de préfiguration, un comité technique "Protocole" a été mis en place. Les signataires du protocole sont conviés : l'Etat, les villes de Metz et de Woippy, les bailleurs MHT et LogiEst, l'agence d'attractivité Inspire Metz, la caisse des dépôts et Action Logement. Ces comités permettent d'échanger sur l'avancée de chacun et d'appréhender les liens qui doivent être réalisés entre les différentes études.

C – La participation des habitants

Le schéma de gouvernance du Contrat de Ville prévoit la participation des Conseillers Citoyens dans les différentes instances.

Les Conseillers Citoyens ont été invités pour la 1^{ère} fois lors du Comité de Suivi du Pilier 2 du 13 mars 2017. Suite à cette participation, les Conseils Citoyens de Metz, à travers une demande du COJEP, ont sollicité Metz Métropole pour réfléchir à la manière d'améliorer la participation des habitants dans ces instances. Aussi, une 1^{ère} réunion avec les 2 structures porteuses et des conseillers citoyens de Metz et de Woippy a été organisée le 20 novembre.

Il a été décidé d'organiser, en amont des instances de pilotage, un temps d'information afin de présenter l'ordre du jour et le contenu des présentations.

Il est demandé aux Conseils Citoyens d'alimenter le rapport annuel par une contribution sur le travail réalisé en 2017.

Contribution des Conseils Citoyens Messins :

Les conseils citoyens sur le territoire de la Ville de Metz sont au nombre de 5, ils sont animés par l'association le Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire (COJEP). Un bilan de l'année 2017 a été dressé.



Cette année a permis de cibler des thématiques précises qui font peu à peu l'objet d'interventions multiples et de plus en plus concrètes. Cette mobilisation est due notamment au renforcement du noyau dur de chaque Conseil, qui comptabilise ainsi 26 participants actifs soit une légère baisse par rapport à l'année précédente mais compensée par une assiduité accrue. Les réunions se sont tenues à un intervalle de 8 semaines en moyenne.

Actions et interpellations

Des liens forts ont été établis avec différents acteurs et des actions concrètes prennent place progressivement, à commencer par la mise en avant du pouvoir d'interpellation des citoyens. Ci-après, un résumé des constats, demandes, et actions réalisées par quartier.

SABLON : cadre de vie et habitat

Thème : Cadre de Vie

- Problèmes de sécurité et de vitesses automobiles excessives dans le secteur des rues Hannaux/Barral :

L'attention de la **Police municipale** a été attirée sur ce sentiment d'inconfort et de danger exprimé par les membres du Conseil Citoyen. Des comptages et mesures de vitesse vont être pratiqués par les services techniques de la Ville de Metz afin de déterminer si des dispositifs modérateurs de vitesse sont nécessaires en complément de ceux existants (secteur actuellement classé en zone 30)

- Demande d'aménagements (installation de bancs, aires de jeux place Frécot, place Bouchotte, espaces verts, éclairages....) et demande d'information de la gestion des jardins familiaux :

Un chargé de mission animation des jardins et agriculture urbaine de la Ville de Metz, est intervenu au cours d'une réunion du Conseil Citoyen de Sablon Sud pour présenter le fonctionnement des jardins familiaux et présenter l'ensemble des actions et services en matière d'agriculture urbaine. A cette occasion, les conseillers citoyens ont fait part de leur expertise d'usage des services et ont fait remonter des pistes d'amélioration.

Thème : Habitat

- Collecte des encombrants :

Metz Habitat Territoire (MHT), en lien avec **Metz Métropole**, met à nouveau à disposition des locataires une benne sur le secteur Hannaux/Barral/Frécot et ce, de manière régulière, deux fois par mois.

- Poubelles dans les entrées communes MHT, près des boîtes aux lettres :

Ces dispositifs ont été retirés pour des raisons de sécurité; une réflexion est engagée par **MHT** pour les remettre en place suite aux doléances des membres du CC.

- Contact et réunion avec 2 interlocuteurs de **Metz Habitat Territoire**, ayant apporté des réponses à des thématiques concrètes en plus de redynamiser le Conseil Citoyen. Celui-ci attend d'être concerté dans le cadre du Plan Stratégique du Patrimoine du bailleur social Metz Habitat Territoire durant le second trimestre 2018.
- Participation à une réunion des correspondants d'entrée.

Interpellation de :

- Madame SAADI, adjointe au Maire, chargée de la Politique de la Ville,
- Le chargé de mission gestion urbaine et sociale de proximité avec de vifs échanges au sujet notamment des jardins familiaux.
- Le chargé de mission animation des jardins et agriculture urbaine
- Metz Habitat Territoire à 2 reprises

HAUTS DE VALLIERES : sécurité et mobilité

- Renforcement du lien avec **LogiEst** sur la thématique de la tranquillité du quartier, dans l'optique de poursuivre les actions visant à renforcer la sécurité des habitants (éclairage dissuasif, enlèvement de voitures...)
- Rencontre avec **Madame ISLER-BEGUIN** de la Ville de Metz pour répondre aux interrogations des conseillers sur le sentiment d'enclavement des habitants au sein du quartier, puis relance par courrier pour questions supplémentaires et suggestions, avec notamment la demande de zoomer sur les habitudes de transport de la population. Enquête sur l'agglomération déjà réalisée en début d'année, mais réponse notamment concernant les habitants du quartier plus particulièrement seront apportées durant le second trimestre 2018.

Interpellation de :

- Madame ISLER – BEGUIN, vice – présidente de Metz Métropole et conseillère municipale de la ville de Metz

METZ NORD : cadre de vie et propreté

Les conseillers citoyens du quartier pointent des problèmes de propreté et de gestion des déchets sur le quartier. Ils s'interrogent également sur le projet AGORA :

- Un courrier a été adressé aux pilotes du projet AGORA pour leur demander des éclairages. Contact avec des acteurs essentiels de l'Agora pour présenter les attentes et les propositions des habitants concernant le nouveau centre socioculturel. Une rencontre a eu lieu autour du projet.
- Prise de contact en fin d'année avec le **directeur de l'Agora** afin d'organiser une rencontre. Volonté d'intégrer Metz Habitat Territoire à cette démarche.
- Participation à une réunion des correspondants d'entrées.

Interpellation de :

- La coordinatrice des ambassadeurs du tri, pôle gestion des déchets de Metz Métropole.

BORNY : rencontre entre communautés et usage de la langue française

- La maîtrise de la langue française constitue un frein à l'accès aux services notamment culturels sur le quartier. Les conseillers citoyens ont invité divers experts et professionnels pour mieux connaître les dispositifs/outils existants sur le quartier.
- Une séance a été organisée en présence de **Madame SAADI**, adjointe au Maire, chargée de la Politique de la Ville : échanges sur l'avancée des réflexions et propositions du conseil citoyen.
- Participation au Comité de Suivi et au Comité de Pilotage des conseillers citoyens, sur lesquels des propositions concrètes ont été faites.

Interpellation de :

- Madame SAADI, adjointe au Maire, chargée de la Politique de la Ville
- Monsieur Frédéric DISTLER, délégué du Préfet de la Moselle

BELLECROIX

A remobiliser complètement suite à une perte d'activité, notamment due à l'insuffisance de l'équipe d'animation.

Participation des Conseillers citoyens messins aux instances du Contrat de Ville

- Comité de pilotage du contrat de ville le 26 avril 2017
- Comité de Suivi du pilier 2 du contrat de ville le 13 mars 2017 et le 9 octobre 2017.

Constats et perspectives

Après une phase de construction et d'outillage menée en lien étroit avec les fédérations d'Education Populaire constitutives du COJEP, il s'agit aujourd'hui de concentrer notre énergie sur la concrétisation des débats et le développement de projets dont les conseillers citoyens seront à l'initiative. En 2018, il s'agira de s'appuyer sur la force du collectif pour **mobiliser de nouveaux conseillers citoyens**. Des actions seront mises en œuvre en ce sens et nous prioriserons le quartier de Bellecroix dont l'activité 2017 a été très faible.

Comme initié depuis la création des Conseils Citoyens sur les quartiers messins, le COJEP accompagnera les conseillers pour faire - valoir leur **pouvoir d'interpellation**.

Le bilan 2017 met en avant le besoin **d'améliorer les conditions de participation des conseillers citoyens aux instances d'animation du Contrat de Ville**. Il s'agit de trouver le juste équilibre qui permettra d'enrichir les débats des instances de pilotage par la contribution des conseillers citoyens sans que ces derniers le vivent comme une injonction ou une contrainte qui les éloignerait des thématiques qu'ils auront priorisées.

En 2018, pour renforcer le travail de terrain en proximité des conseillers citoyens, le COJEP **confortera l'équipe d'animation** des conseils citoyens messins en y adjoignant une médiatrice adulte relais et augmentera le temps de travail dédié à la coordination du dispositif.

Contribution du Conseil Citoyen de Woippy :

Le conseil citoyen sur le quartier de **Saint-Eloy-Boileau-Pré-Génie** est animé par l'association **Maison Pour Tous** (MPT). Il s'est réuni toute l'année 2017, à la fréquence -au moins- d'une réunion mensuelle. Le groupe est composé d'un « noyau dur » de 8 personnes, presque systématiquement augmenté de participants moins disponibles mais qui suivent régulièrement l'activité du conseil citoyen.

Le thème choisi cette année a porté sur **les relations intergénérationnelles et éducatives**. En début d'année, une rencontre avec des représentants de la ville (élus et techniciens) a permis de s'assurer de son soutien dans les initiatives que pourrait prendre le conseil citoyen dans les **rencontres avec les écoles municipales**. Ce qui fut fait.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les directeurs et enseignants des écoles primaires Paul Verlaine et Pierre et Marie-Curie. Une rencontre a également été organisée avec l'équipe de direction du collège Jules Ferry. Ces rencontres ont permis d'établir un échange avec les enseignants et les acteurs de la communauté éducative, au titre du rôle que peut soutenir le conseil citoyen dans l'accompagnement des parents habitants les quartiers concernés face au problème de la violence à laquelle les enfants - et les parents - sont parfois exposés sur le chemin de l'école dans le quartier.

Les contacts établis avec les partenaires ont touché particulièrement :

- le **REAPP** réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement de la parentalité
- l'**association CAP Parents**, qui intervient auprès des parents d'élèves
- le **centre social Foyer St Eloy**
- l'**équipe de prévention du CMSEA**
- l'**équipe de prévention de l'APSYS et le CLCV**, membres du Conseil Citoyen au titre des acteurs locaux

A trois reprises, des manifestations organisées sous l'égide de l'**association de parents d'élèves Cap Parents**, lors de l'arrivée le matin à l'école, ont permis aux membres du conseil citoyen présents de renforcer et soutenir l'accueil et établir un premier contact avec les parents - et enfants - autour de petits déjeuners offerts.

Les membres du conseil citoyen ont été présents également lors de la **visite de Gérard Larcher** à Woippy, et participé à la réunion organisée dans le quartier sur la politique de la ville.

Le **voyage à Paris** du conseil citoyen a été un temps fort de l'année, avec visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale, nuit sur place, spectacle et visite de la cité de la Villette. Associant des membres du Conseil municipal des enfants de Woippy, ce voyage a permis de partager une expérience de vie collective du conseil citoyen avec les enfants (classe de primaires), mettant en évidence certains comportements irrespectueux de leur part envers les adultes, très révélateurs de la situation abordée pendant l'année... tout en donnant par ailleurs aussi l'occasion d'établir des contacts amicaux entre enfants et adultes, parmi les plus âgés.

La représentation du Conseil Citoyen dans les instances qui ont sollicité sa présence a été assurée avec constance par deux membres (Michèle Lurion et Bernadette Laubertaux), que ce soit à la **préfecture** ou dans les **instances de pilotage** du contrat de ville. En préalable à ces réunions, des **séances de préparation et de formation** très basiques ont été organisées en collaboration étroite avec le représentant du Préfet à la politique de la ville pour Woippy, David Wurtz. Ces séances ont permis d'approfondir les sujets « techniques » de la politique de la ville : les intervenants, les étapes, les enjeux, qui fait quoi...

D – Evaluation

L'évaluation du Contrat de Ville de Metz Métropole a été définie dès son élaboration.

Un **groupe de travail Observation / Evaluation** du Contrat de Ville est en charge de travailler sur l'observation des quartiers prioritaires et des quartiers de veille active sur la durée du Contrat de Ville, et sur le bilan et l'évaluation des actions et du fonctionnement du Contrat de Ville afin de disposer d'éléments d'appréciation en termes de résultats et d'impacts.

L'élaboration du Contrat de Ville a mis en exergue la difficulté de réaliser un diagnostic des quartiers de la Politique de la Ville : peu de données récentes, données à l'échelle de l'IRIS (*Ilots Regroupés pour l'Information Statistique*) et non pas à l'échelle du quartier, multiplicité des acteurs pourvoyeurs de données, etc.

Aussi, il est prévu de travailler à **un dispositif d'observation** sur la durée du Contrat de Ville afin d'aboutir à une meilleure connaissance des territoires et des habitants à l'horizon 2020.

Enfin, chaque année, le programme d'actions est **évalué et réajusté** pour vérifier l'adaptation des actions au regard des objectifs fixés au départ mais aussi la pertinence au regard des enjeux locaux.

En 2017, l'**AGURAM** (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de la Moselle) a poursuivi le travail de tableau de bord de suivi-observation. Après Bellecroix en 2016, l'AGURAM a réalisé 2 tableaux de bord de suivi-observation en 2017 sur Saint-Eloy Boileau Pré Génie et le quartier de veille active, du Roi.

Enfin, un groupe de travail Evaluation s'est réuni afin d'amorcer la réflexion sur **l'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville**.

PARTIE 3 : LA PROGRAMMATION DU CONTRAT DE VILLE DE METZ METROPOLE

A – Eléments généraux

Le Contrat de Ville a été élaboré grâce à une démarche impliquant ses différents signataires et les acteurs locaux afin de réaliser un diagnostic partagé dans les différents quartiers prioritaires. Il s'appuie sur un cadre stratégique qui repose sur 4 axes :

- développer les potentiels des quartiers,
- renforcer l'inclusion et la réussite des habitants,
- mieux arrimer les quartiers à la trame urbaine et économique de l'agglomération,
- partager des méthodes de travail et des partenariats innovants.

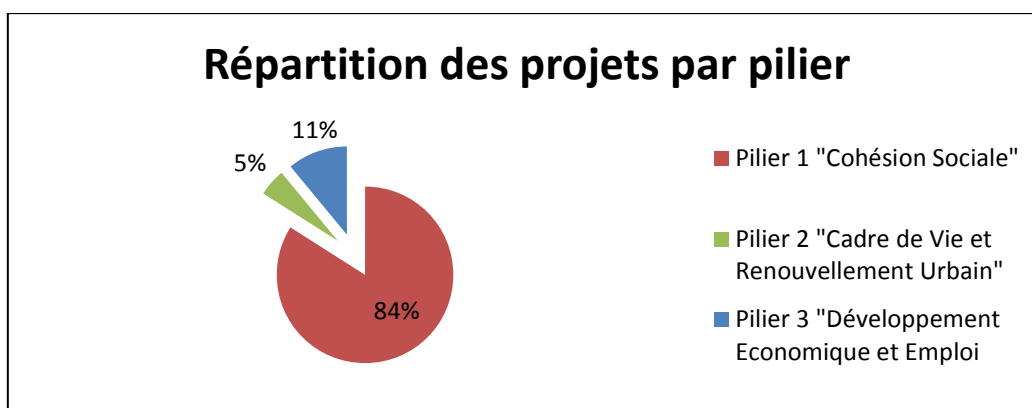
Ces 4 axes ont eux-mêmes été déclinés en objectifs stratégiques et opérationnels qui sont le cadre de l'appel à projets sur lequel se sont appuyées les associations pour développer leurs actions. Un même projet peut ainsi répondre à plusieurs objectifs. Il est classé dans un seul pilier en fonction de son principal domaine d'intervention pour respecter la structure du Contrat de Ville.

1. Bilan de l'appel à projets 2017 du Contrat de Ville de Metz Métropole

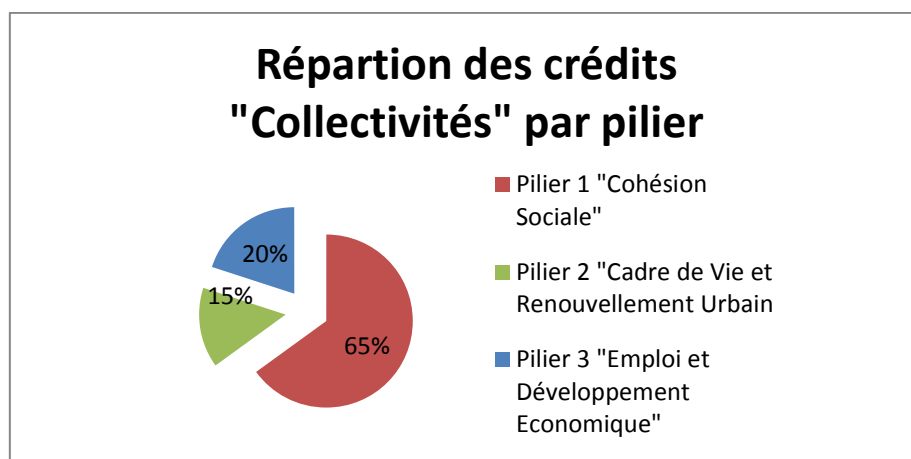
Dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville de Metz Métropole, lancé conjointement par Metz Métropole, les Villes de Metz et de Woippy et l'Etat, 152 actions ont été soutenues.

Au total, la mobilisation des collectivités (Metz Métropole et les Villes de Metz et de Woippy) et de l'Etat s'est élevée à 2 429 913 €, répartie de la façon suivante :

- crédits des collectivités : 1 440 031 €,
- crédits spécifiques du programme 147 de l'Etat : 989 882 €. S'y ajoutent des crédits de l'Etat mobilisés au titre de son droit commun et de différentes dotations (DRJSCS, DPV).



Détails des crédits mobilisés en 2017 :	Ville de Metz	Ville de Woippy	Metz Metropole	Collecti-vités	147	Total Mobilisé	Nb Projets
Pilier 1							
Médiation, prévention de la délinquance et accès aux droits							
Total	70450	24103	32900	127453	33390	160843	25
Apprentissage du français et alphabétisation							
Total	37000	0	0	37000	1500	38500	7
Vivre ensemble, culture et participation citoyenne							
Total	281914	42535	5000	329449	163848	493297	60
Education, parentalité et familles							
Total	236654	76228	25200	338082	428394	766476	26
Pratiques sportives et éducation à la santé							
Total	38750	3000	0	41750	73250	115000	10
Total Pilier 1	664768	145866	63100	873734	700382	1574116	128
Pilier 2							
Total Pilier 2	221300	63318	7000	291618	69500	361118	7
Pilier 3							
Total Pilier 3	228797	29882	16000	274679	220000	494679	17
TOTAL	1114865	239066	86100	1440031	989882	2429913	152



Lors de la transmission des avis des Conseils Citoyens sur le rapport annuel 2015 – 2016, plusieurs demandes ont concerné l'appel à projet du Contrat de Ville :

- lister l'ensemble des actions soutenues dans le cadre de l'appel à projets,
- privilégier les actions concrètes réalisées plutôt que la mobilisation financière et mettre en exergue le nombre d'habitants ayant bénéficié des actions.

Aussi, un tableau récapitulatif est annexé au présent rapport. Ce tableau reprend la mobilisation financière des collectivités et de l'Etat et précise le public ciblé par les actions, le nombre prévisionnel d'habitants touchés, ainsi que le nombre réel de bénéficiaires.

Il sera proposé aux Conseils Citoyens de choisir parmi ces actions celles qu'ils souhaitent mettre en avant dans ce rapport.

2. Point sur les annulations de crédits de l'été 2017

La nécessité de tenir l'objectif de 3% du déficit public en 2017 tout en finançant des dépenses nouvelles a conduit à des annulations de crédits telles que prévues dans le décret n°2017-1182 du 20 juillet 2017.

Cette régulation budgétaire a impacté notamment le programme Politique de la Ville à hauteur de 130.3 millions d'euros en autorisations d'engagement au niveau national.

Le département de la Moselle, comme tous les autres départements, a été concerné par ces annulations de crédits.

Le Préfet a donc été contraint de :

- porter en priorité ces annulations sur les crédits encore non affectés et/ou qui avaient été alloués le plus récemment, notamment dans le cadre du CIEC (comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté)
- revoir les montants réservés à chacun des contrats de Ville en début d'année puisque la première mesure ne suffisait pas, soit une reprise de 90 153 € pour le contrat de Ville de Metz Métropole.

3. Crédits complémentaire à l'enveloppe P147 du Contrat de Ville mobilisés par l'Etat : Crédits FIPD (Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance)

Conformément aux instructions nationales, 75 % de l'enveloppe allouée à la Moselle ont été mobilisés sur les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV et quartiers en veille active), autour des priorités suivantes :

- actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance,
- actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes,
- actions pour améliorer la tranquillité publique,
- actions de prévention de la radicalisation.

Crédits alloués sur le territoire du contrat de Ville de Metz-Métropole au titre du FIPD/FIPDR Radicalisation :

Année 2015	Année 2016	Année 2017
162 783 €	136 487 €	125.582 € 0
soit 31 % de l'enveloppe départementale	soit 28 % de l'enveloppe départementale	soit 29,48 % de l'enveloppe départementale
23 actions financées	20 actions financées	20 actions financées

B – De nouveaux outils pour le Pilier "Cohésion Sociale"

Le contrat de ville de Metz Métropole s'est enrichi de deux annexes :

A - Le plan de prévention de lutte contre la radicalisation violente

A la demande de l'Etat, un plan de prévention de la radicalisation violente a été annexé au Contrat de Ville le 28 juin 2017. Il s'appuie sur de la dynamique partenariale pour mettre en place des actions qui permettront de mieux comprendre ce phénomène et d'accompagner les acteurs pour s'inscrire dans une démarche de prévention. Il s'agit également, en s'inscrivant dans le cadre des Comités Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance messin et woippyen, à travers une démarche de formation et d'information sur l'ensemble du territoire, et pas uniquement les quartiers prioritaires, de se situer dans une démarche cohérente et un champ géographique plus large évitant des effets de stigmatisation et/ou d'amalgame.

Avec le soutien du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR), diverses actions ont pu avoir lieu:

- Formation: une cinquantaine d'agents de la ville de Metz (essentiellement des policiers municipaux mais également des travailleurs sociaux du CCAS) ont participé à une journée de formation pour mieux comprendre les phénomènes de radicalisation et de connaître les dispositifs existants.
- Une journée de formation à l'IRA a également été organisée par l'association APSIS-Emergence en direction principalement des éducateurs et autres travailleurs sociaux avec en particulier un focus sur la place des réseaux sociaux dans les parcours de radicalisation.
- Théâtre: la pièce Djihad d'Ismaël Saidi a été présentée le 13 novembre dans le cadre de La Fabrique de l'Egalité par l'association La Passerelle. Près de 200 personnes, dont des jeunes des QPV accompagnés par des éducateurs, ont pu découvrir le parcours de "Reda, Ismaël et Ben, trois « musulmans d'ici », qui s'embarquent dans ce qu'ils croient être leur meilleur moyen d'exister et qui finissent faire face à une réalité violente et obscurantiste bien loin de l'idylle valeureuse qu'ils s'étaient imaginé". La Passerelle a par ailleurs travaillé avec les équipes de prévention spécialisée sur des contenus trouvés sur internet en les aidant à concevoir des contre-discours aux théories du complot par exemple.
- Diagnostic: un travail d'enquête sur la base d'entretiens a été mené en Moselle afin de mieux comprendre l'impact que peut avoir le phénomène de radicalisation sur le travail des éducateurs de prévention.

B- Le contrat Local de Santé de la Ville de Metz en lien avec le Contrat de Ville

Le 9 novembre 2017, le Contrat Local de Santé de la Ville de Metz a été signé. Il fédère les acteurs locaux autour de la santé globale (physique, mais aussi mentale et sociale) des habitants. L'objectif est de faciliter le parcours de santé des habitants, de la prévention aux soins, et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, en coordonnant les actions et en développant les projets communs.

Afin de mener les réflexions dans le cadre de son élaboration à une échelle cohérente, le diagnostic local de santé a été réalisé à l'échelle de Metz Métropole. De plus, sur mandat de l'ARS Grand Est,

l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) de Lorraine a mené une démarche complémentaire exclusivement qualitative, pour appréhender les préoccupations en matière de santé des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des professionnels de terrain.

Les thèmes récurrents avancés par les personnes interrogées sont : les équipements et les transports (accessibilité, lisibilité et visibilité de l'offre), les relations sociales (amélioration et développement), l'accès aux soins (délais d'attente, reste à charge, représentations), la nutrition (connaissances et savoir-faire), le travail partenarial (articulation des dispositifs et des dynamiques locales).

Le contrat local de santé repose sur les 6 axes stratégiques suivants :

- commencer la vie en bonne santé,
- agir pour la santé des femmes,
- prévenir et accompagner les maladies chroniques,
- promouvoir le bien-être psychique,
- renforcer les environnements favorables à la santé,
- organiser les parcours de santé et l'accès aux soins.

Le contrat Local de Santé s'inscrit pleinement dans le cadre du Contrat de Ville. D'ailleurs l'Agence Régionale de Santé Grand Est a été associée à l'élaboration du Contrat de Ville de Metz Métropole et en est signataire. Les enjeux de santé font partie des préoccupations fortes des acteurs du territoire, mais également des habitants.

En visant la réduction des écarts de développement entre territoires et l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires, le Contrat de Ville de Metz Métropole favorise une meilleure santé des habitants. A ce titre, "favoriser l'accès aux soins" est un objectif stratégique de ce contrat.

La signature du Contrat Local de Santé de la Ville de Metz pour Metz Métropole marque la volonté d'une mise en cohérence des démarches de santé sur le territoire des QPV messins dans un 1^{er} temps en fédérant les acteurs autour des grandes priorités d'actions. Les actions du volet "santé" de la programmation annuel de l'appel à projets du Contrat de Ville seront désormais instruites au regard des grands priorités dégagés dans le CLS.

Enfin, un diagnostic territorial stratégique "lutte contre les discriminations" a été lancé en 2017.

C- Le diagnostic territorial stratégique dans le domaine de la lutte contre les discriminations

Un diagnostic sur les discriminations, financé par le CGET, dans les domaines de l'emploi, du logement et de l'accès à la culture et aux loisirs, a été lancé en septembre 2017. Il s'agit, à travers cette étude menée par l'Université de Lorraine pour le compte d'ISM Corum, de mieux comprendre les discriminations ; quels sont les processus qui les génèrent et surtout, de recueillir les témoignages des personnes qui en sont victimes. L'Université a choisi de rencontrer de nombreux acteurs des 3 thèmes choisis afin de réaliser une enquête qui permettra, à l'été 2018, de proposer des axes de travail dans le cadre du Contrat Ville pour les années à venir.

C – Pilier 2 Cadre de Vie et Renouvellement Urbain, une nouvelle étape pour le renouvellement urbain

Conformément à la loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014, le pilier 2 du Contrat de Ville intègre les questions de Renouvellement Urbain. En effet, ce pilier a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Aussi, la prochaine convention de renouvellement urbain sera partie intégrante du Contrat de Ville, puisqu'elle en constituera une annexe.

Parmi les 6 quartiers classés prioritaires sur Metz Métropole, 4 quartiers présentant des dysfonctionnements urbains ont été repérés pour intégrer une prochaine.

- ✓ au niveau national, directement par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) pour Borny à Metz,
- ✓ au niveau local par le Préfet, Délégué Territorial de l'ANRU :
 - o Bellecroix, quartier identifié par l'ANRU et retenu dans le programme départemental,
 - o Saint-Eloy – Boileau – Pré Génie, quartier intercommunal sur Woippy et Metz,
 - o La Patrotte – Metz Nord à Metz.

Dans le cadre de ce protocole de préfiguration, de nombreuses études sont menées afin de nourrir la réflexion.

Ces études couvrent un large éventail de thématiques. Elles ont été distinguées entre :

- les études structurantes, dont les réflexions viendront nourrir les projets urbains,
- les études pré-opérationnelles, notamment les missions urbaines qui dessinent les futurs schémas urbains des quartiers concernés.

Tout l'intérêt de ce programme d'études est de faire converger les différentes politiques publiques en faveur des quartiers prioritaires, qu'elles soient du domaine de l'habitat, de la cohésion sociale, du développement économique, des questions scolaires ou de l'intégration urbaine.

LES ETUDES STRUCTURANTES

❖ En matière d'habitat

➔ Mission d'appui à l'élaboration d'une stratégie de peuplement à l'échelle de l'agglomération et des QPV - Metz Métropole / Ville de Metz

Les dernières évolutions législatives invitent les intercommunalités à se saisir des questions de peuplement et à élaborer un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'une Convention Intercommunale d'Attribution. Ainsi, cette mission d'appui doit permettre d'analyser l'occupation du parc social, d'identifier les enjeux de peuplement dans les QPV mais également à

l'échelle de l'agglomération et de définir une politique de peuplement à l'échelle de l'agglomération, de renforcer les outils de connaissance sur les systèmes d'attribution.

➔ **Etude complémentaire sur la stratégie de diversification de la production de logements – Metz Métropole**

Cette étude a pour objet de construire une stratégie de diversification de l'offre de logements, qui permettra d'identifier les potentialités de diversification de l'habitat pour répondre aux besoins de l'ensemble du territoire, et en particulier aux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

➔ **Etude en articulation avec le Plan de Sauvegarde Bernadette sur le portage provisoire de lots à des fins de redressement, en lien avec l'ANAH – Ville de Metz**

Une étude de faisabilité a été financée la Caisse des Dépôts dans le cadre du Programme d'Accompagnement des Copropriétés en Difficulté de Metz-Borny. Le choix du scénario et du rythme du portage sera étudié durant la phase du protocole, en lien avec les partenaires et l'ANAH.

➔ **Etude sur la restructuration du bâtiment STOXEY, 79 logements – MHT**

Cet immeuble de taille importante situé en entrée de quartier à Bellecroix est aujourd'hui insuffisamment occupé. Le risque est qu'il devienne un élément non qualitatif dans le quartier. Cette étude permettra d'établir les possibilités d'implantation de nouveaux occupants en fonction des besoins urbains locaux en cohérence avec le projet urbain d'ensemble.

❖ **En matière de développement économique**

➔ **Identification des opportunités foncières et immobilières présentes sur les quartiers en vue de favoriser le développement économique et l'implantation d'activités – Agence d'Attractivité Inspire Metz**

❖ **En matière de questions scolaires**

➔ **Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur la question scolaire – Ville de Metz**

Il est constaté une stratégie d'évitement des équipements de quartier, et plus particulièrement des équipements scolaires au sein des QPV impactant en 1^{er} lieu les collèges mais également les écoles élémentaires.

La Ville de Metz a engagé une mission pour une prise en compte des écoles et collèges dans les stratégies de renouvellement urbain. Cette mission a également engagé un dialogue citoyen sur l'ensemble de la communauté éducative. Enfin, des préconisations programmatiques et opérationnelles vont être déclinées dans les projets urbains des quartiers concernés.

ETUDES PRE-OPERATIONNELLES

➔ **Mission d'urbanisme à Borny – Ville de Metz**

Dans la continuité de l'étude urbaine menée par la Ville de Metz et de la réalisation du plan-guide à l'échelle de Borny Grand Est, la mission d'urbanisme se poursuit pour décliner les principes généraux

en orientations opérationnelles par deux zooms sectoriels sur Michelet – Bergon et autour du parc Gloucester.

➔ **Mission d'urbanisme "Rive gauche" – Metz Métropole / Woippy / Metz**

Cette mission porte sur le territoire "Rive gauche" de l'agglomération, qui comprend les 2 QPV : Saint Eloy – Boileau Pré Génie et Patrotte / Metz Nord, mais également sur l'espace interstitiel entre ces secteurs et l'avenue de Thionville ainsi que sur son environnement. L'objectif est de dessiner une nouvelle polarité outre Moselle en véritable entrée d'agglomération.

➔ **Mission d'urbanisme à Bellecroix – Ville de Metz**

Cette mission a pour objet de concevoir un projet urbain d'ensemble du territoire de Bellecroix en abordant l'ouverture du quartier, l'affirmation et la valorisation de son caractère résidentiel et la recomposition des secteurs à enjeux prioritaires pressentis.

➔ **Déclinaison du plan-guide Metz-Nord pour le cœur Patrotte – Ville de Metz**

L'objectif de cette déclinaison est une redynamisation du cœur Patrotte à travers la réorganisation et la simplification de la trame urbaine.

➔ **Projet de Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale – Pavillons de Woippy Saint-Eloy - MHT**

Metz Habitat Territoire possède aujourd'hui 40% de cet ensemble pavillonnaire de 296 logements. Un projet de réhabilitation est en cours. Afin de mener une action cohérente sur l'ensemble des pavillons, Metz Habitat Territoire souhaite faire émerger une dynamique de réhabilitation auprès des propriétaires privés.

Enfin, dans le cadre du protocole, des opérations d'investissement sont d'ores et déjà financées :

- **Le projet de requalification du secteur Languedoc - Logiest**

Ce secteur est aujourd'hui dévalorisé. Il offre une image d'entrée de quartier très négligée et peu attrayante. Le projet vise à retrouver l'attractivité de ce grand ensemble à travers la requalification des architectures, la simplification de la trame urbaine, la hiérarchisation des espaces ouverts et une diversification du secteur. De plus, le secteur du Languedoc va bénéficier de la requalification de 160 logements et la démolition de 136 logements sont programmés pour cette opération de grande ampleur.

- **Aménagement des espaces urbains par la Ville de Metz**

Le secteur va bénéficier de nouveaux aménagements pour les espaces publics avec notamment, la création de places de parking, le réaménagement de trottoirs, l'installation de Points d'Apport Volontaire Enterrés pour les déchets, une nouvelle aire de jeux...

- **Le projet de réhabilitation de la Tour Mireille - MHT**

L'enjeu principal du projet porté par MHT est de reconstituer un peuplement équilibré et une attractivité de la résidence pour influencer sur le reste du quartier.

D – Pilier 3 Emploi et Développement Economique

En termes de développement économique et d'emploi, les objectifs généraux du contrat de ville sont :

- de créer du lien entre **développement économique et emploi des habitants des quartiers, d'améliorer la coordination des acteurs, et de favoriser la création d'entreprise.**
- en matière d'**emploi, d'articuler insertion, apprentissage du français, qualification et accès à l'emploi.**

En avril 2016 s'est réuni un large groupe de travail, comprenant Metz Métropole, l'agence de développement économique Metz Métropole Développement – aujourd'hui « INSPIRE METZ » -, les villes de Metz et Woippy, la Préfecture, les services de l'Etat en charge des entreprises et de l'emploi (DIRECCTE), Pôle emploi, la Mission locale, le Conseil Régional –compétent sur la formation -, et les chambres consulaires : Chambre des métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Ce groupe a notamment évoqué l'idée d'un « marketing territorial » des quartiers, c'est-à-dire identifier les atouts fonciers et immobiliers, pour communiquer auprès des entreprises et favoriser leur implantation.

Dans la continuité, deux études ont été inscrites dans le volet "développement économique" du protocole, **une sur le recensement des opportunités financières et immobilières et l'autre sur l'implantation d'un futur centre d'Affaires de Quartier à Borny.**

Le groupe de travail élargi à l'Education nationale, s'est réuni à 3 reprises au 1^{er} semestre 2017, pour travailler sur **la Convention interministérielle d'objectifs 2016-2020** entre le Ministère de la Ville et celui de l'emploi et le Service Public de l'emploi (principalement Pôle emploi et les missions locales). Cette convention nationale pose des objectifs nationaux, sur plusieurs champs très vastes, en matière de :

- mobilisation au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires des dispositifs de la politique de l'emploi : contrats aidés, Insertion par l'Activité Economique...
- élévation des niveaux de qualification, par la formation et l'alternance (apprentissage ...)
- mobilisation en faveur des jeunes des quartiers prioritaires (au moyen de multiples dispositifs)

Il s'agissait de recenser l'ensemble des mobilisations locales correspondant à ces engagements nationaux. Ce travail a abouti aux résultats intermédiaires suivants :

- un amorçage sur le recensement des données, plusieurs opérateurs devant étudier la possibilité d'en produire à l'échelle des QPV de l'agglomération
- une meilleure interconnaissance de certains dispositifs, entre partenaires – en matière d'aide à la création d'entreprise notamment
- un début de diagnostic partagé sur la difficulté de toucher les jeunes des quartiers prioritaires (ainsi que les adultes très éloignés de l'emploi), et la nécessité de travailler deux axes : encourager la motivation, et favoriser la remise à niveau.

PARTIE 4 : ACTIONS MENEES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN FINANCEES PAR LA DSU

Instituée par la loi d'orientation pour la ville du 13 mai 1991, la Dotation de Solidarité urbaine (DSU) constitue une dotation de péréquation de l'Etat au bénéfice des communes les plus en difficultés. Selon l'article L. 2334-15 du CGCT, la "DSU a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées".

Selon l'article L.1111-2 du CGCT, les communes qui bénéficient de la DSU doivent produire un rapport annuel présentant les actions menées en matière de développement social urbain. Pour les communes et EPCI ayant signé un Contrat de Ville, cet état est inclut dans le rapport annuel "politique de la ville" institué par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Concernant la **Ville de Metz**, le montant de la Dotation de Solidarité Urbaine était de **5 990 196€** pour 2017 soit une augmentation de 12,9 % par rapport à l'année précédente.

En investissement, ce sont des projets structurants comme l'AGORA, la transformation de l'ancienne école des Primevère en halte-garderie et espace de parentalité ou l'implantation du centre de propreté urbaine à Borny qui ont mobilisé près de 3,8 millions d'euros. L'entretien et la rénovation d'équipements sportifs, scolaires et socio-éducatifs ont mobilisé plus de 750 000€; le reste de l'investissement étant consacré à de l'aménagement urbain (voirie, éclairage public...).

La DSU permet également à la collectivité de maintenir un effort important dans le soutien aux associations que ce soit dans le cadre des subventions de fonctionnement aux structures d'éducation populaire: 722 630€, dans le cadre de la Politique de la ville et du Dispositif de réussite éducative: 1,11 millions d'€ ou encore dans l'appui aux copropriétés en difficulté: 409 000€.

INTERVENTIONS DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE - ANNEE 2017											
CODE	DENOMINATION	BELECROIX		BORNY		HAUTS DE VALIERES		MEIZ NORD PATROTTE	SABLON SUD	INTERQUARTIER	MONTANT TOTAL
1	Grands projets	Etude Définition	28 535,20	Primevères Bon Pasteur La BAM Pu/La Poste	577 311,81	0,00	CA AGORA Halte ferrov.	2 163 607,56 355 762,92	0,00	0,00	3 798 435,66
1.1	Dont budgets participatifs		0,00		0,00						
2	Aménagements, voiries, éclairage, EP+EV		122 074,57		404 939,20	0,00		2 399,69	0,00	0,00	
2.1	Dont budgets participatifs		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
3	Equipements sportifs		5 007,05		108 252,15	22 895,51		0,00	0,00	0,00	136 154,71
3.1	Dont budgets participatifs		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
4	Equipements scolaires		185 202,60		270 000,60	17 492,60		132 571,96	13 218,64	0,00	618 486,40
4.1	Dont budgets participatifs		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
5	Equipements socio-éducatifs		0,00		0,00	0,00		4 069,14	0,00	0,00	4 069,14
5.1	Dont budgets participatifs		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
6	Autres équipements publics		22 845,97		160 543,14	0,00		7 320,90	52 093,44	0,00	242 803,45
6.1	Dont budgets participatifs		11 727,35		55 274,88	0,00		7 320,90	0,00	0,00	
7	Services publics de proximité		40 274,22		94 466,40	0,00		0,00	149,00	0,00	134 889,62
7.1	Dont budgets participatifs		40 274,22		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	
8	Animation socio-éducative et/ou d'éducation populaire		107 770,00		224 400,00	0,00		302 600,00	87 860,00	0,00	722 630,00
9	Subventions au titre de la Politique de la Ville		97 758,00		295 293,00	104 480,00		239 225,00	42 149,00	194 538,80	
10	Réussite éducative		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	140 063,05	140 063,05
11	Aides aux copropriétés en difficulté		0,00		409 126,32	0,00		0,00	0,00	0,00	
TOTALITE DES INTERVENTIONS EN 2017			609 487,61		3 217 530,79	144 868,11		3 207 557,17	195 470,08	334 601,85	7 709 515,61

En 2017, le montant de la DSU de la **Ville de Woippy** s'est élevé à **3 453 017 €**.

La ventilation de cette somme s'est réalisée au profit d'actions d'équipement (habitat, voirie et aménagement urbain mais également d'actions d'accompagnement social. Ces dernières concernent l'insertion sociale et professionnelle, la formation, la prévention de la délinquance et l'animation culturelle et sportive.

Nature des actions de développement social urbain * Quartier Saint-Eloy et Pré-Génie CUCS, PRE, ORU * Quartier du Roi CUCS, PRE, ORU	FINANCEMENT					Part relative de la DSU
	DSU	Subvention ETAT	Autres subventions (Région, Département, ...)	Part Ville	Montant Global	
LES ACTIONS D'EQUIPEMENT :	120 000,00 €	2 061 716,30 €	0,00 €	79 453,87 €	2 261 170,17 €	
• Opérations liées à l'habitat (voirie)		1 990 427,74 €		-399 746,90 €	1 590 680,84 €	
• Accompagnement et aménagement urbain	120 000,00 €	71 288,56 €		479 200,77 €	670 489,33 €	
LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :	3 333 017,00 €	369 764,34 €	311 698,04 €	160 520,28 €	4 174 999,66 €	
• Insertion sociale et Professionnelle	350 000,00 €	362 560,00 €	88 786,00 €	17 691,54 €	819 037,54 €	
• Formation et information	400 000,00 €			11 179,97 €	411 179,97 €	
• Prévention de la délinquance	880 000,00 €			96 721,40 €	976 721,40 €	
• Animation culturelle et sportive	1 703 017,00 €	7 204,34 €	222 912,04 €	34 927,37 €	1 968 060,75 €	
TOTAL	3 453 017,00 €	2 431 480,64 €	311 698,04 €	239 974,15 €	6 436 169,83 €	53,65%

PARTIE 5 : ACTIONS FINANCEES PAR LA DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE

Créée par l'article 172 de la loi de finances pour 2009, la Dotation Politique de la Ville bénéficie chaque année aux communes particulièrement défavorisées et présentant des dysfonctionnements urbains. Cette dotation vise à compléter la logique de péréquation prévalant dans le cadre de la Dotation Urbaine de Solidarité par un soutien renforcé aux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Sur le territoire de Metz Métropole, seule la Ville de Woippy bénéficie de la DPV.

En 2015, la Ville de Woippy a reçu 430 033 € au titre de cette DPV, pour l'année 2016 la Commune a reçu 151 549 € et 477 674€ pour l'année 2017.

Dotation Politique de la Ville 2017				
Nom de l'action	Descriptif	Montant prévisionnel de l'action (HT)	Montant attribué par la DPV	Pourcentage
Amélioration de services proposés aux habitants du quartier St-Eloy Boileau Pré Génie	Aménagement d'un local pour la mise en place d'une Maison d'Assistants Maternels. Aménagement des locaux d'AES pour accueillir dans de bonnes conditions les personnes fragiles. Accompagnement des personnes pour remplir les formulaires relatifs aux papiers d'identité.	147 110 €	88 266 €	60%
Les magasins solidaires et leur coordination	Aménager un nouvel espace qui accueille les Magasins Solidaires qui rassemblent des associations humanitaires qui sont au service des plus défavorisés de la Commune de Woippy. Positionner un coordinateur dans ces Magasins Solidaires qui accueillent : le secours populaire, les restos du coeur, la croix rouge et l'épicerie solidaire.	508 234,00 €	294 776 €	58%
Valorisation des poumons verts du quartier St-Eloy Boileau Pré Génie	Sur Woippy Plage : réaliser une opération de drainage du sable. Doter cette infrastructure de personnes qualifiées durant la forte la forte période de fréquentation estivale. Intervenir pour des réparations spécifiques. Planter des arbres et d'acquérir le matériel nécessaire pour densifier la végétation existante et créer ainsi un véritable rideau végétal entre le lieu de promenade et la voie de circulation située aux franges du quartier.			
	Sur la Sapinière : installer une grosse structure de jeux car ce lieu de verdure est fortement fréquenté par les enfants et les familles qui résident dans les logements collectifs de Pré Génie et qui se trouvent dans un parc sécurisé, ombragé et à proximité de la mini-ferme pédagogique.	118 291 €	94 633 €	80%
	Au Centre Pédagogique de Découvertes de la Nature : sensibiliser les enfants à l'environnement, à la nature de manière pédagogique. Les petits Woippyens peuvent se rendre en petits groupes voir les différents espaces de la mini-ferme pédagogique et ses jardins. Ces apprentis – jardiniers sont encadrés par des professionnels et bénéficient d'un goûter et d'un petit souvenir.			
		773 635 €	477 674 €	

PARTIE 6 : RETOUR DE METZ METROPOLE SUR LES AVIS FORMULES DES CONSEILS CITOYENS ET DES CONSEILS MUNICIPAUX

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine prévoit qu'un débat sur la Politique de la Ville soit organisé annuellement à l'occasion de la présentation du rapport annuel. Afin d'alimenter ce débat, le projet de rapport annuel doit être transmis aux Conseils Citoyens et aux Conseils Municipaux en amont pour avis.

Le projet de rapport annuel 2017 du Contrat de Ville de Metz Métropole a été transmis le 23 juillet 2018, pour avis, aux Conseils Citoyens et aux Conseils Municipaux. Les avis sont annexés à ce présent rapport.

Au regard des observations formulées par les Conseils Citoyens et les Conseils Municipaux, il est proposé différentes pistes d'amélioration dans la rédaction de ce présent rapport mais également d'amélioration quant à la mise en œuvre du Contrat de Ville de Metz Métropole.

Synthèse des observations formulées par les Conseils Citoyens et les Villes de Metz et de Woippy	Propositions de suite à donner par Metz Métropole
Contenu du rapport annuel	
Demande d'explication sur ce que la loi prévoit en matière d'utilisation de la DSU. <i>Conseil Municipal Ville de Metz</i>	Le cadre légal de la DSU pourra être rappelé dans le rapport 2018.
Rapport encore trop complexe et dense. <i>Conseils Citoyens Messins</i>	Une fiche synthétisant le rapport annuel a été jointe à celui-ci et une table des abréviations a aussi été ajoutée afin de faciliter la compréhension.
Peu de lisibilité du tableau des actions financées. Plus de précisions sur les actions. <i>Conseils Citoyens Messins</i>	Le tableau pourrait comporter une colonne avec le descriptif de chaque action.
Participation des habitants	
Favoriser davantage la prise de parole des habitants. <i>Conseil Citoyen de Woippy</i>	Initier une réflexion commune sur le mode d'animation des réunions et l'application de la charte de participation citoyenne dans le cadre du Contrat de Ville.
Faire contribuer les conseillers, prendre en compte leur avis/demandes. <i>Conseil Citoyen de Woippy</i>	Pour l'année 2019, des représentants des Conseils Citoyens seront intégrés aux comités de programmation afin de recueillir leur avis sur les choix à opérer.
Crainte d'une sur sollicitation des conseillers citoyens. <i>Conseil Citoyen de Woippy</i>	Les conseillers citoyens sont parties prenantes à de plus en plus de réunions, envisager un roulement de leurs représentants pourrait permettre de limiter cet effet.
Fonctionnement du Contrat de Ville	
Veiller à une évaluation plus fine des actions et à ce que les éléments de bilan soient bien fournis par les associations <i>Conseil Municipal Ville de Metz</i>	En principe, pour tout renouvellement d'actions, les bilans sont exigés, sans quoi le dossier n'est pas examiné. De la pédagogie peut être menée auprès des associations.

Pilier transversal : égalité femmes – hommes	
Développer les actions favorisant l'égalité F/H en particulier dans le domaine de l'apprentissage du français et les valoriser dans le bilan annuel.	Parallèlement aux 3 piliers principaux, les actions contribuant à améliorer l'égalité femmes hommes pourront être mises en avant dans le rapport annuel.



Animée par le souci de la cohésion territoriale et sociale, et bien que cela ne relève pas de ses compétences, la Région Grand Est a souhaité apporter son concours à la Politique de la Ville, en venant en appui d'opérations visant à réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

L'approche de la Région s'inscrit dans une démarche intégrée avec le souci d'égalité des territoires et au moyen d'un dialogue renforcé avec les acteurs locaux.

Son engagement s'appuie sur quatre principes d'actions visant à :

- Mobiliser prioritairement les politiques régionales de droit commun,
- Renforcer l'apport des politiques de droit commun par des crédits spécifiques au titre du renouvellement urbain et de la cohésion sociale,
- Renforcer son appui au développement de la citoyenneté, de la solidarité, de la promotion de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, par un soutien aux conseils citoyens et aux associations,
- Prendre appui sur les politiques européennes à travers la mobilisation notamment du FEDER et du FSE dans le volet européen du contrat de ville.

Cette politique et les outils permettant de la quantifier se mettent en place progressivement à l'échelle de la Région Grand Est, n'ouvrant pas pour cette année la possibilité d'une contribution au travail de recensement effectué par vos services.

Ce devrait cependant être envisageable pour les prochaines années.

D'ores et déjà, le souci de la Région est cependant de poursuivre et d'amplifier le travail partenarial initié depuis plusieurs années avec vos services, afin de répondre aux enjeux majeurs de la politique de la ville.



Le Département

Mission exploratoire quartier Hauts de Vallières à METZ

Quartier prioritaire politique de la ville depuis 2015, les établissements scolaires font état d'une augmentation de situations préoccupantes chez les jeunes : décrochage scolaire, conduites à risques, informations préoccupantes... De même, les bailleurs sociaux et assistants sociaux de secteur constatent une hausse de situations familiales de plus en plus dégradées.

Les indicateurs sociaux 2016-2017 confirment une concentration de mesures de protection de l'enfance sur 2 rues de ce quartier ainsi qu'une forte augmentation des informations préoccupantes (3 x plus). En 2017, plus de 26 % de familles monoparentales vivent dans ce quartier dont ¼ ont 3 enfants et plus ; il est également constaté un fort taux de renouvellement de la population (13 %).

En accord avec le Département de la Moselle, une mission exploratoire a été menée au cours de l'année 2017 par l'équipe de la Prévention spécialisée du CMSEA. L'ensemble des acteurs institutionnels a été associé à cette démarche dont les conclusions leurs seront présentées courant 2018 (Département de la Moselle, Ville de Metz, Metz Métropole, écoles, collèges, associations).

Projet amélioration du cadre de vie des habitants du quartier de Metz Patrotte.

Le quartier de la Patrotte est un quartier prioritaire de la Ville de Metz.

Les assistants sociaux du Département constatent depuis plusieurs années la prégnance de la problématique du logement et du cadre de vie, exprimée dans les demandes sociales des habitants. Ils font état d'un habitat dégradé, de difficultés « dans le vivre ensemble » et/ou sollicitent des appuis pour un relogement hors du quartier.

Un groupe de travail associant le Département, les bailleurs sociaux (MHT et LOGIEST), APSIS Emergence, le COJEP (conseil citoyen), la ville de METZ, se réunit depuis fin 2017 toutes les 6 semaines autour de ce thème.

Les constats sont partagés sur la dégradation de cadre de vie des habitants depuis plusieurs années avec de nombreuses nuisances et incivilités. Les habitants décrivent du bruit important, des dépôts d'encombrants et objets de toutes sortes devant des portes de garage, des squares non entretenus, des tris de poubelles non effectués, de l'irrespect du nettoyage des cages d'escaliers et entretien des communs, d'un sentiment d'insécurité avec la présence de dealers dans le quartier, de l'insuffisance d'éclairage public, de la désertification des commerçants avec la fermeture de magasin et des services de proximité.

Une marche sur le quartier organisée en février 2018 avec quelques habitants a permis au groupe de travail de faire un état des lieux du quartier.

Les rencontres du groupe se poursuivent avec quelques pistes de réponses à apporter par les bailleurs sociaux et la ville de Metz. Par ailleurs des pistes de travail sont à développer dans le cadre d'une action collective.

Batigère est propriétaire de 94 logements sur le quartier La Patrotte, répartis sur deux résidences, l'une au 1, 3, 5, 7, 9 rue de la Patrotte et 8, 9, 10 place Jean Jaurès, l'autre au 2, 3, 4, 5, 6, 7 rue des Frères Fournel. Sur ce quartier, le patrimoine, constitué de collectifs, est composé de 50% de T3, 36% de T2, 12% de T4 et 2% de T5.

Batigère est un acteur engagé sur ses territoires d'implantation. Batigère participe à l'amélioration de ce quartier prioritaire à travers des travaux d'amélioration et de modernisation menés sur le bâti. L'objectif de Batigère est de maintenir un niveau d'attractivité et de qualité de service sur ces deux sites :

Travaux réalisés en 2017 :

Les bornes automatiques du parking permettant la sécurisation de l'accès aux stationnements du 8, 9, 10 Place Jean Jaurès et du 1, 3, 5, 7, 9, 9b rue de la Patrotte ont été remplacées.

De multiples réparations ont été réalisées sur de nombreux équipements communs de la Résidence suite à des actes de vandalisme subis à répétition, et ce, pour un budget de 27 000€.



Travaux programmés :

- **Pour l'année 2018** : les contrôles d'accès et la vidéophonie des entrées de la résidence sise rue de la Patrotte seront remplacés afin de renforcer la résidentialisation. BATIGERE engagera également des travaux d'amélioration de l'éclairage extérieur. Les accès du parking de la résidence sise rue des Frères Fournel seront modernisés.
- **Pour l'année 2019** : la résidence sise rue des Frères Fournel sera mise aux dernières normes de sécurité incendie.



Suite aux dégradations et aux actes de vandalismes répétés sur la résidence sise rue de la Patrotte, un projet de mise en place de la vidéosurveillance est à l'étude.

Batigère contribue également à la vie des quartiers, à travers une présence active sur le terrain du Gardien d'Immeuble, de la Chargée de Clientèle et du Technicien d'Agence renforçant ainsi la proximité avec les locataires, au travers notamment d'interventions rapides sur des équipements détériorés par des actes de vandalisme. Cela permet d'assurer la sécurité des biens et des personnes et de diminuer le sentiment d'insécurité. Batigère réalise également des actions spécifiques d'accompagnement des publics les plus fragiles au travers de son prestataire AMLI association du Réseau Batigère.



**PROGRAMME D' ACTIONS REALISEES SUR L'EXERCICE 2017
SUR LE QUARTIER DU RUISSEAU A WOIPPY
68-70 avenue de Thionville**

La Société Immobilière 3F Grand-Est est propriétaire d'une résidence de 46 logements située aux 68 et 70 avenue de Thionville à Woippy 57140.

Il s'agit d'un ensemble immobilier dont la première mise en location date du 1er/08/2010 et sur lequel notre Société rencontre quelques problèmes de gestion résidentielle (incivilités et dégradations des équipements collectifs, dépôts d'encombrants sur les espaces communs, occupation illégale des places de parking etc.)

Dans le cadre de sa démarche 'Qualité de service' et afin de répondre aux exigences de la politique de la ville, Immobilière 3F Grand-Est a mis en place, durant l'année 2017, un certain nombre d'actions visant à améliorer la tranquillité et la sécurité de la résidence.

I. Sur-entretien ;

- Réparation systématique des équipements collectifs vandalisés.

II. Gestion des déchets et encombrants ;

- Evacuation des encombrants et Désencombrement des caves au niveau du parking souterrain (coût : 3.326,40 €)
- Renforcement du ramassage papiers et détritrus dans le sous-sol de la résidence (intervention de la Régie de quartier de Woippy)

III. Tranquillité résidentielle ;

- Identification systématique des propriétaires de véhicules stationnant sans droit ni titre dans le parking et envoi de courriers recommandés aux personnes incriminées.
- Validation, en Assemblée Générale de Copropriété, des travaux d'installation d'une caméra de vidéo-surveillance au niveau du parking souterrain (coût : 3.988,47 €).

IV. Concertation / Sensibilisation des locataires ;

- Actions d'information et de sensibilisation des locataires au respect du vivre-ensemble ; Des notes d'information et de rappel au règlement seront régulièrement envoyées aux locataires et affichées dans les halls d'immeuble.

V. Travaux d'amélioration de la qualité de service ;

- Travaux de privatisation des emplacements de stationnement par la pose de stop-parks (coût : 4.500 €)

Une attention particulière est portée aux jeunes résidant les quartiers prioritaires de la Ville, ces jeunes représentent 21,4 % des jeunes suivis à la Mission Locale du Pays Messin et 15.7% de nos premiers accueils.

QPV	Jeunes en contact	Jeunes en contact	Jeunes accueillis	Jeunes accueillis	Jeunes en 1er Accueil	Jeunes en 1er Accueil
-	575	5,8%	539	11,2%	418	22,5%
N	7773	77,8%	3256	67,4%	1150	61,8%
O	1648	16,5%	1036	21,4%	293	15,7%
Total général	9996	100,0%	4831	100,0%	1861	100,0%

Les Actions 2017 :

➔ Le Parrainage

Le parrainage s'intègre dans l'activité générale de la Mission Locale et est destiné prioritairement aux jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville. C'est un outil pertinent pour l'insertion sociale et professionnelle du jeune, Il est utilisé comme un outil complémentaire venant apporter une plus-value à l'accompagnement des conseillers salariés.

Le parrainage facilite l'accès ou le maintien dans l'emploi des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Cette démarche nécessite de mobiliser le tissu économique, social et contribue à prévenir les discriminations à l'emploi.

Le parrainage fait partie intégrante de l'accompagnement du jeune. A partir du moment où le jeune s'inscrit dans notre structure, les bénévoles collaborent avec nous pour faire avancer la demande du jeune. Ils répondent individuellement aux besoins spécifiques des jeunes et se mobilisent au mieux jusqu'à l'insertion durable du jeune en emploi. Ils aident les jeunes à découvrir leurs potentialités et leur facilitent la compréhension du monde du travail.

Le parrainage renforce l'action des conseillers dans l'accompagnement vers l'emploi. Il permet de lever les freins liés à l'emploi. C'est une action complémentaire à l'accompagnement des jeunes réalisé par les conseillers.

94 jeunes issus des QPV ont bénéficié du Parrainage en 2017.

➔ Atelier TRE/Mobilité

Les jeunes suivis à la Mission Locale du Pays Messin bénéficient d'un accompagnement qui leur permet d'accéder à l'emploi et/ou la formation professionnelle.

Un grand nombre de jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville bénéficient de cet accompagnement et ont des réticences pour se déplacer, à sortir de leur quartier, à se rendre sur des lieux clés du marché de l'emploi et de la formation : centres villes, zones commerciales et d'activités, sur un rayon de mobilité plus vaste.

La Mission Locale a donc mis en place ; depuis octobre 2017 ; un atelier TRE Mobilité pour des jeunes ayant un projet professionnel identifié et dont la mobilité constitue un frein à l'emploi, ils sont repérés et positionnés par leur conseiller référent.

Sur les 3 sessions 2017 (octobre, novembre et décembre), **10 jeunes ont pu y participer à cet atelier.**

Lors de ces ateliers les jeunes ont pu :

- Elaborer leur Cv et lettre de motivation,

- Se préparer à l'entretien d'embauche et/ou d'entrée en formation,
- Connaître les différents moyens de transport afin de maîtriser et développer leur mobilité pour accéder à l'emploi et/ou la formation,
- Et enfin rechercher un emploi ou un stage.

Les partenaires mobilisés sur cette action et qui sont intervenus auprès des jeunes sont :

- Les parrains du Relais Amical Malakoff Médéric (RAMM) par rapport à la préparation à l'entretien d'embauche et/ou d'entrée en formation.
- Les bénévoles, membres du Conseil de Développement Durable (CODEV) de Metz Métropole pour la mobilité.
- L'association Wimoov pour la connaissance de leurs offres de service sur la mobilité.

Grace à cet atelier, les participants possèdent les informations nécessaires quant aux outils des techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation et entretien d'embauche) ainsi que la connaissance nécessaire du territoire et de leur mobilité.

➔ Charte Entreprises et quartiers

Le 19 décembre 2017 a été signée la charte "Entreprises & Quartiers " en présence de Didier MARTIN, préfet de la Moselle, Stéphanie KIS, présidente d'AMILOR, présidente de la mission locale de Thionville, les présidents et directeurs des 26 entreprises concernés, le Président du CREPI, les directeurs et conseillers des Missions Locales de la Moselle.

Par cette charte, les entreprises signataires s'engagent à mettre en œuvre des actions concrètes, en partenariat avec les missions locales, pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Les actions s'orientent autour de la promotion des métiers, des mises en situation en entreprise par le biais de stages, du parrainage et du recrutement.

Cette charte sera mise en œuvre avec les acteurs économiques tout au long de l'année 2018.

➔ Action code de la route

Action financée conjointement par la politique de la ville et le Conseil départemental de la Moselle.

L'objectif de cette action collective est de permettre à un groupe de jeunes, rencontrant des difficultés ou susceptibles d'en rencontrer dans l'apprentissage du code de la route, d'appréhender la partie théorique du permis de conduire et d'amener ces jeunes à passer l'examen du code de la route « en candidat libre ».

12 jeunes âgés de 16 à 26 ans non révolus, dont 11 d'entre eux résident en QPV. Sur les 12 bénéficiaires 1 d'entre eux était mineur âgé de 17 ans.

Au 16 avril 2018, 5 jeunes ayant bénéficié de l'action ont obtenu le code et sont en cours de formation à la conduite en autoécole. Un sixième poursuit les cours actuellement après un premier échec à l'examen du code le 12/04/2018. 2 jeunes ont abandonné deux semaines après de début de l'action collective prétextant des problématiques financières.

➔ La Garantie Jeunes

Ce dispositif vise les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiant, ni en emploi, ni en formation et en situation de précarité. C'est un droit ouvert mais non automatique. Il est soumis à des conditions légales d'accès à la mesure et étudié lors de commissions d'admission.

Mener le public cible vers l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne mais surtout vers la formation et l'emploi par un accompagnement renforcé associé à une garantie de ressources (aide mensuelle dont le montant est équivalent à celui du RSA).

Il s'agit d'un contrat qui engage le jeune et la Mission Locale pour une durée maximale de 12 mois. Il peut être renouvelable sur décision de la commission Locale pour une durée comprise entre 1 et 6 mois selon la situation du jeune.

73 jeunes issus des QPV ont bénéficié de la Garantie Jeunes en 2017.

ENTREPRISES ACTIVES SUR LES QPV DE METZ

QUARTIER	NB ENTREPRISES
QPV BELLECROIX	15
QPV BOILEAU	21
QPV BORN Y	131
QPV HAUTS DE VALLIERES	4
QPV PATROTTE METZ NORD	45
QPV SABLON SUD	21

CREATIONS D'ETABLISSEMENTS SUR LES QPV DE METZ

Nombre de créations d'établissements par NAR8 et QPV

QPV BELLECROIX

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
ALIMENTATION	1	1		3		
BATIMENT	2	1	1	1	1	4
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES		1		1		3
TRAVAIL DES METAUX					1	

QPV BOILEAU

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
ALIMENTATION	1					2	
BATIMENT		2	2	3	2	3	1
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES		2	2		2	3	1

QPV BORN Y

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
ALIMENTATION	3	2	3		5	3	
AUTRES FABRICATIONS	1	2	1				
BATIMENT	18	14	13	22	21	24	11
TEXTILE, HABILLEMENT, CUIR							1
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES		4	6	3		5	

QPV HAUTS DE VALLIERES

	2 012	2 013	2 014	2 017
BATIMENT	1	1	3	2

QPV PATROTTE METZ NORD

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
ALIMENTATION	1	3	1		1	1	
AUTRES FABRICATIONS			1			2	
BATIMENT	7	4	5	6	4	5	3
SANS ACTIVITE AU RM		1					
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES		2	3	1	1	4	3
TRAVAIL DES METAUX						1	

QPV SABLON SUD

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
ALIMENTATION			1				
BATIMENT	4	4	2	2	2	5	
SANS ACTIVITE AU RM					1		
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES		1	1	1	1		2

CESSATIONS D'ETABLISSEMENTS SUR LES QPV DE METZ

Nombre de cessations d'établissements par NAR8 et QPV

QPV BELLECROIX

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
ALIMENTATION	2	1	1	2	2	1
BATIMENT		1		3		1
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES		1			1	

QPV BOILEAU

	2 013	2 015	2 016	2 017
BATIMENT	2	2	1	1
SANS ACTIVITE AU RM				1
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES	2	1	1	2

QPV BORN Y

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
ALIMENTATION	7	3	3	5		4	
AUTRES FABRICATIONS		1	1	1			
BATIMENT	24	24	20	16	14	11	2
SANS ACTIVITE AU RM		1	1		1		
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES	3	3	5	1	1	1	1

QPV HAUTS DE VALLIERES

	2 012	2 013	2 014	2 015
BATIMENT	1	1	1	2

QPV PATROTTE METZ NORD

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
ALIMENTATION		1		1	1		
BATIMENT	3	1	4	4	6	2	1
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES		2	2	2	1		1

QPV SABLON SUD

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
ALIMENTATION				1		1
BATIMENT	2	3	2	3	4	1
TRANSPORT, REPARATION, AUTRES SERVICES				1	1	

ANNEXES

Annexe 1 : Synthèse du Rapport Annuel Politique de la Ville 2017

Annexe 2 : Pacte financier et fiscal de solidarité

Annexe 3 : Avis des Conseils Municipaux et des Conseils Citoyens

Annexe 4 : Tableau récapitulatif des actions soutenues dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville 2017

Annexe 1 :
***Synthèse du Rapport
Annuel Politique de la
Ville 2017***

Synthèse du rapport annuel Politique de la Ville 2017

Contrat de Ville de Metz Métropole

Institué par la loi LAMY du 21 février 2014 pour la Ville et la Cohésion Urbaine, le Contrat de Ville est l'outil de mise en œuvre de la Politique de la Ville. Signé par de nombreux partenaires, il a pour ambition une mobilisation forte au profit des quartiers prioritaires.

Le Contrat de Ville de Metz Métropole 2015 – 2020, signé le 3 juillet 2015 identifie 6 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (Borny, Bellecroix, Hauts-de-Vallières, Sablon Sud, La patrotte et Saint-Eloy-Boileau-Pré-Génie) ainsi que 4 "quartiers de veille active" (Quartier du Roi, Giraud, Marc Sangnier et Saint-Exupéry).

I- Le Contrat de Ville de Metz Métropole 2015-2020 : orientations et intégration dans le projet d'agglomération

Le contrat de ville repose sur 3 piliers :

- **la cohésion sociale,**
- **le cadre de vie et le renouvellement urbain**
- **et le développement économique et l'emploi**

De plus, 3 thématiques sont transversales :

- **l'égalité entre les femmes et les hommes,**
- **la lutte contre les discriminations**
- **et la jeunesse**

Grâce au diagnostic partagé avec les partenaires et les acteurs associatifs du territoire, le Contrat de Ville de Metz Métropole repose sur 4 grands axes stratégiques :

- **Axe 1 : développer les potentiels des quartiers**
- **Axe 2 : renforcer l'inclusion et la réussite des habitants**
- **Axe 3 : mixer et arrimer les quartiers à la trame urbaine et économique de l'agglomération**
- **Axe 4 : partager les méthodes de travail et des partenariats innovants.**

Ils se déclinent en 15 objectifs stratégiques.

II- Le Contrat de Ville de Metz Métropole : gouvernance intercommunale et proximité communale

La gouvernance du Contrat de Ville de Metz Métropole prévoit la répartition suivante :

- le pilotage stratégique est de la responsabilité de **Metz Métropole**
- les **Maires de Metz, Montigny-lès-Metz et Woippy** sont opérateurs de proximité

Ainsi, ce mode de gouvernance répond aux exigences de pilotage à caractère largement partenarial.

De nombreux temps ont été organisés pour l'année 2017 :

Comité de pilotage	26 avril
Comité de suivi Pilier 2	13 mars et 9 octobre
Comité Politique	22 mars
Comité technique contrat de ville	Au nombre de 11
Comité technique renouvellement urbain	Au nombre de 6
Groupe de travail Evaluation-Observation	26 juin
Autres	Au nombre de 2

De plus, ont été parties prenantes au Contrat de Ville, les **Conseils Citoyens** du territoire qui participent au Comité de pilotage et aux Comités de Suivi du Pilier 2. Cette participation a été instaurée en 2017. Suite à cette participation, les Conseils Citoyens de Metz ont sollicité Metz Métropole pour réfléchir à la manière d'améliorer la participation des habitants dans ces instances. Ainsi, une première réunion avec les 2 structures porteuses et des conseillers citoyens de Metz et de Woippy a été organisée le 20 novembre.

Durant l'année 2017, les conseils citoyens ont établis des liens forts avec différents acteurs et des actions concrètes prennent place progressivement. Les conseils citoyens ont par exemple signalé des problèmes de sécurité auprès de la police municipale et effectué des demandes d'aménagements urbains. Ils ont étudié des notions telles que " le sentiment d'enclavement des habitants du quartier" et "l'accompagnement des parents face à la violence à laquelle peut être confrontés leurs enfants". Ils ont découvert les divers dispositifs d'accompagnement disponibles sur leur quartier et ont eu l'occasion d'interroger des professionnels sur le projet AGORA.

Enfin un groupe de travail évaluation s'est réuni afin d'amorcer la réflexion sur **l'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville**. D'ailleurs, l'**AGURAM** (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de la Moselle) a poursuivi le travail de tableau de bord de suivi-observation 2017 sur Saint-Eloy Boileau Pré Génie et le quartier de veille active, du Roi.

III- La programmation du Contrat de Ville de Metz Métropole

❖ Appel à projet 2017 :

152 actions ont été soutenues en 2017. Au total, la mobilisation des collectivités (Metz Métropole et les Villes de Metz et de Woippy) et de l'Etat s'est élevée à **2 429 913 €**, répartie de la façon suivante :

- crédits des collectivités : **1 440 031 €**,
- crédits spécifiques du programme 147 de l'Etat : **989 882 €**. S'y ajoutent des crédits de l'Etat mobilisés au titre de son droit commun et de différentes dotations.

Suite au décret du 20 juillet 2017, le Préfet a été contraint de procéder à une annulation de crédits pendant l'été 2017 en :

- annulant les crédits alloués dans le cadre du CIEC (Comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté)
- de déterminer l'enveloppe du programme 147 à hauteur de **90 153€**.

Tandis que les crédits alloués au titre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance ce sont élevés à **125 582 €** correspondant au financement de 20 actions.

❖ De nouveaux outils pour le pilier Cohésion Sociale

- ➔ **Un plan de prévention de la radicalisation violente** a été annexé au Contrat de Ville le 28 juin 2017 à la demande de l'Etat.
- ➔ **Un diagnostic sur les discriminations**, financé par le CGET, dans les domaines de l'emploi, du logement et de l'accès à la culture et aux loisirs, a été lancé en septembre 2017. Ce diagnostic est en annexe du Contrat de Ville.
- ➔ **Le contrat Local de Santé de la Ville de Metz**, a été signé le 9 novembre. Il fédère les acteurs locaux autour de la santé globale des habitants et s'inscrit dans le cadre du contrat de ville car "favoriser l'accès aux soins" est un objectif stratégique identifié.

❖ Une nouvelle étape pour le pilier Renouvellement Urbain

En 2017, dans le cadre du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)**, le **protocole de préfiguration** a été signé le 13 mars. Il a été élaboré dans le cadre de la gouvernance dédiée au pilier cadre de vie et renouvellement urbain du Contrat de Ville : le comité de suivi du pilier 2. C'est la première étape de contractualisation. Il est destiné à financer un programme d'études et des moyens d'ingénierie afin de concevoir des projets urbains de qualité. Deux types d'études ont été menées :

- Les études structurantes, dont les réflexions viendront nourrir les projets urbains (en matière d'habitat, de développement économique, de questions scolaires).
- Les études pré-opérationnelles, notamment les missions urbaines qui dessinent les futurs schémas urbains des quartiers concernés (mission d'urbanisme à Borny, "Rive gauche", Bellecroix, cœur de Patrotte, pavillons MHT de Woippy Saint-Eloy).

❖ Pilier emploi et développement économique

Un groupe de travail composé de Metz Métropole, l'agence Inspire Metz, les villes de Metz et Woippy, la Préfecture, les services de l'Etat en charge des entreprises et de l'emploi (DIRECCTE), Pôle emploi, la Mission locale, le Conseil Régional –compétent sur la formation –, et les chambres consulaires : Chambre des métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et de l'Industrie ainsi que l'Education Nationale s'est réuni à 3 reprises au 1^{er} semestre 2017, pour travailler sur la **Convention interministérielle d'objectifs 2016-2020**.

De plus, deux études ont été inscrites dans le volet "développement économique" du protocole, **une sur le recensement des opportunités financières et immobilières et l'autre sur l'implantation d'un futur centre d'Affaires de Quartier à Borny**.

IV- Actions menées en matière de développement sociale urbain financées par la DSU

Instituée par la loi d'orientation pour la ville du 13 mai 1991, la Dotation de Solidarité urbaine (DSU) constitue une dotation de péréquation de l'Etat au bénéfice des communes les plus en difficultés.

La Commune de Metz a reçu **5 990 196€** au titre de la DSU pour 2017 soit une augmentation de 12,9 % par rapport à l'année précédente.

Nature des actions financées	MONTANT TOTAL
<u>Grands projets</u>	3 798 435,66€
<u>Aménagements, voiries, éclairage, EP+EV</u>	529 413,46€
<u>Equipements sportifs</u>	136 154,71€
<u>Equipements scolaires</u>	618 486,4€
<u>Equipements socio-éducatifs</u>	4 069,14€
<u>Autres équipements publics</u>	242 803,45€
<u>Services publics de proximité</u>	134 889,62€
<u>Animation socio-éducative et/ou d'éducation populaire</u>	722 630€
<u>Subventions au titre de la Politique de la Ville</u>	973 443,8€
<u>Réussite éducative</u>	140 063,05€
<u>Aides aux copropriétés en difficulté</u>	409 126,32€
TOTALITE DES INTERVENTIONS EN 2017 =	7 709 515,61€

La Commune de Woippy quant à elle, a reçu en 2016 un montant de **3 453 017 €** au titre de la DSU.

Nature des actions financées	Montant de la DSU
<u>Actions d'équipement :</u>	
<u>Accompagnement et aménagement urbain</u>	120 000,00€
<u>Action d'accompagnement social :</u>	
<u>Insertion sociale et professionnelle</u>	350 000,00€
<u>Formation et information</u>	400 000,00€
<u>Prévention de la délinquance</u>	880 000,00€
<u>Animation culturelle et sportive</u>	1 703 017,00€
TOTAL =	3 453 017,00€

V- Actions financées par la Dotation Politique de la Ville

Créée par l'article 172 de la loi de finances pour 2009, la Dotation Politique de la Ville bénéficie aux communes particulièrement défavorisées et présentant des dysfonctionnements urbains. Cette dotation vient compléter la DSU par un soutien renforcé aux QPV.

Sur le territoire de Metz Métropole, seule la Ville de Woippy bénéficie de la DPV. Ainsi Woippy a reçu **477 674€** pour l'année 2017.

Nom de l'action financée	Montant de la DSU
Amélioration de services proposés aux habitants du quartier St-Eloy Boileau Pré Génie	88 265,76€
Les magasins solidaires et leur coordination	294 775,72€
Valorisation des poumons verts du quartier St-Eloy Boileau Pré Génie	94 632,8€
TOTAL =	477 674€

VI – Retour de Metz Métropole sur les avis formulés des conseils citoyens et des conseils municipaux

La loi LAMY prévoit que le rapport annuel Politique de la Ville soit transmis aux Conseils Citoyens et aux Conseils Municipaux pour avis avant passage au conseil métropolitain.

Le projet de rapport annuel 2017 du Contrat de Ville de Metz Métropole a été transmis le 23 juillet 2018, pour avis, aux Conseils Citoyens et aux Conseils Municipaux. Les avis sont annexés à ce présent rapport.

Au regard des observations formulées par les Conseils Citoyens et les Conseils Municipaux, Metz Métropole propose différentes pistes d'amélioration dans la rédaction de ce présent rapport mais également d'amélioration quant à la mise en œuvre du Contrat de Ville :

Contenu du rapport annuel
➔ Le cadre légal de la DSU pourra être rappelé dans le rapport 2018. ➔ Le tableau de programmation pourrait comporter une colonne avec le descriptif de chaque action.
Participation des habitants
➔ Initier une réflexion commune sur le mode d'animation des réunions et l'application de la charte de participation citoyenne dans le cadre du Contrat de Ville. ➔ Intégration des représentants des Conseils Citoyens au comité de programmation afin de recueillir leur avis sur les choix à opérer. ➔ Envisager un roulement de leurs représentants pour permettre de limiter la sur sollicitation des conseillers.
Fonctionnement du Contrat de Ville
➔ Exiger les bilans des porteurs de projet, sans quoi le dossier ne sera pas examiné. Faire de la pédagogie auprès des associations notamment.
Pilier transversal : égalité femmes –hommes
➔ Parallèlement aux 3 piliers principaux, les actions contribuant à améliorer l'égalité femme homme pourront être mises en avant dans le rapport annuel.

Annexe 2 :

Pacte financier et fiscal de solidarité

PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITE

METZ METROPOLE - JUIN 2016

I- PREAMBULE

Les dispositions de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine imposent aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale signataires d'un Contrat de Ville d'adopter un Pacte Financier et Fiscal de Solidarité.

Sa mise en œuvre répond aux objectifs suivants :

- permettre la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs du Projet de Territoire et du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI),
- cadrer l'effort financier de la communauté d'agglomération sur le Projet de Territoire dans le respect de la prospective financière,
- orienter la structure de la fiscalité intercommunale pour assurer une équité fiscale satisfaisante entre ménages et entreprises et en adéquation avec les compétences exercées,
- et favoriser la solidarité du territoire entre les communes membres et la communauté d'agglomération par la mise en commun de ressources (partage de fiscalité, mutualisation ...) pour la réalisation d'opérations bénéfiques sur le territoire.

Cet outil est un cadre fondamental sur lequel Metz Métropole et ses communes doivent prendre appui pour développer la solidarité dans l'exercice de leurs missions de services publics.

Une ambition de solidarité ancrée dans le Projet du Territoire

Par délibération du Conseil de Communauté du 9 septembre 2013, la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole s'est dotée d'un Projet de Territoire pour les 20 prochaines années. Ce Projet de Territoire fixe les ambitions de l'Agglomération à l'horizon 2032, qui se déclinent autour de 5 axes :

- être un territoire d'opportunités pour les jeunes : formation, insertion, emploi, culture, logement,
- renforcer la dimension créative de l'agglomération et ainsi son identité économique et touristique autour de dynamiques culturelles, technologiques et scientifiques, adossées

d'une part sur les filières matériaux et énergie et d'autre part sur la production et la diffusion artistique,

- offrir une haute qualité de vie adossée aux principes de l'écologie urbaine,
- développer les coopérations avec les pays voisins pour jouer pleinement un rôle de relais européen à l'échelle nationale,
- fédérer autour du Projet de Territoire l'ensemble des communes et des habitants de l'agglomération et définir collectivement la meilleure adéquation ressources/moyens pour réaliser nos envies.

Sur ce dernier point -qui reprend notamment le développement de la solidarité entre communes- le Projet de Territoire précise qu'il *"devra être accompagné d'un nouveau pacte Financier entre Metz Métropole et ses communes membres. Celui-ci aura pour objectif, sur la base d'un diagnostic financier de l'ensemble des collectivités, le redéploiement des moyens au travers d'une solidarité renforcée et d'une péréquation efficace. Ce pacte financier devra avant tout définir les grandes règles de l'évolution de la répartition des recettes et des charges au fil de l'évolution des compétences de Metz Métropole, qu'elles soient voulues ou imposées par le législateur"*. Cet outil définira également les conditions d'un ajustement financier et fiscal permanent aux réalités, aux ambitions et aux compétences de Metz Métropole.

Une solidarité rendue nécessaire par un contexte financier tendu.

Cet objectif de développement de la solidarité au sein du bloc communal est renforcé depuis 2014 par la mise en œuvre du pacte de confiance et de responsabilité entre l'État et les collectivités territoriales, dont la principale disposition consiste en la participation des collectivités au redressement des finances publiques. La réduction drastique des concours financiers de l'Etat qui en résulte se traduit pour Metz Métropole par une baisse de dotations d'environ 11 millions d'euros en cumulé sur la période 2012-2017, ainsi que par une réduction significative des financements publics accordés aux projets de la collectivité. Dans ce contexte difficile et contraint, Metz Métropole, conformément à ses ambitions affichées dans le Projet de Territoire, se devait de poursuivre son objectif de développement du territoire dans l'intérêt de ses habitants et investir prioritairement sur le long terme dans des projets structurants et productifs. Un Programme Pluriannuel d'Investissement raisonné (173M€ sur 5 ans) a donc été voté pour les 5 prochaines années en préservant les équilibres financiers de la collectivité, tout en optimisant ses dépenses de fonctionnement (-7,8M€ d'ici 2017).

Un recentrage de la politique de la ville vers l'agglomération, porteur de solidarité.

Depuis la réforme de la politique de la ville intervenue en 2014, le pilotage stratégique du contrat de ville relève de l'intercommunalité. Un EPCI signataire d'un Contrat de Ville s'engage à définir des «objectifs de péréquation et de renforcement des solidarités financière et fiscale entre ses communes membres sur la durée du contrat de ville », qui se traduisent notamment par

l'élaboration d'un « Pacte Financier et Fiscal de Solidarité » dont l'objectif est de réduire les disparités de charges et de recettes entre communes membres.

Metz Métropole, aujourd'hui chargée du diagnostic du territoire, de l'animation et de la coordination du Contrat de Ville, du suivi des actions ainsi que de la mise en œuvre de celles relevant de ses compétences, a formalisé son Contrat de Ville le 3 juillet 2015. Dans ce cadre, elle doit se doter dans un délai d'un an -soit d'ici le 3 juillet 2016- d'un Pacte Financier et Fiscal de Solidarité, reprenant ainsi l'objectif décrit au Projet de Territoire.

II- Les différentes composantes d'un Pacte Financier et Fiscal de Solidarité

Conformément à la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité s'illustre par les **composantes obligatoires** suivantes :

Première composante

Il s'agit des efforts de mutualisation des recettes et charges déjà engagés ou envisagés à l'occasion de transferts de compétences.

Cette composante fixe également les règles d'évolution de l'attribution de compensation.

L'historique des transferts de charge à Metz Métropole fait apparaître deux types de situations :

- les compétences transférées sur la base d'un coût réel pour la commune,
- les compétences et/ou les services ayant fait l'objet d'une harmonisation de leur financement entre communes, d'une prise en charge financière totale ou partielle de la communauté d'agglomération (ex : pluvial, mission locale, droit des sols...).

Deuxième composante

Les politiques communautaires poursuivies au moyen des fonds de concours ou de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) constituent la deuxième composante d'un Pacte Financier et Fiscal de Solidarité.

Dès la création de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, il avait été décidé d'instituer une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) au profit des communes membres. Par délibération du 30 septembre 2002, le Conseil de Communauté a instauré cette DSC, correspondant au reversement aux communes membres de Metz Métropole d'une fraction du surplus annuel de taxe professionnelle (y compris les compensations fiscales) constaté sur le territoire communautaire.

Troisième composante

La suppression de la Taxe Professionnelle (TP) et son remplacement par de nouvelles recettes ont justifié la création de nouveaux outils de péréquation. Ainsi, la territorialisation de la Cotisation à la Valeur Ajoutée notamment a concentré la fiscalité locale sur certains territoires. De même, les outils de péréquation préexistants comme les Fonds Départementaux de la Taxe Professionnelle (FDTP) et le Fonds de Solidarité de communes de la Région d'Ile de France (FSRIF), alimentés exclusivement par la TP, sont devenus obsolètes. Dans ce cadre, le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en place par l'Etat en 2012. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composé d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres. Son enveloppe augmente progressivement pour représenter 2% des recettes fiscales du bloc local (1,15 milliard d'euros) en 2017.

Ce fonds consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées, constituant ainsi le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour l'ensemble communal.

Les contributeurs au FPIC sont les ensembles intercommunaux ou les communes isolées dont le Potentiel Financier Agrégé (PFIA) par habitant est supérieur à 0,9 fois le PFIA moyen constaté au niveau national.

Il s'articule autour des grands principes suivants :

- une mesure de la richesse à l'échelon intercommunal agréant richesse de l'EPCI et de ses communes membres par le biais du PFIA,
- un fonds national unique alimenté par des prélèvements sur les ressources fiscales des groupements et des communes dont le PFIA est supérieur à un certain seuil,
- une redistribution des ressources de ce fonds en faveur des collectivités selon leur revenu moyen par habitant et leur effort fiscal. Les ressources du fonds sont ainsi fléchées vers les collectivités moins favorisées,
- une répartition de droit commun au sein de l'ensemble intercommunal entre l'EPCI et ses communes membres mais également entre les communes membres, prévoyant un traitement particulier des communes éligibles à la Dotation de Solidarité Urbaine cible,
- des possibilités pour les exécutifs locaux de répartir les charges ou les reversements plus ou moins librement entre l'EPCI et ses communes membres dans des conditions de majorité renforcée et dans des délais contraints.

Les critères retenus pour la répartition des prélèvements ou des reversements au titre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) constituent la 3^{ème} composante d'un Pacte Financier et Fiscal de Solidarité.

Au-delà de ces 3 composantes obligatoires, un Pacte Financier et Fiscal de Solidarité pourra être enrichi d'autres éléments, tels que le conventionnement sur le partage de la taxe foncière communale perçue sur les zones d'activité économique communautaires ou la mise en place de fonds de concours aux communes, dispositifs actuellement à l'étude à Metz Métropole.

III- La déclinaison des composantes du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité de Metz Métropole

Première composante : transferts de compétences pris en compte par l'Attribution de Compensation (AC), règles d'évolution et transferts de charges directement pris en charge par Metz Métropole.

Celle-ci consiste en l'identification des transferts de compétence et de solidarité de services pris en charge, en tout ou partie, directement par la Communauté d'Agglomération et qui ne sont pas impactés sur les communes membres. Le tableau ci-après recense le dispositif actuel de solidarité de Metz Métropole au regard des principes retenus par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

compétences et/ou services	Principes d'évaluation retenus par la CLECT	Session de la CLECT
Instruction du Droit des sols	• Pas d'impact pour les communes membres, • Prise en charge globale par Metz Métropole.	5/12/2002
Contribution AGURAM "parts communales"	• Pas d'impact pour les communes membres, • Prise en charge globale par Metz Métropole.	5/12/2002
Eaux pluviales : dépenses d'investissement	• 30% de la charge liée au programme d'investissement annuel moyen impactée aux communes membres, • 70% pris en charge par Metz Métropole.	16/12/2003
Archéologie Préventive	• Pas d'impact pour les communes membres, • Prise en charge globale par Metz Métropole.	4/12/2007
Mission locale	• 50% de la contribution annuelle à la mission locale est impactée dans l'Attribution de Compensation des communes membres, • 50% pris en charge par Metz Métropole.	7/11/2011
Infrastructures et technologie de communication	• Pas d'impact pour les communes membres, • Prise en charge globale par Metz Métropole.	7/11/2011

Le présent Pacte Financier et Fiscal de Solidarité repose sur les principes suivants :

- Maintien de la prise en charge par Metz Métropole des charges transférées antérieurement selon les principes définis alors,
- Pour les futurs transferts de compétence, la détermination des transferts de charge sera opérée sur la base d'un principe de neutralité financière entre Metz Métropole et ses communes membres.

Deuxième composante : Dotation de Solidarité communautaire (DSC) au profit des communes membres

En 2015, une révision des critères de la Dotation de Solidarité Communautaire a été opérée afin de tenir compte du nouveau périmètre fusionné communautaire, de corriger certaines disparités et de garantir une visibilité et une relative stabilité du reversement au profit des communes, dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat.

Par délibération du 28 septembre 2015, le Bureau a adopté le montant de l'enveloppe, les nouveaux critères d'attribution, ainsi que leur pondération.

S'agissant de l'enveloppe annuelle de cette DSC, il a été décidé de la maintenir à son niveau voté en 2014 après la fusion avec la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre arrondi à l'euro supérieur, soit 5 788 171€.

La répartition de l'enveloppe entre les communes reposera quant à elle d'ici 2020 sur 4 critères principaux ayant chacun la même pondération :

- population INSEE : 25%,
- écart relatif de potentiel financier 4 taxes par habitant par rapport au potentiel financier moyen par habitant de la strate de la Commune : 25%,
- nombre de logements sociaux : 25%,
- longueur de la voirie communale : 25%,

L'objectif fixé par la révision de la DSC a été de supprimer le critère actuel de la "progression des bases de taxe professionnelle sur la commune" en raison de la disparition de la taxe professionnelle et de l'importante volatilité constatée pour toutes les données de fiscalité professionnelle.

Cette évolution sera progressive et s'étalera sur une durée de 5 ans de 2015 à 2019 afin de lisser les incidences à la hausse ou à la baisse pour les communes concernées, et se traduira par une diminution progressive de la pondération du critère "progression des bases de taxe professionnelle sur la commune" au profit du critère "longueur de voirie communale".

Pour 2016, deuxième année d'évolution vers le nouveau dispositif, la pondération suivante sera appliquée :

- population INSEE : 25%,
- écart relatif de potentiel financier 4 taxes par habitant par rapport au potentiel financier moyen par habitant de la strate de la commune : 25%,
- nombre de logements sociaux : 25%,
- longueur de la voirie communale : 17%,
- progression des bases de taxe professionnelle sur la Commune : 8%

Chaque année d'ici 2020, le critère « Longueur de la voirie communale » verra sa pondération progresser de 2 points pour atteindre 25%, et le critère « Progression des bases de TP sur la commune » verra sa pondération baisser de 2 points pour être totalement supprimé en 2020.

Par ailleurs, les montants de l'enveloppe sont répartis par commune conformément aux données de l'année civile précédente (fiches DGF 2015 ; répertoire public des logements sociaux 2015).

Enfin, est maintenue la part fixe spécifique de 53 388€ destinée à compenser pour la Commune d'Augny les conséquences négatives d'accords de partage de taxe professionnelle établis en leur temps au sein du Syndicat Actisud et qui ont fait l'objet d'une déduction dans l'Attribution de Compensation.

Troisième composante : répartition de la contribution au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Depuis 2015, l'ensemble intercommunal Metz Métropole est contributeur net au FPIC à hauteur des montants suivants :

- 20 492€ en 2015
- 705 997€ pré-notifiés pour l'année 2016.

Au regard des mécanismes de répartition fixés par la Loi, qui reposent sur un système de solidarité à la fois entre l'EPCI et ses communes membres, mais également entre communes membres, il est acté que le montant du FPIC est réparti selon les règles de droit commun, conformément aux dispositions prévues aux articles L2336-1 à L2336-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir :

- La part à la charge de la Communauté d'Agglomération est calculée en fonction du Coefficient d'Intégration Fiscal (CIF), le reste de la contribution étant partagée entre les communes membres,

- La part à la charge des communes est répartie en fonction du potentiel financier par habitant et de la population de chacune des communes,
- Enfin des exemptions de prélèvement sont prévues par la loi pour les communes classées parmi les plus défavorisées, soit actuellement pour les 250 premières communes de plus de 10 000 habitants éligibles à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) , pour les 30 premières communes jusqu'à 9 999 habitants également éligibles à la DSU et pour les 2 500 premières communes éligibles à la Dotation Solidarité Rurale Cible. Leur part de FPIC est prise en charge par la Communauté d'Agglomération.

IV- Synthèse : tableau récapitulatif des composantes du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité de Metz Métropole.

	COMPOSANTE	OBJET
1	Transferts de compétences pris en compte par l'Attribution de Compensation (AC), règles d'évolution et transferts de charges directement pris en charge par Metz Métropole.	- Maintien des AC issues des transferts de charges opérés depuis la création de Metz Métropole, - Pour l'avenir : transfert de charges reposant sur le principe de neutralité financière pour Metz Métropole et ses communes membres.
2	Dotation de Solidarité communautaire (DSC) au profit des communes membres	- Maintien de l'enveloppe de la DSC à 5 788 171€. - Suppression progressive du critère « Bases TP » d'ici 2020 et montée en puissance du critère « linéaire de voirie ». - A partir de 2020 la répartition sera basée sur 4 critères : • population INSEE : 25% • potentiel financier par habitant : 25% • nombre de logements sociaux : 25% • linéaire de voirie : 25%.
3	Répartition de la contribution au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	- Répartition de droit commun entre Metz Métropole et ses communes membres

Annexe 3 :

Avis des Conseils Municipaux et des Conseils Citoyens

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 octobre 2018

DCM N° 18-10-25-6

Objet : Actions menées au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et validation du rapport annuel de la Politique de la Ville pour l'année 2017.

Rapporteur: Mme SAADI

La loi du 21 février 2014 pour la Ville et la Cohésion Urbaine prévoit l'élaboration d'un rapport annuel du Contrat de Ville, intégrant l'ensemble des activités menées dans le cadre du Contrat et de ses 3 piliers ainsi que le bilan de l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) au bénéfice des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV).

La loi prévoit également que le projet de rapport soit transmis par l'intercommunalité aux conseils municipaux et aux conseils citoyens pour avis, avis qui seront annexés au rapport et transmis à Metz Métropole qui devra apporter des réponses aux questions ou remarques.

C'est dans ce cadre que le rapport annuel du Contrat de Ville 2017 est présenté en annexe à la présente délibération.

S'agissant en particulier de l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine, celle-ci représentait un montant de 5 990 196 € pour 2017, soit une augmentation de 12,9 % par rapport à l'année précédente.

En investissement, ce sont des projets structurants comme l'Agora, la transformation de l'ancienne école des Primevères en halte-garderie et espace de parentalité ou l'implantation du centre de propreté urbaine à Metz-Borny qui ont mobilisé près de 3,8 millions d'euros. L'entretien et la rénovation d'équipements sportifs, scolaires et socio-éducatifs ont mobilisé plus de 750 000 € ; le reste de l'investissement étant consacré à de l'aménagement urbain (voirie, éclairage public...).

La Dotation de Solidarité Urbaine permet également à la collectivité de maintenir un effort important dans le soutien aux associations, que ce soit dans le cadre des subventions de fonctionnement aux structures d'éducation populaire (722 630 €), dans le cadre de la Politique de la Ville et du Dispositifs de Réussite Educative (1,11 millions €) ou encore dans l'appui aux copropriétés en difficulté (409 000 €).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le budget primitif et le compte administratif de l'exercice 2017,

VU l'article L.-1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, portant notamment réforme de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville,

VU la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville fixée par décret 2014-1750 du 30 décembre 2014,

CONSIDERANT que les sommes allouées ont été affectées au financement de diverses actions d'équipement et d'infrastructures, ainsi que d'accompagnement socio-éducatif et de services publics de proximité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport annuel 2017 du Contrat de Ville de Metz Métropole intégrant les actions menées en matière de développement social urbain dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion

Commissions : Commission Cohésion Sociale

Référence nomenclature «ACTES» : 8.5 Politique de la ville-habitat-logement

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 9

Décision : SANS VOTE

Suivent les signatures au registre

Identifiant de télétransmission : 057-21570463611-20181025-101807-DE-1-1
N° de l'acte : 101807

Délibération rendue exécutoire le 26 octobre 2018
après affichage et transmission au contrôle de légalité.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
et par délégation :



Frédéric CHARTE
Directeur Général Adjoint

Metz le, 26 octobre 2018

Avis du Conseil Municipal de la Ville de Metz

Après une écoute attentive des 2 points concernant la Politique de la ville au CM du 25 octobre de la ville de Metz, vous trouverez ci-dessous les remarques suivantes concernant le rapport annuel 2017:

- Veiller à une évaluation plus fine des actions et à ce que les éléments de bilan soient bien fournis par les associations, en particulier sur le nombre de personnes touchées par les actions.
- Renforcer la gestion urbaine de proximité en lien avec les bailleurs et travailler sur la question de l'insécurité ressentie par les habitants des QPV.
- Développer les actions favorisant l'égalité F/H en particulier dans le domaine de l'apprentissage du français et les valoriser dans le bilan annuel.
- Travailler la question de la laïcité dans les quartiers.
- Continuer à soutenir les conseils citoyens dans leur effort de participer à la lourde tâche du co-pilotage du Contrat Ville.
- Une demande d'explication sur ce que la loi prévoit en matière d'utilisation de la DSU (rappel du cadre légal).

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Sous la présidence de Cédric GOUTH, Maire

Membres présents : Cédric GOUTH, Carole ASTIE, Erfane CHOUIKHA, Marie-Bernadette CHARBONNIER, Alain MERTZ, Hatice KAYA-KARAGOZ, Alain PIERRET, Nathalie JACOB, Abdelmajid MAOUCHE, Albert KOEPEL, Gérard BALDISSERA, Amanda ADAM, Chantal SCHUSTER, Patrick MOUSSLER, Isabella DE SIMONE, Michèle PROUST, Christine FITTANTE, Adil TYANE, Jacques CLEMENT, Béatrice LAMBINET, Brigitte ZERRES

Procurations : Jean-Marc ROSIER à Marie-Bernadette CHARBONNIER, François GROSDIDIER à Cédric GOUTH, Jean-Louis PERRIN à Alain MERTZ, Clarisse MEYER à Hatice KAYA-KARAGOZ, Patrick PIERRET à Patrick MOUSSLER, Férit BURHAN à Alain PIERRET, Fatiha ADDA à Abdelmajid MAOUCHE

Membres absents excusés : René LEUCART, Michel MARLIOT, Laurence BURG, Louisa BENZAID

Membres absents : Chloé MARTINEZ

Point n°6 – Rapport annuel 2017 du Contrat de Ville de Metz Métropole dans le cadre de la Politique de la Ville

Convocation expédiée et affichée le : 21 septembre 2018			
En exercice	Présents	Procurations	Suffrages exprimés : 28
33	21	7	pour : 28 contre : 0 Abstention(s) : 0 non votant(s) : 0

Vu le code général des collectivités territoriales et son article L.1111-2,

Vu la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains,

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville dans les départements métropolitains,

Vu le Contrat de Ville 2015-2020 (Conseil Municipal du 26 juin 2015, point n°3), signé le 3 juillet 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- de prendre acte du rapport 2017 du Contrat de Ville de Metz Métropole.

Pour extrait certifié conforme,
WOIPPY, le 2 octobre 2018

Le Maire,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215707514-20181012-D6-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 12/10/2018



Cédric GOUTH

Avis des Conseils Citoyens de Metz

Dans le cadre du rapport annuel 2017, les Conseils Citoyens ont été sollicités avant parution définitive, afin d'apporter leur expertise à la fois sur le rapport dans sa globalité, sur les actions financées dans le cadre des appels à projets 2017, mais aussi leurs attentes concernant les appels à projets 2019 en fonction des besoins et réalités de leurs quartiers.

Dans son intégralité, le rapport est jugé intéressant mais mériterait d'être simplifié pour le rendre accessible. Quant au tableau regroupant les appels à projets, il est jugé à l'unanimité comme très difficilement lisible. Au-delà de la taille de la police, les actions mériteraient pour certaines davantage d'explications.

Ci-après, l'avis des conseillers citoyens au sujet des projets portant sur leur quartier respectif.

BELLECROIX

Les actions financées par l'appel à projet ont bien fonctionné dans leur globalité (sauf « *Paroles Partagées* » qui n'a pas été réalisée faute du candidat idéal), mais sont saturées car manquent les moyens matériels, humains et financiers pour les étendre davantage : CLAS, FLE,... Les demandes ne manquent pourtant pas.

Le constat est fait d'un cruel manque de locaux sur le quartier, à la fois pour :

- les habitants : à l'heure actuelle, le seul lieu de rassemblement convivial est la cafétéria du Lidl, ou éventuellement les tables de pique-nique durant l'été
- les acteurs locaux qui ne disposent pas de locaux adaptés à leurs actions : un petit local en pied d'immeuble pour accueillir des jeunes, des personnes qui font la queue à la vue de tous sous la pluie pour récupérer des aides alimentaires, l'écrivain public dans le hall d'accueil de la Poste posant un souci de confidentialité,...

Les priorités des conseillers citoyens pour 2019 sont donc d'apporter des locaux adaptés sur le quartier à partir desquels découleront lieux de vie et actions (idée de conteneurs modulables par exemple), mais aussi de renforcer la gestion urbaine et sociale de proximité à l'aide d'un poste de médiateur sur le quartier qui ferait remonter les doléances aux intéressés.

BORNY

Toutes les actions menées ont un intérêt incontestable pour le quartier, mais le Conseil Citoyen de Borny souhaite valoriser les actions menées qui ont contribué à lutter contre les discriminations en tout genre et à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, notamment via les cours de langue française. Cependant il est regretté une méconnaissance et un manque de

communication de certaines structures ou associations, ainsi qu'un manque de collaboration entre elles lors de projets à but commun.

Les conseillers souhaiteraient qu'en 2019 les actions financées portent davantage sur l'insertion professionnelle des jeunes, l'intégration des nouveaux arrivants et sur des actions parents-enfants autour de la citoyenneté, la civilité et la parentalité. Par ailleurs, ils souhaiteraient que les projets centrés sur les REP+ soient étendus au-delà.

HAUTS DE VALLIERES

Très peu d'actions ont concerné le quartier des Hauts de Vallières et c'est ce qui est déploré par les habitants de manière générale. Mais le quartier n'a été que récemment qualifié de prioritaire et tout reste donc à faire. Les conseillers citoyens souhaiteraient donc davantage de projets, en privilégiant ceux adressés aux jeunes et aux personnes âgées ou qui contribuent à la mixité interquartiers.

METZ-NORD/PATROTTE

Le Conseil Citoyen est satisfait dans l'ensemble des actions menées, mais certaines manquent de communication, y compris les services type PAD, FLE, écrivain public, etc. Les projets portant sur l'apprentissage du français et les ateliers cuisine rencontrent un large succès et méritent d'être renforcées.

Par ailleurs, les conseillers souhaiteraient voir apparaître des projets portant sur la prévention des comportements violents, notamment auprès des jeunes, et sur les ordures via la lutte contre le jet de détritus par les fenêtres et l'initiation au tri des déchets.

SABLON-SUD

Le quartier du Sablon-Sud souhaiterait mettre l'accent sur la Fête des 4 Vents, qui n'est pas simplement une manifestation festive mais une vraie démarche citoyenne. Il souhaiterait de même le renforcement de projets déjà existants comme la présence d'un écrivain public, sur-sollicité.

Toute action visant à renforcer la cohésion sociale en intégrant les groupes isolés, et favorisant la mixité sociale et culturelle, sont les bienvenues. Mais comme ailleurs, il est regretté un manque de locaux et de lieux de rencontres en dehors du Centre Social, tandis que les événements « au pied des immeubles » ne font qu'appauvrir l'action sociale.

Avis du Conseil Citoyen de Woippy

Synthèse

La prise en compte du CC dans le rapport annuel 2017 nous semble correcte.

L'invitation et la sollicitation du CC par les instances de MM nous semble intéressante. Cependant, particulièrement pour le cas de Woippy, cette sollicitation confronte la MPT à l'insuffisance des moyens dont elle dispose pour assurer convenablement ses fonctions d'accompagnement du CC.

L'ensemble du CC se satisfait de la reconnaissance et de l'écoute dont il dispose dans les instances de MM, mais voit venir le risque d'une « hypersollicitation » à laquelle il ne pourrait répondre faute de moyens et de disponibilité des bénévoles.

Sur la forme :

Nous faisons le constat que le rapport reste toujours difficile à lire dans sa globalité. L'accès à l'écrit, qui plus est l'écrit de technicien, n'est pas aisé pour tous. La table des abréviations a été très appréciée. Un effort a été réalisé pour rendre le document plus accessible, notamment au travers de la synthèse qui permet au lecteur d'aller à l'essentiel.

Dans cette synthèse la mise en évidence des faits marquants de l'année 2017 permet d'illustrer les actions concrètes et les orientations suivies, c'est intéressant.

Le tableau récapitulatif des actions soutenues permet de connaître les projets dans les 3 piliers et leur fléchage financier.

L'avis des conseils citoyens et des conseils municipaux est prévu de figurer dans le rapport : qu'attend-on de cet avis ? On demande la formulation d'un avis des CC mais l'instance de pilotage du contrat de ville est-elle prête à accepter tous les avis, quels qu'ils soient ? N'est-ce pas là un exercice ambigu de participation qui se limiterait à la forme ? Il nous semblerait intéressant d'aller au-delà (par un programme d'actions délibéré de formation des membres des CC et de leurs structures d'accompagnement...).

Sur le fond :

Le CC est confronté à une forte sollicitation de MM dans les différentes instances de pilotage et de suivi du contrat de ville. Cette sollicitation nous pose question. Elle exige un fort engagement des bénévoles qu'ils ne sont pas toujours en mesure de fournir, faute de disponibilité. Nous voyons poindre également le risque de glissement d'une parole de « professionnel » des CC. Nous souhaitons réaffirmer que la parole des CC est bien celle des habitants des quartier QPV, et non celle des animateurs de la MPT. Il faut donc travailler au renforcement de cette parole citoyenne au risque de perdre de sa sincérité dans les instances de MM.

Les membres du CC ayant participé aux réunions du contrat de ville sur l'année 2017 ont ressenti leur engagement plus comme un acte de présence que comme un acte de contribution à part entière. Ce constat fait par les membres du CC vaut d'ailleurs peut-être pour tous les autres membres qui figurent aussi autour de la table.

La question posée par ces nouveaux arrivés que sont les membres du CC interroge donc la méthode même de pilotage du contrat de ville : comment faire en sorte que chacun puisse contribuer, et comment donner une parole effective aux participants ? Les méthodes d'animation sont à interroger... même si nous sommes satisfaits des progrès faits en la matière en amont des réunions à destination des CC.

De quelle place disposons-nous ? quel impact sur le contrat ville ? sommes-nous entendus ? Ces questions sont celles que rapportent les membres du CC qui participent aux instances. Ils attendent des résultats concrets quant à la prise en compte de leurs questionnements et avis.

En qualité de structure d'accompagnement (MPT), nous considérons que la participation des membres des CC peut être rapprochée de la question globale de la participation des habitants aux décisions de MM. Une charte de la participation citoyenne, proposée par le conseil de développement de MM, signée par le président de MM est actuellement en vigueur. Il serait souhaitable de travailler à l'application de cette charte dans le pilotage du contrat de ville de MM.

Annexe 4 :

***Tableau récapitulatif des
actions soutenues dans le
cadre de l'appel à projets
du Contrat de Ville 2017***

Appel à Projets 2017 - Contrat de Ville de Metz Métropole

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
MEDIATION, PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET ACCES AUX DROITS																
2.3.2- Créer, maintenir, professionnaliser et coordonner l'offre d'écritain public 2.12.3- Multiplier les points et initiatives d'accompagnement des publics 2.4.1- Favoriser l'accès effectif aux droits	ADACS Ecrivain public	Aide à tout public rencontrant des difficultés dans les démarches administratives ou autres.		Nouvelle action	12 703,00 €								500,00 €	Habitants du quartier de Bellecroix	50 personnes	200 personnes
2.3.2- Créer, maintenir, professionnaliser et coordonner l'offre d'écritain public 2.12.3- Multiplier les points et initiatives d'accompagnement des publics 2.4.1- Favoriser l'accès effectif aux droits	AFA Ecrivain public	Aide à tout public rencontrant des difficultés dans les démarches administratives ou autres.	Borny	Reconduction	5 000,00 €	4 000,00 €							500,00 €	Habitants	300 personnes	446 personnes
1.1.4 - Prévenir la délinquance 2.2.1. Accompagner les victimes de discriminations 2.4.1- Favoriser l'accès effectif aux droits	AIEM Lieu d'accueil départemental pour femmes victimes de violences	Le lieu d'accueil de jour permet aux femmes victimes de violences dans leur couple de faire le point sur leur situation, d'être écoutées, d'obtenir toute information qui leur permettront de mettre un terme aux violences qu'elles-mêmes mais aussi leurs enfants subissent. C'est un lieu où elles vont trouver du soutien, de l'information, des conseils et un accompagnement juridique, une orientation pouvant aller jusqu'à une mise à l'abri physique.	Interquartier	Reconduction	74 681,00 €		3 000,00 €			8 000,00 €		5 000,00 €	0,00 €	Femmes	305 personnes	380 personnes
1.1.3. Améliorer les relations entre les forces de l'ordre et la population 1.1.4. Prévenir la délinquance 2.2.1. Accompagner les victimes de discriminations	AIEM Intervenant social en commissariat	Le dispositif vise à apporter aux citoyens comme aux professionnels concernés, des éléments permettant de faire évoluer favorablement la situation d'une personne. Il répond également à une volonté d'apporter en temps réel un soutien aux victimes se présentant aux services de police ou de gendarmerie, en liaison avec des associations d'aide aux victimes.	Interquartier	Reconduction	55 156,00 €					10 000,00 €		18 000,00 €	0,00 €	Tout public	350 personnes à temps plein	A temps partiel 18H/semaine . 1 012 usagers . 354 bénéficiaires . 11 mineurs
1.1.4. Prévenir la délinquance 2.1.3. Travailler sur la représentation de la femme 2.2.3. Promouvoir les égalités de traitement et des droits	AIEM Programme d'accompagnement des situations de violence	Ce programme permet d'offrir aux personnes concernées des entretiens et activités diverses : proposition d'hébergement, accompagnement juridique, prise en charge psychologique, mise à disposition d'une conseillère conjugale, organisation de groupe de paroles.	Interquartier	Reconduction	77 125,00 €		3 000,00 €			8 000,00 €		5 000,00 €	0,00 €	Public mixte	100 personnes	Juridique : 26 personnes Soutien psy : 166 personnes Le wendo : 31 personnes 134 élèves 93 adultes 477 professionnels
1.1.4. Prévenir la délinquance 1.4.4. Développer des partenariats avec les structures spécialisée 2.1.3. Travailler sur la représentation de la femme	AIEM Prise en charge des auteurs de violence	Accompagnement individuel des auteurs de violence visant à réduire le nombre de récidives, l'aggravation des risques, la répétition de la violence et prévenir la délinquance,	Interquartier	Nouvelle	31 400,00 €							4 000,00 €	0,00 €	Public mixte	45 personnes	54 personnes
2.3.1. Favoriser la médiation familiale	ASBH Consolidation mission médiation	Médiation en faveur de la participation des habitants du quartier. Service de médiation et d'animation de proximité sur Sablon-Sud.	Sablon Sud	Nouvelle	28 760,00 €	5 000,00 €							0,00 €	Habitants du quartier de Sablon- Sud	1 400 personnes	Recrutement de l'adulte relais en octobre 2017. 4ème trimestre consacré à son immersion sur l'ensemble des projets
2.11. Favoriser l'apprentissage du français 2.3.2. Créer, maintenir, professionnaliser et coordonner l'offre d'écritain public 2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux droits	CCAS de Woippy Ecrivain public à Vocation Sociale	OBJECTIFS : faciliter l'accès aux droits et lutter contre l'illettrisme, accompagner l'usager vers une autonomie administrative, le responsabiliser en l'impliquant dans la démarche. Analyse des demandes, information des droits et recours, orientation vers les services compétents, rédaction de courriers, constitution de dossiers, aide à la compréhension de documents. A noter : de plus en plus de consultations liées à la dématérialisation des documents et la multiplication des services en ligne. Permanences quotidiennes assurées au CCAS, situé au coeur des quartiers.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	34 800,00 €			9 800,00 €	8 000,00 €				14 000,00 €	Tout public	2 500 RDV	1 300 personnes reçues (90% habitants QPV majoritairement des hommes) 2 400 entretiens réalisés

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux droits	CDAD de la Moselle Consultations juridiques au Point d'Accès au droit de Borny	Tenue des permanences des avocats deux lundis par mois au PAD de Metz-Borny sur des problèmes juridiques ou administratifs.	Borny	Reconduction (hors AAP 2016)	5 724,00 €							1 382,00 €	0,00 €	Tout public	150	153
2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux droits	CDAD de la Moselle Consultations en droit du travail à la MJD de Woippy	Attribution de 100 bons permettant l'accès à une consultation gratuite auprès d'un avocat du barreau de Metz, afin d'améliorer l'accès au droit des citoyens en matière de droit du travail et pour répondre à l'augmentation constante de la demande dans ce domaine.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction (hors AAP 2016)	6 360,00 €							pas de FIPD	3 890,00 €	Tout public	100	61
2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux droits	CDAD de la Moselle Financement d'un poste d'agent d'accueil à la MJD de Woippy	Mise à disposition par la Ville de Woippy d'un agent d'accueil à temps partiel à la MJD de Woippy. Objectif : soulager le Greffier et l'Assistant de Justice dans leurs tâches quotidiennes : accueil du public, réception des appels téléphoniques, prise de RV...	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Nouvelle	13 765,00 €			5 216,00 €					0,00 €	Woippy	100	61
2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux droits 2.2.1. Accompagner les victimes de discrimination	CIDFF CIDFF Accès au droit et aide aux victimes MJD de Woippy	Permanences à la MJD de WOIPPY assurées par une juriste professionnelle, salariée de l'association, le lundi après-midi et le mercredi matin. Public reçu sur RV en entretien individuel (30 mn en moyenne). La juriste fixe le cadre juridique, explique la règle de droit applicable, les solutions et/ou la procédure, dans le respect de la confidentialité et de la liberté des décisions. Les personnes peuvent être orientées vers d'autres intervenants, partenaires du CIDFF.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	9 418,00 €					3 100,00 €		pas de FIPD	750,00 €	Public en difficulté	450	518
2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux droits 2.2.1. Accompagner les victimes de discrimination	CIDFF CIDFF Accès au droit et aide aux victimes PAD de Metz-Borny	Permanences tous les mardis après-midi au PAD de Metz-Borny. Intervention dans le droit de la famille, du travail, d'aide aux victimes.	Borny	Reconduction	6 085,00 €	500,00 €				2 800,00 €		pas de FIPD	750,00 €	Tout public		178 personnes
2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux droits	CLCV Présence dans les quartiers	Consolidation et développement du soutien aux habitants des quartiers messins. Permanences également au PAD de Metz-Borny.	Interquartier	Reconduction	3 000,00 €	1 000,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1.1-2 Travailler sur les représentations portées sur l'appartenance réelle ou supposée à des "groupes" 2.2- En luttant contre tout type de discriminations	CONTACT MOSELLE Ensemble face aux LGBT phobies	Actions de préventions contre l'homophobie en particulier au sein des familles. Accompagnement d'enfants, de parents... Sensibilisations dans les établissements scolaires	Moselle	Reconduction	9 350,00 €	2 000,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
2.2.1- Accompagner les victimes de discrimination 2.2.3- Promouvoir les égalités de traitement et des droits	Couleurs Gaies	Sensibilisations contre les discriminations et en particulier contre l'homophobie. Accueil, écoute et accompagnement de victimes.	Interquartier	Nouvelle		7 500,00 €							0,00 €	Tout public	3 200	4 020
2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux droits 2.2.1. Accompagner les victimes de discrimination 1.1. En luttant contre la délinquance et tout type de discriminations	DUOVIRI Permanences juridiques (Borny et Woippy)	Permanences au PAD de Metz-Borny . Les médiateurs pénaux effectuent des mesures de médiation pénale prononcées par le Parquet de Metz. L'association apporte également des conseils en matière de droit notarial. Permanences notariales bimensuelles gratuites (2 demi-journées), à la MJD de Woippy , dans les domaines suivants : tutelle, mariage/régime matrimonial, droit des biens/successions, droit commercial pur, logement et copropriété	Interquartier	Reconduction	14 000,00 €					1 000,00 €		pas de FIPD	500,00 €	Tout public	156	24 personnes au PAD de Metz-Borny
	EPE Lutte contre la radicalisation	Réalisation d'une étude auprès de travailleurs sociaux face à la radicalisation	Interquartier	Nouvelle	15 000,00 €	1 000,00 €						5 000,00 €	0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
	LA PASSERELLE Lutte contre les radicalisation	Travail sur le lien entre radicalisation et internet. Travail sur l'élaboration de contre-discours.		Nouvelle	13 500,00 €	1 000,00 €						6 600,00 €	0,00 €	Habitants, élèves et internautes	100 personnes 60 élèves 500 internautes	150 personnes plus de 600 vues sur le reportage web
	LIGUE DES DROITS DE L'HOMME Lutte contre les discriminations	Actions de prévention des discriminations et accompagnement de publics pour le respect des droits.	Interquartier	Nouvelle	12 000,00 €	2 200,00 €								Jeunes de 15 à 25 ans		200 personnes
2.2- En luttant contre tout type de discriminations	MRAP Lutte contre le racisme	Actions de prévention et de lutte contre le racisme.	Interquartier	Reconduction Dossier papier	3 550,00 €	1 750,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
2.1.3. Travailler sur la représentation de la femme et sur les rapports fille-garçon 1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.3.3. Favoriser les pratiques sportives pour tous	PLANET AVENTURE ORGANISATION La Saharienne Séries 2017	Organisation d'évènement sportif pour sensibiliser à la violence faite aux femmes.	Interquartier	Nouvelle	40 100,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €					rejet FIPD	0,00 €	Femmes adultes		368 femmes

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
1.5 - En modifiant l'image, les représentations des quartiers 2.2- En luttant contre tout type de discriminations 3.1 - En créant du lien entre développement économique et emploi des habitants	VILLE DE METZ Plan Territorial de Prévention des Discriminations	Soutien aux associations, mise en place 'un programme d'actions destinée à sensibiliser les citoyens à la prévention des discriminations	Interquartier (Metz)	Reconduction (manque fiche présentation)	47 000,00 €	39 500,00 €							7 500,00 €	Tout public		Plus de 500 personnes
	VILLE DE METZ Projets sur la radicalisation	Mise en place de journées de formation et de sensibilisation sur la radicalisation à destination de policiers municipaux et de travailleurs sociaux.	Interquartier	Nouvelle	8 000,00 €	4 000,00 €						4 000,00 €	0,00 €	Agents de la Police Municipale, Educateurs et tout personnel proche de publics	50 personnes	46 personnes
1.5 - En modifiant l'image, les représentations des quartiers 2.2- En luttant contre tout type de discriminations 3.1 - En créant du lien entre développement économique et emploi des habitants	Ville de Woippy Plan Territorial de Prévention des Discriminations	Poursuite de l'action menée en 2016 autour de la thématique de la discrimination dans l'emploi. Mise en lumière de parcours de réussite pour valoriser l'image des habitants des quartiers potentiellement discriminés selon plusieurs critères (âge, sexe, origine, adresse...) avec, en point d'orgue, l'organisation de la cérémonie "Trophées de la Réussite". Mobilisation et implication des acteurs économiques et partenaires.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	14 087,00 €			9 087,00 €					5 000,00 €	Tout public	100	Environ 100 participants dont 75% habitants des QPV ainsi qu'une trentaine de partenaires (associations, collectivités, centres sociaux, entreprises...)
Sous-Total "Médiation, prévention de la délinquance et accès aux droits"						70 450,00 €	8 000,00 €	24 103,00 €	8 000,00 €	32 900,00 €	0,00 €	48 982,00 €	33 390,00 €			
APPRENTISSAGE DU FRANCAIS ET ALPHABETISATION																
2.1.1. Favoriser l'apprentissage du français 2.2 - En luttant contre tout type de discriminations	ADAC'S Atelier lecture et écriture	Mise en place d'ateliers destinés à l'acquisition de compétences en langue française, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.	Bellecroix	Reconduction	3 000,00 €	1 000,00 €							0,00 €	Habitants du quartier de Bellecroix	40 personnes	50 personnes
2.11. Favoriser l'apprentissage du français 2.12. Favoriser un accompagnement personnalisé	AFA Les ateliers ISA	Démarche d'insertion sociale et professionnelle. Différents thèmes sont abordés : la santé, la famille, l'environnement, le code de la route...	Borny	Reconduction	25 000,00 €	2 000,00 €							1 500,00 €	Adultes d'origine étrangère, toutes nationalités	30 personnes	31 personnes
1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 2.1.1. Favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des femmes 2.12.3. Multiplier les points et initiatives d'accompagnements des publics	ANIM'FLE BORN Y Apprentissage du Français Langue Etrangère et alphabétisation pour adultes	Organisation de cours de français et d'alphabétisation pour adultes d'origine étrangère.	Borny	Reconduction	5 624,00 €	2 800,00 €							0,00 €	Adultes ayant besoin d'apprendre ou d'améliorer leur connaissance de la langue française	300 personnes	302 personnes
2.3.2. Créer, maintenir, professionnaliser et coordonner l'offre de l'écrivain public 2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux droits 2.11. Favoriser l'apprentissage du français	ASBH Ateliers sociolinguistiques et développement des performances administratives	Aide à tout public rencontrant des difficultés dans les démarches administratives ou autres. Les ateliers socio-linguistiques ont pour finalité l'apprentissage du français à un public adulte.	Haut de Vaillières Sablon Sud	Nouvelle	28 760,00 €	8 500,00 €							2 000,00 €	Public mixte adulte	28 personnes	21 personnes
2.11- En favorisant l'apprentissage du français 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel	CACS GEORGES LACOUR Apprentissage du français	Cours de français langue étrangère, en collectif ou individuel.	La Patrotte Metz Nord	Reconduction	21 700,00 €	3 500,00 €	5 199,00 €						3 500,00 €	Tout public	180 personnes	154 personnes
2.3.2- Créer, maintenir, professionnaliser et coordonner l'offre d'écrivain public 2.12.3- Multiplier les points et initiatives d'accompagnement des publics 2.4.1- Favoriser l'accès effectif aux droits	CACS GEORGES LACOUR Ecrivain public à vocation sociale	Aide à tout public rencontrant des difficultés dans les démarches administratives ou autres.	La Patrotte Metz Nord	Reconduction	42 001,00 €	18 200,00 €							8 000,00 €	Tout public	400 personnes	440 personnes
	CCAM DE METZ BORN Y Français Langue d'Intégration	Mise en place d'ateliers destinés à l'acquisition de compétences en langue française, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.				1 000,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
Sous-Total "Apprentissage du Français et alphabétisation"						37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €			
VIVRE ENSEMBLE, CULTURE ET PARTICIPATION CITOYENNE																
2.1.1 - En favorisant l'apprentissage du français 1.10 - En accompagnant l'autonomie des jeunes dans leur vie quotidienne 2.1.2- Travailler sur les freins liés à l'emploi des femmes	ADAC'S Paroles partagées	Il s'agit de recueillir la parole des habitants du quartier pour renforcer la cohésion et le lien social. Mettre en valeur les cultures pour en faire une restitution orale et un support papier.	Bellecroix	Reconduction	37 200,00 €	5 000,00 €							2 500,00 €		Non renseigné	

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les pré-adolescents et les adolescents 1.10.2. Donner aux jeunes l'opportunité de s'engager	ADAC'S Ado Bell'	Mise à disposition d'un local pour les adolescents du quartier afin qu'ils puissent se rencontrer dans un endroit convivial, échanger et développer des projets.	Bellecroix	Nouvelle	66 525,00 €	15 000,00 €								Adolescents F et G (12/15ans) issus du quartier de Bellecroix	15 adolescents	20 adolescents
1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel	ADAC'S Fête du jeu	Mise en place d'une fête du jeu à destination des habitants du quartier de Bellecroix, au pied d'immeubles afin de favoriser les rencontres, les échanges et créer du lien social.	Bellecroix	Reconduction	2 620,00 €	1 000,00 €							0,00 €	Familles, enfants, personnes isolées issus du quartier de Bellecroix	30 familles	20 familles
	AMIS Investissons l'espace public	Mise en place de temps festifs tout au long de l'année. Organisation d'une fête de quartier en point d'orgue.	La Patrotte Metz Nord	Nouvelle	53 122,00 €	17 500,00 €							2 500,00 €	Tout public	700 personnes	780 personnes
1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel 4.8. Développer le lien entre tous les acteurs des quartiers 1.3.2 – Créer ou renforcer le lien entre les équipements culturels existants et les quartiers	AMIS Les habitants : levier de la vie sociale	Mise en place de diverses activités à destination des parents, des enfants.	La Patrotte Metz Nord	Reconduction	36 370,00 €	10 000,00 €							4 000,00 €	Tout public	100 personnes	380 personnes
1.1.2. Travailler sur les questions des incivilités, de la responsabilité personnelle et de l'éducation à la citoyenneté 1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les pré-adolescents et les adolescents	APSIS EMERGENCE OVV Séjour découverte culturelle au Portugal	Visites culturelles des environs de FARO et pratiques sportives, en partenariat avec le centre social d'Hayange.	La Patrotte Metz Nord	Nouvelle	6 704,00 €	1 250,00 €							1 250,00 €	Adolescents F et G	7 adolescents	6 adolescents
1.2.3. promouvoir les enjeux de citoyenneté et laïcité 1.3.3. Favoriser les pratiques sportives pour tous 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les adolescents et les pré-adolescents	APSIS EMERGENCE Barcelone ou grandir par le voyage	Visites culturelles de BARCELONE.	Borny	Nouvelle	7 188,00 €	1 600,00 €							0,00 €	Adolescents F et G de 15 à 16 ans	7 adolescents	7 adolescents
1.2.3. promouvoir les enjeux de citoyenneté et laïcité 1.3.3. Favoriser les pratiques sportives pour tous 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les adolescents et les pré-adolescents	APSIS EMERGENCE Char à voile en Baie de Somme	Séjour sportif et culturel.	Borny	Nouvelle	7 188,00 €	800,00 €							1 000,00 €	Adolescents F et G de 15 à 16 ans	7 adolescents	7 adolescents
1.2.3. promouvoir les enjeux de citoyenneté et laïcité 1.3.3. Favoriser les pratiques sportives pour tous 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les adolescents et les pré-adolescents	APSIS EMERGENCE Séjour Culturel et évènement sportif à Paris	Découverte culturelle de Paris et participation au Championnat du Monde de Lutte.	Borny	Nouvelle	10 782,00 €	1 250,00 €							1 250,00 €	Adolescents F et G de 12 à 16 ans	9 adolescents	9 adolescents
1.2.3. promouvoir les enjeux de citoyenneté et laïcité 1.3.3. Favoriser les pratiques sportives pour tous 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les adolescents et les pré-adolescents	APSIS EMERGENCE Séjour linguistique à Londres	Séjour annulé.	Borny	Nouvelle	7 688,00 €	800,00 €							1 000,00 €	-	-	-
1.2.3. promouvoir les enjeux de citoyenneté et laïcité 1.3.3. Favoriser les pratiques sportives pour tous 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les adolescents et les pré-adolescents	APSIS EMERGENCE Séjour sportif en Ardèche	Séjour annulé.	Borny	Nouvelle	6 788,00 €	700,00 €							700,00 €	-	-	-
1.3.3. Favoriser la pratique sportive pour tous 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les adolescents et les adolescents	APSIS EMERGENCE Séjour sportif et culturel dans les Vosges	Séjour annulé.	Borny	Nouvelle	6 488,00 €	944,00 €							944,00 €	-	-	-
2.1.3. Travailler sur la représentation de la femme 1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.5.1. Rendre visible les atouts des quartiers et de leurs habitants	APSIS EMERGENCE Atelier Djembé	Mobilisation d'un groupe d'adolescentes pour pratiquer le djembé et créer une réalisation singulière qui sera présentée lors de la fête de quartier.	La Patrotte Metz Nord	Nouvelle	3 180,00 €	1 000,00 €							0,00 €	Adolescents F et G	8 adolescents	8 adolescents

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
1.2.3. promouvoir les enjeux de citoyenneté et laïcité 1.3.3. Favoriser les pratiques sportives pour tous 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les adolescents et les pré- adolescents	APSIS EMERGENCE Séjour sportif	Séjour annulé	Bellecroix	Nouvelle	3 354,00 €	850,00 €							0,00 €	-	-	-
2.1.3. Travailler sur la représentation de la femme 1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.5.1. Rendre visible les atouts des quartiers et de leurs habitants	APSIS EMERGENCE Séjour danse	Mise en place d'un stage de renforcement en danse Hip-Hop à destination d'un groupe de jeunes adolescentes.	Bellecroix	Nouvelle	2 450,00 €	650,00 €							0,00 €	Adolescents F	7 adolescentes	5 adolescentes
1.2.3. promouvoir les enjeux de citoyenneté et laïcité 1.3.3. Favoriser les pratiques sportives pour tous 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les adolescents et les pré- adolescents	APSIS EMERGENCE Manifestations sportives et culturelles	Manifestation reportée en 2018.	Bellecroix	Nouvelle	5 500,00 €	1 500,00 €							0,00 €	-	-	-
1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel 4.8. Développer le lien entre tous les acteurs des quartiers	ASBH Centre social Pioche J'anime mon quartier	Organisation d'animations tout au long de l'année avec la mobilisation des partenaires et des habitants.	Sablon Sud	Reconduction	25 040,00 €	1 800,00 €							0,00 €	Habitants du quartier de Sablon- Sud et des environs	700 personnes	750 personnes
1.4 - En luttant contre l'isolement des individus 1.2 - En travaillant sur les représentations portées sur l'appartenance réelle ou supposée à des « groupes »	ASSOCIATION DES LAOTIENS DE MOSELLE Activités quotidiennes	Actions culturelles et de loisirs destinées à renforcer le lien social et l'interculturalité.	Borny	Reconduction	46 086,00 €	14 500,00 €							3 000,00 €	Tout public	320 personnes	408 personnes
1.4 - En luttant contre l'isolement des individus 1.2 - En travaillant sur les représentations portées sur l'appartenance réelle ou supposée à des « groupes »	ATTM Histoire de l'immigration turque	Travail sur la réalisation d'une exposition et de vidéos sur l'histoire de l'immigration turque en Moselle	Borny	Reconduction Pas de fiche	34 772,00 €	4 000,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.5.4. Valoriser les talents et réussite des habitants 1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel	BOUCHE A OREILLE OVV Fais ton show, fais ton CD	Mise en place d'ateliers d'écriture, mise en musique et enregistrement de CD.	Borny	Reconduction	3 750,00 €	1 264,00 €							1 264,00 €	Adolescents de 11 à 16 ans	30 adolescents	22 adolescents
1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.5.4. Valoriser les talents et réussite des habitants 1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel	BOUCHE A OREILLE OVV Le Petit Journal Culturel des Jeunes	Mise en place d'une émission Web TV qui permet aux jeunes de découvrir et faire découvrir l'univers culturel et artistique de Metz.	Borny	Reconduction	6 280,00 €	2 640,00 €							2 640,00 €	Adolescents de 11 à 16 ans	15 adolescents	11 adolescents
1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.5.4. Valoriser les talents et réussite des habitants 1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel	BOUCHE A OREILLE OVV Street Art - Art Urbain	Mise en place d'ateliers sur les formes d'art graphiques, apprentissage des techniques et connaissances des supports.	Borny	Nouvelle	2 440,00 €	686,00 €							1 000,00 €	Adolescents de 11 à 16 ans	20 adolescents	13 adolescents
1.3.3. Favoriser la pratique sportive pour tous 1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel 3.7.5. Aménager des espaces de vies extérieures 4.8. Développer le lien entre tous les acteurs des quartiers	CACS GEORGES LACOUR Activ'Eté à Lacour	Animations (culturelles, sportives, activités manuelles) au pied des immeubles pour les 5/12 ans pendant deux semaines en été.	La Patrotte Metz Nord	Reconduction	15 650,00 €	3 500,00 €	2 500,00 €						3 500,00 €	Adolescents du quartier de Metz- Nord/Patrotte	50 personnes	46 personnes
1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les pré-adolescents et les adolescents	CACS GEORGES LACOUR OVV + Mini séjour sportif et nature	Découverte de la forêt, la nature, les animaux et la pratique de la marche lors de mini-camps.	La Patrotte Metz Nord	Nouvelle	7 501,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €						2 000,00 €	Adolescents du quartier de Metz- Nord/Patrotte	7 personnes	6 personnes
1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les ado 1.10.2 - Donner aux jeunes l'opportunité de s'engager 1.1.2 - Travailler sur la question (...) de l'éducation à la citoyenneté	CACS LACOUR OVV + Séjour éco- citoyen	Sensibilisation à l'environnement et au développement durable lors d'un séjour dans la région de BORDEAUX.	La Patrotte Metz Nord	Reconduction	8 001,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €						3 000,00 €	Adolescents du quartier de Metz- Nord/Patrotte	7 personnes	6 personnes

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)	
1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les ado 1.10.2 - Donner aux jeunes l'opportunité de s'engager 1.1.2 - Travailler sur la question (...) de l'éducation à la citoyenneté	CACS LACOUR Vivre entre adolescents	Animation d'un secteur ados pour les jeunes du quartier de 11 à 18 ans.	La Patrotte Metz Nord	Reconduction	64 397,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €						12 000,00 €	Adolescents du quartier de Metz-Nord/Patrotte	40 personnes	44 personnes	
1.1.2 - Travailler sur la question (...) de l'éducation à la citoyenneté 3.9.3 - Sensibiliser les habitants à l'environnement, à la propreté de leur cadre de vie à et l'écocitoyenneté	CACS LACOUR Environnement	Sensibilisation auprès des habitants sur les thématiques tri des déchets, consommation, cadre de vie....	La Patrotte Metz Nord	Reconduction	29 350,00 €	1 500,00 €	7 000,00 €						1 500,00 €	Tout public	100 personnes	157 personnes	
1.10 - En accompagnant l'autonomie des jeunes dans leur vie quotidienne 2.4.1- Favoriser l'accès effectif aux droits 1.4 - En luttant contre l'isolement des individus	CMSEA / Point d'Accueil Ecoute Jeunes Programme d'accompagnement vers une dynamique d'inclusion professionnelle et sociale (PAIPS)	Actions d'inclusion sociale par l'apprentissage de base et d'accompagnement vers une intégration progressive dans l'emploi et/ou vers la formation des jeunes qui sont dans une extrême précarité.	Interquartier	Reconduction	117 496,00 €		77 600,00 €			5 000,00 €		15 000,00 €	0,00 €	Jeunes	80	895	
3.9.4. Encourager la participation des habitants par leur fonction "d'expert du quotidien", sur l'analyse et l'observation des dysfonctionnements urbains 4.6. Aider l'habitant à être "acteur" de son quartier 4.7. Mettre en place et animer les	COJEP Conseils citoyen	Formation, accompagnement et animation des 5 Conseils citoyens messins	Interquartier Metz	Reconduction	74 463 €	25 000,00 €							19 500,00 €	Conseillers citoyens			
Favoriser le bien être ensemble Lutter contre les discriminations et favoriser l'égalité femme - homme 4.6. Aider l'habitant à être "acteur" de son quartier	COMPAGNIE ROLAND FURIEUX D'ici et d'ailleurs	La question de l'identité est abordée au travers du prisme des différents territoires que l'on habite les espaces du quotidien mais aussi ceux de l'ailleurs, ceux dont on vient, ou ceux dont on rêve ...Ce dialogue s'incarnera au travers de la parole, du chant et du corps	La Patrotte Metz Nord	Nouvelle	20 000,00 €	4 000,00 €							3 000,00 €	Habitantes du quartier fréquentant les centres sociaux	10 femmes	6 femmes	
1.5.1. Rendre visible les atouts des quartiers et de leurs habitants 1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les pré-adolescents et les adolescents	CPN COQUELICOTS Habitat - Dynamique - Village	Mis en place d'actions écocitoyennes sur le quartier des hauts de Vallières en direction des familles et animation de l'espace écocitoyen.	Haut de Vallières	Reconduction	25 000,00 €	4 000,00 €							3 000,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	
1.3.2. Créer ou renforcer le lien entre les équipements culturels existants et les quartiers	Culture 21 Formation patrimoine culturel et accessibilité	Action de formation à la médiation culturelle complémentaire du centre de ressources.	Interquartier	Reconduction	11 535,00 €	4 500,00 €							0,00 €	Habitants des QPV	10 personnes	34 personnes	
	Culture 21 Graphies Métro-Polis	les membres de 6 groupes d'habitants des QPV vont mettre en œuvre des mots symbolisant pour eux leur quartier graphiquement et oralement	Interquartier	Nouvelle	11 535,00 €	3 000,00 €									Habitants des QPV	27 personnes	27 personnes
1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les pré-adolescents et les adolescents 3.5.2. Favoriser l'accès à l'ensemble des équipements 1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel	ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE Explorateurs au collège	Mise en place d'ateliers hebdomadaires (découverte du patrimoine, de l'artisanat, de l'entreprise...) pour une participation à une exploration au cours d'un week-end.	Saint Eloy Boileau Pré Génie Borny	Nouvelle	4 582,00 €	750,00 €	367,00 €	750,00 €					0,00 €	Elèves de 4ème du Collège des Hauts de Blémont	10 collégiens	6 collégiens	
1.4.1. Travailler sur le lien intergénérationnel 2.6.4. Maintenir et développer les actions de soutien à la parentalité 4.9. Favoriser le travail en réseau des associations dans les quartiers	FAMILLE LORRAINE 1 clic et je souris	Mise en place d'ateliers divers permettant aux parents et aux enfants d'avoir une activité commune afin de développer des moments conviviaux.	Borny	Nouvelle	3 100,00 €	930,00 €							0,00 €	Familles ayant des enfants de 6 à 13 ans, adhérents à l'association	80 personnes	44 personnes	

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
1.4- En luttant contre l'isolement des individus 1.4.1- travailler sur le lien social et intergénérationnel 2.5.2 - en améliorant la prévention et l'éducation à la santé (alimentation),	FAUVE / agit pour manger mieux	Mise en place d'ateliers d'éducation culinaire adaptés à différents publics fragilisés OBJECTIFS : 1) Apprendre à manger mieux par la pédagogie active et l'apprentissage par l'expérience : - modifier les comportements alimentaires, - cuisiner différemment, avec des produits de saison - proposer une cuisine abordable, riche en goût. 2) Rompre l'isolement et tisser du lien : réapprendre la convivialité, lutter contre l'exclusion, mixer les publics et favoriser la relation intergénérationnel, valoriser les participants... Action menée en partenariat étroit avec le CCAS de Woippy	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Nouvelle	16 460,00 €			500,00 €					0,00 €	Public en difficultés sociales, isolés, femmes des quartiers	10 personnes par groupe, soit 30 pour 3 groupes	30 participants pour 2 sessions organisées (mai/juin et octobre/novembre) répartis en 3 groupes
1.2.3. Promouvoir les enjeux de citoyenneté et de laïcité 1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel 3.7.5. Aménager des espaces de vies extérieures	FRUITS ET VIN DE METZjardins collectifs vignes et arbres fruitiers	Mise en place d'un jardin partagé.	La Patrotte Metz Nord	Nouvelle	9 600,00 €	1 000,00 €							0,00 €	Habitants du quartier de Metz-Nord/Patrotte	50 personnes	40 personnes
1.4- En luttant contre l'isolement des individus 1.2 - En travaillant sur les représentations portées sur l'appartenance réelle ou supposée à des « groupes »	HISTOIRES VIETNAMIENNES livre		Borny	Reconduction Dossier papier	34 300,00 €	3 000,00 €							0,00 €	Non renseigné		
1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel 1.4.3. Favoriser la place des personnes âgées dans les QPV 1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée	INTEMPORELLE Au-delà des murs	Activités intergénérationnelles : ateliers cirque, théâtre, cuisine et sport. Organisation de soirées thématiques.	Bellecroix Haut de Vallières	Nouvelle	35 100,00 €	2 500,00 €							2 000,00 €	Non renseigné		
1.1.2 - Travailler sur la question (...)de l'éducation à la citoyenneté	IRA DE METZ City raid	Mise en place d'une journée d'animation à Belecroix en direction des jeunes du collège pour travailler la question de la citoyenneté	Bellecroix	Nouveau projet (dossier papier)	9 000,00 €								3 000,00 €	Non renseigné		
	LA CAVAVANNE	Mise en place d'ateliers d'animation dans les écoles avec des ateliers de découverte des arts du cirque. Organisation de spectacles.	Sablon Sud	Nouvelle	37 308,00 €	3 000,00 €							0,00 €	Habitants du quartier de Sablon-Sud et scolaires (maternelles et primaires)		2 925 personnes
1.5.1 - Rendre visible les atouts des quartiers et de leurs habitants 1.5.3 - Développer et diffuser des contenus médiatiques 1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les ado	LA PASSERELLE Bornybuzz : vers un média de proximité participatif et citoyen	Mise en place d'un média de proximité, participatif et citoyen. Il présente l'actualité locale, réalise des portraits d'habitants et valorise les initiatives et les réussites.	Interquartier	Reconduction	196 610,00 €	23 000,00 €	8 000,00 €						10 000,00 €	Les habitants	800 personnes 60 000 vues sur les sites et réseaux	960 personnes 150 000 vues sur les sites et réseaux
4.1. construire des projets partagés à l'échelle des quartiers 4.2. Identifier les actions structurantes, favoriser leur continuité et capitaliser les expériences 4.8. Développer le lien entre tous les acteurs des quartiers	LA PASSERELLE Animation de territoire	Animation de groupes parentalité/groupe LCD. Mise en place et suivi des micro-sites de quartiers. Accompagnement de petites associations.	Interquartier Metz	Reconduction	64 012,00 €	35 000,00 €							0,00 €	Tout public	30 associations et partenaires	40 associations et 5 services de collectivités
1.10.1 - Développer et coordonner des outils de mise en situation concrète pour les jeunes 4.9- Favoriser le travail en réseau des associations dans les quartiers 1.1.2 - Travailler sur la question (...)de l'éducation à la citoyenneté	LA PASSERELLE Médiation numérique et éducation à l'image	Il s'agit, à travers ce projet, de permettre aux jeunes de s'approprier les nouveaux médias tout en musclant leur esprit critique.	Interquartier	Reconduction	45 910,00 €	3 000,00 €	12 000,00 €						2 000,00 €	Adolescents et jeunes adultes	115 jeunes de 12 à 18 ans	197 jeunes de 12 à 18 ans
1.2.3. Promouvoir les enjeux de citoyenneté et laïcité 1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel 1.5.. Valoriser les talents et réussites des habitants	MDESIGN Repair Café	Ateliers visant à permettre aux participants de réparer des objets au quotidien afin de mettre fin au "tout est à jeter".	La Patrotte Metz Nord Sablon sud	Nouvelle	14 400,00 €	2 500,00 €							2 500,00 €	Habitants du quartier de Metz-Nord/Patrotte et Sablon-Sud	100 personnes	92 personnes

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.3.1. Favoriser les pratiques culturelles et l'accès aux équipements 1.3.2.Créer ou renforcer le lien entre les équipements culturels existants dans les QPV	MDESIGN FabLab	Découverte, formation et utilisation de nouvelles technologies dans le cadre d'ateliers à destination des enfants et des adolescents. Réalisation d'objets dans le cadre de projets personnels ou collectifs.	La Patrotte Metz Nord Sablon sud	Nouvelle	11 100,00 €	3 000,00 €							3 000,00 €	Pré-ados et adolescents du quartier de Metz-Nord/Patrotte et Sablon-Sud	36 adolescents	36 adolescents
1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les ado 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel 1.5.1 - Rendre visible les atouts des quartiers et de leurs habitants	MJC BOILEAU PRÉ GENIE Ateliers FabLab	Poursuite de la sensibilisation des jeunes aux nouvelles technologies en leur permettant l'accès aux outils de demain. Développement de l'estime de soi par la valorisation des capacités et compétences. Utilisation des moyens de fabrication de l'éco FabLab de Mdesign, orienté développement durable : formation aux logiciels de création assistée par ordinateur, réalisation d'un projet personnel puis d'un projet collectif. Valorisation des jeunes par la reconnaissance de leurs réalisations. Familiarisation avec les outils novateurs : modélisation 2 et 3D, impression 3D, utilisation de machines à commandes numériques. ACTION REPORTEE SUR 2018	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	14 050,00 €	1 100,00 €		2 200,00 €					2 600,00 €	Jeunes des QPV	60 bénéficiaires	Non renseigné
1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les ado 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel 1.5.1 - Rendre visible les atouts des quartiers et de leurs habitants	MJC BOILEAU PREGENIE Repair Café (café des réparations)	OBJECTIF : Modifier les modes de consommation : éviter le "tout à jeter", proposer la réparation ou le réemploi des objets, conseiller pour mieux acheter. Organisation de 4 "Repair Café" par an, dans les locaux de la MJC, en présence d'une quinzaines de "bricoleurs" experts et de bénévoles chargés de l'accueil et de l'orientation des usagers. ACTION REPORTEE SUR 2018	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	9 250,00 €	900,00 €		1 800,00 €					2 700,00 €	Habitants du QPV Saint-Eloy Boileau-Pré-Génie et au-delà pour faire connaître les QPV	Une 100e de bénéficiaires	
	MJC BOILEAU PREGENIE Lorsque la musique fait le lien	Atelier organisé dans le studio d'enregistrement de la structure pour les ados et pré-ados du QPV. Travail sur les différentes étapes de la mise en œuvre d'une chanson : écriture, musique (MAO), enregistrement... Travailler ensemble et s'écouter, réaliser un projet.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Nouvelle	11 400,00 €	500,00 €		800,00 €					0,00 €	Pré-adolescents et adolescents de 12 à 17 ans	30 bénéficiaires	Non renseigné
1.1.2 - Travailler sur la question (...)de l'éducation à la citoyenneté 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel 1.10.2 - Donner aux jeunes l'opportunité de s'engager	MJC BOILEAU PREGENIE Vers un nouveau cadre de vie secteur pré ados et ados	Proposer un lieu d'accueil aux adolescents et pré-adolescents, où les notions de convivialité, solidarité, respect, civilité et citoyenneté sont mises en avant.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	71 250,00 €	500,00 €			18 000,00 €			5 000,00 €	0,00 €	Adolescents et pré-adolescents du QPV St-Eloy Boileau-Pré-Génie	100 jeunes	Non renseigné
1.1.2 - Travailler sur la question (...)de l'éducation à la citoyenneté 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel 1.5.1 - Rendre visible les atouts des quartiers et de leurs habitants	MJC BOILEAU PREGENIE "Les passeurs de goût : la cuisine à la française"	Travail sur le bien vivre ensemble par le biais de la cuisine, vecteur de partage, convivialité, plaisir, commun à toutes les cultures et propice aux échanges / Ateliers encadrés par un cuisinier professionnel, ouverts à tous / Accompagnement artistique et communication pour aboutir à une création éditoriale.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	19 310,00 €			1 500,00 €					0,00 €	Tous publics QPV Action inter-générationnelle		Non renseigné
1.1 - En luttant contre la délinquance et les incivilités 1.3 -En développant l'accès à la culture et aux sports (...) 1.10.2 - Donner aux jeunes l'opportunité de s'engager	MJC METZ BORNY Mise en place d'un secteur adolescent durable à la MJC	La MJC a créé avec des jeunes, un local où ils peuvent se réunir et imaginer ensemble des projets.	Borny	Reconduction	84 900,00 €	19 000,00 €							19 000,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1.1 - En luttant contre la délinquance et les incivilités 1.3 -En développant l'accès à la culture et aux sports (...) 1.10.2 - Donner aux jeunes l'opportunité de s'engager	MJC METZ BORNY Amplification de l'Animation de rue sur tout le quartier	Animations au pied des immeubles pour les 5/12ans pendant 4 semaines en été.	Borny	Reconduction	41 900,00 €	9 500,00 €	12 000,00 €						9 500,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les pré-adolescents et adolescents	MJC METZ BORNY Samedi c'est permis	Mise en place d'activités pour parents et enfants les samedis après-midis.	Borny	Reconduction	41 487,00 €	6 500,00 €	18 227,00 €						0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
1.10.2. Développer et coordonner des outils de mise en situation concrète pour les jeunes 3.5.3. Travailler sur les connexions avec les attractivités périphériques du quartier 1.5.3. Rendre visible les atouts du quartier et leurs habitants	MJC METZ BORNY Ouverture d'un local d'animation sur le secteur Bergson / Michelet	A travers ce nouveau lieu, la MJC souhaite développer des actions d'éducation populaire en direction des habitants de ce quartier ayant intégré en 2015 la politique de la ville	Borny	Nouvelle	13 550,00 €	6 500,00 €							2 000,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1.1. Lutter contre la délinquance et les incivilités 1.2. Travailler sur les représentations portées sur l'appartenance réelle ou supposée des groupes 1.3. Développer l'accès à la culture et aux sports	MJC METZ BORNY La MJC grandeur nature	Développement d'activités citoyennes et écologiques à destination des enfants et des adolescents.	Borny	Nouvelle	50 488,00 €	10 000,00 €							17 000,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1.1. Lutter contre la délinquance et les incivilités 1.2. Travailler sur les représentations portées sur l'appartenance réelle ou supposée des groupes 1.3. Développer l'accès à la culture et aux sports	MJC METZ BORNY Etre sans avoir - séjour zéro consommation marchande	Projet de camp itinérant autonome et sans argent.	Borny	Nouvelle	54 820,00 €	4 500,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les ado 1.1.2 - Travailler sur la question (...)de l'éducation à la citoyenneté	MPT WOIPPY OVVV Séjour neige	Séjour neige dans les Vosges (VS février 2017). Immersion dans un milieu montagnard et pratique des sports de glisse. Confrontation à un autre mode de vie. Responsabilisation et participation aux prises de décision de la vie quotidienne (organisation, gestion...). Respect du lieu d'hébergement.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	9 055,00 €			2 500,00 €					1 000,00 €	Jeunes des QPV de 11 à 17 ans	20 bénéficiaires	
1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les ado 1.1.2 - Travailler sur la question (...)de l'éducation à la citoyenneté	MPT WOIPPY OVVV Séjour été 2017	Séjour en bord de mer (Basse Normandie et Vendée) Découverte d'une autre région (et d'un autre cadre de vie. Participation active à la vie quotidienne (organisation séjour, repas, gestion budget...). Pratique d'activités physiques et visites culturelles.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	10 800,00 €			3 500,00 €					1 000,00 €	2 groupes de jeunes 11/14 ans : séjour dans le Calvados 15/17 ans : séjour en Vendée	20 bénéficiaires	
4.12- Instaurer un suivi régulier du Contrat de Ville par la mise en place d'outils d'évaluation 4.13- S'assurer de la correspondance entre objectifs du Contrat et moyens mis en place	VILLE DE WOIPPY Equipe opérationnelle	Cette action a pour objectif la mise en œuvre concrète du programme d'actions de la ville de Woippy, dans le cadre du Contrat de Ville de Metz Métropole. Elle consiste à suivre le déroulement des actions, à maintenir les relations entre les porteurs de projet, la Ville et l'Etat. L'équipe opérationnelle participe également à toutes les instances de pilotage, de suivi et d'animation du Contrat de Ville.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	39 985,00 €			28 985,00 €					11 000,00 €	Tous publics concernés par les actions mises en place par les structures	Environ 900 personnes	Environ 900 personnes
Sous-Total "Vivre ensemble, culture et participation citoyenne"						281 914,00 €	149 694,00 €	42 535,00 €	18 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	158 848,00 €			
EDUCATION, PARENTALITE ET FAMILLES																
2.7. Lutter contre le décrochage scolaire 2.8. Poursuivre et renforcer les DRE 2.6.4. Maintenir et développer les actions de soutien à la parentalité	ADAC'S Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	Dispositif à destination des enfants du CP au CM2. Il s'agit d'actions d'accompagnement à la scolarité, d'aider les enfants à acquérir des méthodes.	Bellecroix	Reconduction	39 348,00 €	12 000,00 €							12 000,00 €	Enfants des écoles primaires (CPàCM2) et collégiens (Jlagneau) du quartier de Bellecroix	70 enfants	66 enfants 53 familles
2.7- En luttant contre le décrochage scolaire (...) 2.2- En luttant contre tout type de discriminations 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel	AFEV Accompagnement individualisé	Afin de lutter contre les inégalités éducatives, chacun des étudiants bénévoles de l'AFEV s'engage à accompagner individuellement un enfant, repéré pour ses difficultés éducatives.	Borny La Patrotte Metz Nord	Reconduction	54 218,00 €	4 000,00 €	14 830,00 €						2 500,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
2.7- En luttant contre le décrochage scolaire (...) 2.8- En poursuivant et renforçant les DRE 2.6.4- Maintenir et développer les actions de soutien à la parentalité	AFA Contrat Local d'Accompagnement Scolaire	Dispositif à destination des enfants du CP au CM2. Il s'agit d'actions d'accompagnement à la scolarité, d'aider les enfants à acquérir des méthodes.	Borny	Reconduction	12 500,00 €	4 000,00 €							2 000,00 €	Enfants scolarisés du CP au CM2	30 enfants	30 enfants
1.10.2 - Donner aux jeunes l'opportunité de s'engager	AMSED Permanences mensuelles	Il s'agit d'accompagner, d'appuyer et de conseiller les jeunes des QPV dans leurs projets à envergure européenne ou internationale.	Interquartier	Reconduction	8 500,00 €	2 000,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
2.7- En luttant contre le décrochage scolaire (...) 2.8- En poursuivant et renforçant les DRE 2.6.4- Maintenir et développer les	ASBH Centre social Pioche CLAS	Dispositif à destination des enfants du CP au CM2. Il s'agit d'actions d'accompagnement à la scolarité, d'aider les enfants à acquérir des méthodes.	Sablon Sud	Reconduction	66 056,00 €	8 623,00 €							2 500,00 €	Elèves en primaire (CP à CM2) et Collégiens du quartier de Sablon-Sud	56 élèves	52 élèves
2.7- En luttant contre le décrochage scolaire (...) 2.13- En développant l'ambition et les parcours de réussite, notamment en retravaillant le rapport à l'école et aux études supérieures	ATTM Université populaire	Des habitants de Borny s'emparent d'un sujet et créent des moments d'échanges de savoir avec l'appui de spécialistes, d'universitaires...	Borny	Reconduction Pas de fiche	40 416,00 €	4 000,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
2.8- En poursuivant et renforçant les DRE 2.6.4- Maintenir et développer les actions de soutien à la parentalité	CACS GEORGES LACOUR Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	Dispositif à destination des enfants du CP au CM2. Il s'agit d'actions d'accompagnement à la scolarité, d'aider les enfants à acquérir des méthodes.	Borny	Reconduction	29 200,00 €	7 000,00 €							7 000,00 €	Elèves en primaire (CP à CM2)	30 personnes	37 personnes
	CCAM DE METZ BORNLY Aides aux devoirs	Aide aux devoirs et soutien à la parentalité				1 500,00 €								Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
2.6. Accompagner les parents et les mobiliser dans leur rôle éducatif 2.8. Poursuivre et renforcer les DRE	CCAS DE WOIPPY Dispositif de Réussite Educative	Mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur des enfants en difficulté, avec suivis individualisés, articulés en 3 VOLETS : 1. SANTE : Psychomotricité, soutien psychologique. 2. SOCIAL : Communication familles et aide à la parentalité. 3. EDUCATIF : orchestre à l'école, ateliers Langage et Aide à la Lecture, échecs, chant, musique, reporter en herbe, judo... OBJECTIFS : soutenir les familles sur le plan psychologique et social, dans leur rôle de parents et notamment le suivi de la scolarité de leurs enfants. Remédier aux problèmes de santé des enfants. Renforcer les lieux d'écoute et de paroles.	Saint Eloy Pré Génie	Reconduction	258 512,00 €			64 628,00 €					193 884,00 €	Enfants scolarisés sur le QPV, soit 7 établissements scolaires concernés : 4 maternelles, 2 élémentaires, 1 collège, situés en ZEP+ 1 école élémentaire en quartier de veille.	270 bénéficiaires estimés	243 enfants suivis sur 334 ciblés
2.6. Accompagner les parents et les mobiliser dans leur rôle éducatif 2.8. Poursuivre et renforcer les DRE	CCAS DE METZ Dispositif de Réussite Educative	Dispositif de la loi de la Cohésion Sociale de janvier 2005, le PRE a pour objectif de proposer un soutien individualisé et personnalisé à des enfants repérés. Il repose sur une approche générale des problèmes des enfants.	Interquartiers	Reconduction	319 500,00 €	149 500,00 €							170 000,00 €	Enfants de 2 à 16 ans	500 enfants	639 enfants
2.7- En luttant contre le décrochage scolaire (...) 2.2- En luttant contre tout type de discriminations 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel	CMSEA / EPS METZ Aide à la réussite	En partenariat avec le Collège Rabelais, des actions sont proposées aux jeunes rencontrant des difficultés scolaires ou en voie de décrochage.	Sablon Sud	Reconduction	27 900,00 €	8 000,00 €						0,00 €	0,00 €	Adolescents et jeunes adultes de 11 à 21 ans	50 personnes	104 personnes
2.7.2. Promouvoir l'importance de l'assiduité scolaire 2.7.3. Prévenir le décrochage scolaire 2.7.4. Accompagner les décrocheurs scolaires de plus de 16 ans	CMSEA / EPS WOIPPY La boîte à outil	Accompagnement individuel de jeunes pré-décrocheurs et de leur famille pour favoriser leur réussite et lever les freins et difficultés scolaires, en proposant un parcours différent et valorisant pour le jeune, orienté sur une ouverture à la culture, au sport, à la musique, à la nature... en partenariat avec les structures locales existantes. ACTION REPORTEE SUR 2018	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Nouvelle	15 250,00 €			2 500,00 €					1 500,00 €	Collégiens pré-décrocheurs	40 bénéficiaires	
2.9.2. S'appuyer sur le REP 1.3.1. Favoriser les pratiques culturelles	COLLEGE JULES FERRY Elèves méritants	Favoriser l'ambition scolaire des élèves en leur donnant des bases culturelles. OBJECTIFS : - découverte de lieux et d'événements culturels, - enrichissement personnel, - développement d'un regard critique, - ouverture sur l'autre et l'ailleurs.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Nouvelle	1 584,00 €			900,00 €					0,00 €	Elèves de 6e et 5e du Collège Jules Ferry situé en REP+	36 élèves	
1.3.1. Favoriser les pratiques culturelles et l'accès aux équipements 1.5.4. Valoriser les talents et réussites des habitants 1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les adolescents	EMARI Orchestre au Collège	une trentaine de collégiens participent à cet ensemble instrumental avec pour objectif de leur redonner confiance, de valoriser leurs compétences et ainsi prévenir les risques de décrochage scolaire.	Borny	Reconduction	9 000,00 €					2 500,00 €			1 500,00 €	Collégiens	38	38

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
2.7. Lutter contre le décrochage scolaire 3.5.2. Favoriser l'accès à l'ensemble des équipements 1.9.1. Proposer une offre adaptée pour les pré-adolescents et les adolescents	GRAOULAB D'un jeu à l'autre	création de jeux interactifs par des jeunes adultes de l'école dela deuxième chance pour des enfants du QPV intercommunal	Saint Eloy Boileau Pré Génie	NouvelleVDM et VDW sur même ligne	12 748,00 €	1 750,00 €		1 000,00 €					1 500,00 €	Tout public	30 personnes	30 personnes dont 15 enfants
	LES PETITS DEBROUILLARDS Citoyen'Science Club	Mobilisation d'équipes de bénévoles pour travailler la question de la citoyenneté, du vivre ensemble, de la diversité, aux côtés des associations des QPV	Interquartier	Nouvelle	44 178,00 €	2 500,00 €										12 animateurs formés
2.4.1 - Favoriser l'accès effectif aux droits 2.3.1 – Favoriser la médiation familiale	MARELLE Espace rencontre parents - enfants en cas de séparation difficile des parents	Construction et reconstruction du lien parents- enfants en cas de séparation difficile des parents : accompagnement et médiatisation des visites, visites en Maison d'Arrêt, et médiation Familiale.	Metz Métropole	Reconduction	256 600,00 €		40 500,00 €			14 000,00 €		11 000,00 €	0,00 €	Parents et enfants		1054 enfants et 642 familles
2.7.3- Prévenir le décrochage scolaire jusqu'à 16 ans	MPT WOIPPY Les arts du cirque à l'école	Ateliers de cirque au sein de 4 écoles maternelles du quartier de Saint-Eloy Boileau-Pré-Génie. A travers la palette d'activités du cirque (expressions corporelles, jonglage, acrobaties, coordination, équilibre...) ; aider l'enfant à se structurer, à s'épanouir, développer sa confiance en lui, développer ses habiletés motrices transposables dans la vie de tous les jours.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	5 200,00 €			3 000,00 €					2 000,00 €	40 élèves de moyenne et grande sections des 4 écoles maternelles du QPV, soit un groupe de 10 par école.	40 enfants	30 enfants suivis sur 40 ciblés
1.3.1. Favoriser les pratiques culturelles et l'accès aux équipements 1.5.4. Valoriser les talents et réussites des habitants 1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les adolescents	ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE DEMOS	Initié par la Philharmonie de Paris, DEMOS est un dispositif d'enseignement collectif de la musique, fondé sur la pratique instrumentale en orchestre et destiné à des enfants vivant sur des territoires connaissant des difficultés sociales, économiques et environnementales	Interquartier	Reconduction	388 764,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €						4 000,00 €	Enfants de 7 à 12 ans des QPV	120 enfants	120 enfants
	PEPS7 Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	Dispositif à destination des enfants du CP au CM2. Il s'agit d'actions d'accompagnement à la scolarité, d'aider les enfants à acquérir des méthodes.	Borny	Reconduction	18 231,00 €	6 000,00 €							6 000,00 €	Elèves du CP au CM2 du quartier de Metz-Borny	109 élèves	109 élèves
2.6.1. Renforcer le lien entre les parents et les équipes éducatives dans les établissements scolaires 2.6.2. Sensibiliser les parents et les professionnels sur l'importance de l'environnement familial dans l'éducation des enfants 2.6.4. Maintenir et développer les actions de soutien à la parentalité	PEPS7 Accueil Famille	Lieu de rencontres entre les habitants, lieu d'écoute, d'aide et de médiation, mais aussi espace de détente et de convivialité.	Borny	Reconduction	43 395,00 €	7 000,00 €							4 500,00 €	Familles du quartier de Metz-Borny	150 bénéficiaires	172 bénéficiaires
2.7- En luttant contre le décrochage scolaire (...) 2.8- En poursuivant et renforçant les DRE 2.6.4- Maintenir et développer les actions de soutien à la parentalité	PEPS7 CLAS 2	Dispositif à destination des enfants du CP au CM2. Il s'agit d'actions d'accompagnement à la scolarité, d'aider les enfants à acquérir des méthodes.	Borny	Nouvelle	5 561,00 €	2 781,00 €							1 000,00 €	Voir ci-dessus		
1.3.1. Favoriser les pratiques culturelles et l'accès aux équipements 1.5.4. Valoriser les talents et réussites des habitants 1.9.1 - Proposer une offre adaptée pour les préadolescents et les adolescents	UNION DE WOIPPY - ECOLE DE MUSIQUE ET DANSE Classe orchestre au Collège Jules Ferry de Woippy	Mise en place d'une classe orchestre qui visent à dans le but de lutter contre le décrochage scolaire et permettent aux jeunes de quartiers défavorisés d'accéder à une formation instrumentale.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	35 250,00 €			2 000,00 €		8 700,00 €			12 010,00 €	Collégiens	30	30
2.7.4- Accompagner les décrocheurs de plus de 16 ans	UNISCITE Booster	Action à destination des décrocheurs scolaires (esprit d'équipe, mixité sociale, mission de terrain et accompagnement)	Interquartier	Reconduction	124 331,00 €	6 000,00 €							3 500,00 €	Habitants des QPV et autres	20 jeunes pour les services civiques 530 bénéficiaires	20 jeunes pour les services civiques 530 bénéficiaires
2.6.4. Maintenir et développer les actions de soutien à la parentalité 2.2. Lutter contre les discriminations 2.8. Poursuivre et renforcer les DRE	ZARTBE Educ-artistes à l'école Verlaïne	Action de soutien à la parentalité menée en lien étroit avec l'équipe enseignante de l'école Paul Verlaïne. Objectifs : Faire entrer les parents à l'école, leur permettre d'échanger avec des professionnels de l'éducation / animer des temps parents-enfants à médiation artistique / proposer un accompagnement spécifique à des enfants présentant des problèmes de comportement.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Nouvelle	17 680,00 €			2 200,00 €					1 000,00 €	Familles du quartier St-Eloy et enfants scolarisés à l'école Paul Verlaïne	40	

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
Sous-Total "Education, parentalité et familles"						236 654,00 €	75 330,00 €	76 228,00 €	0,00 €	25 200,00 €	0,00 €	11 000,00 €	428 394,00 €			
PRATIQUES SPORTIVES ET EDUCATION A LA SANTE																
2.5.2. Améliorer la prévention et l'éducation à la santé 1.4. Lutter contre l'isolement des individus 4.6. Aider les habitants à être "acteur" de son quartier	ADAC'S Santé vous bien	L'objectif de cette action est d'améliorer la démarche de santé des habitants du quartier de Bellecroix en proposant des activités et des rencontres qui permettront une meilleure prise en compte de leur santé physique et alimentaire.	Bellecroix	Nouvelle	27 595,00 €	3 000,00 €	6 000,00 €						3 000,00 €	Usagers de la distribution alimentaire et familles du quartier de Bellecroix	35 familles	43 familles
2.5.2. Améliorer la prévention et l'éducation à la santé 4.8. Développer le lien entre tous les acteurs des quartiers	ADAC'S Semaine de prévention	Cette action d'une semaine permet aux jeunes de 11 à 16 ans et aux familles d'être accompagnés sur les conduites à risques, en les impliquant dans des ateliers divers.	Bellecroix	Reconduction	11 202,00 €	1 500,00 €							1 500,00 €	Collégiens (6ème à 3ème) de Jules Lagneau sur le quartier de Bellecroix	600 collégiens	600 collégiens
2.5.2- Améliorer la prévention et l'éducation à la santé 1.2.1 - Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel	CACS LACOUR La santé pour tous	Il s'agit d'apporter des informations et connaissances aux familles en matière de santé générale.	La Patrotte Metz Nord	Reconduction	35 631,00 €	3 750,00 €	5 000,00 €						3 750,00 €	Tout public	100 personnes	96 personnes
	CCAM DE METZ BORN Y bilan de santé	Accompagnement de personnes isolées ou allophones pour une reprise en main de leur santé via notamment des bilans de santé				500,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
1.1.1 - Améliorer la sécurité et faire reculer le sentiment d'insécurité 2.1- En développant des actions favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes 1.3.3 - Favoriser les pratiques sportives pour tous	ECOLE DES ARTS MARTIAUX Apprendre à faire face aux dangers	Apprendre aux enfants de 7 à 10 ans à réagir face aux dangers du quotidien. Apprendre les gestes de premiers secours et d'auto-défense. 4 ateliers dédiés aux parents et aux enfants, par thématique, partie théorique suivie d'une mise en œuvre pratique immédiate. ACTION REPORTEE SUR 2018.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	1 750,00 €			1 000,00 €					0,00 €	Parents accompagnés de leurs enfants âgés de 7 à 10 ans (travail en binôme parent/enfant)	20 participants : 10 parents et 10 enfants	
	ESAP Déplacement de l'équipe féminine de football	Il s'agit de la prise en charge de deux déplacements de l'équipe de football féminine.	Interquartier	Reconduction	5 000,00 €	5 000,00 €							0,00 €	Joueuses et dirigeants du club	22 personnes	16 joueuses et 6 dirigeants
1.3.3 - Favoriser les pratiques sportives pour tous 2.1- En développant des actions favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes	KARATE CLUB WOIPPY Je veux bouger pour ma santé	Sensibiliser les femmes des QPV à une pratique régulière des activités physiques et sportives (gymnastique/ fitness/ renforcement musculaire/ initiation au karaté) et à un comportement alimentaire sain. 2 à 4 séances par semaine pour un groupe de 12 femmes selon besoins. Organisation d'une manifestation liant sport et alimentation.	Saint Eloy-Boileau Pré Génie Quartier du Roi	Reconduction (manque fiche présentation)	4 532,00 €			1 000,00 €					0,00 €	Femmes des QPV	Objectif : une 12e de femmes fréquentant régulièrement les ateliers	
1.9 - En développant des activités avec et pour les jeunes 1.3.3 - Favoriser les pratiques sportives pour tous 1.5.1 - Rendre visible les atouts des quartiers et de leurs habitants	VILLE DE METZ Ni passifs ni résignés	le sport utilisé comme moyens de travailler la question de la citoyenneté, de l'égalité, de la santé..auprès d'enfants et d'adolescents	Interquartier	Reconduction	310 550,00 €	25 000,00 €	218 050,00 €						65 000,00 €			403 enfants et adolescents
2.5.2- Améliorer la prévention et l'éducation à la santé 1.3.3 - Favoriser les pratiques sportives pour tous	VILLE DE METZ Atelier Santé Ville	Dispositif permettant la mise en place d'actions de sensibilisation à la santé dans les QPV et de répondre aux besoins spécifiques identifiés		Reconduction	15 750,00 €		8 750,00 €						0,00 €	Non renseigné		
1.3.3 - Favoriser les pratiques sportives pour tous 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel 2.5.2- Améliorer la prévention et l'éducation à la santé	WOIPPY ATHLETISME Femmes Woippyennes en marche	Activité physique de marche nordique, en appui d'ateliers de nutrition pour les femmes des QPV. Objectifs : Valoriser l'utilité sociale de la pratique sportive. Travailler sur : l'amélioration du rapport au corps, l'estime de soi, l'insertion sociale et la sociabilisation.	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	2 000,00 €			1 000,00 €					0,00 €	Femmes en situation d'insertion sociale	25 bénéficiaires	
Sous-Total "Pratiques sportives et éducation à la santé"						38 750,00 €	237 800,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73 250,00 €			
TOTAL "COHESION SOCIALE"						664 768,00 €	470 824,00 €	145 866,00 €	26 000,00 €	63 100,00 €	0,00 €	79 982,00 €	695 382,00 €			
2.3.3- Favoriser la médiation de quartier 4.8- Développer le lien entre tous les acteurs des quartiers 1.10 - En accompagnant l'autonomie des jeunes dans leur vie quotidienne	AFEV KAPS - Kolocs A Projets Solidaires	A un projet solidaire, correspond un logement en colocation. Les étudiants s'investissent dans des actions liées à l'éducation, au développement durable, à la culture, à la santé...	La Patrotte Metz Nord	Reconduction	41 697,00 €	4 000,00 €	14 830,00 €				2 000,00 €		3 000,00 €	Etudiants	18	18

	OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	3.9.3 - Sensibiliser les habitants à l'environnement, à la propreté de leur cadre de vie à et l'écocitoyenneté 1.4.1 - Travailler sur le lien social et intergénérationnel	ATTM Bodi Borny	Activités citoyennes et écoresponsables à Borny	Borny	Reconduction	64 459,00 €								0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
	1.2.1. Permettre à chacun de trouver sa place dans une société diversifiée 1.5.4. Valoriser les talents et la réussite des habitants 1.4.1. Travailler sur le lien social et intergénérationnel	BOUCHE A OREILLE Flâneries à Borny	Cette action permet une valorisation du lien social, un développement du mieux vivre ensemble et une meilleure intégration sociale à travers la mise en lumière des cultures du quartier, du potentiel artistique de ses habitants.	Borny	Reconduction	214 667,00 €	27 500,00 €	17 000,00 €						4 000,00 €	Habitants du quartier de Metz-Borny	487 personnes	1 050 personnes
	3.4.3. Améliorer la prise en compte des attentes des ménages et favoriser les parcours résidentiels 1.5.1. Rendre visible les atouts des QPV 2.4.1. Favoriser l'accès effectif aux services	CLLAJ Permanences dans les QPV	Mise en place de permanences assurées par un conseiller en logements mensuellement qui ont pour but de renseigner individuellement les ménages sur l'offre de logement, Des ateliers collectifs en collaboration avec différents acteurs du logement sont organisés.	Interquartier	Reconduction	22 500,00 €		10 000,00 €			2 000,00 €	3 000,00 €		1 500,00 €	Tout public	150	118
	3.7.5. Aménager des espaces de vies extérieurs 3.9.3. Sensibiliser les habitants à l'environnement, à la propreté de leur cadre de vie et à l'écocitoyenneté 4.6. Aider l'habitant à être "acteur" de son quartier	GRAOULAB Un p'tit coin d'hydroponie	Développement d'un projet de mobilier urbain hydroponique	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Nouvelle	25 751,00 €	2 000,00 €		500,00 €					2 000,00 €	Tout public	12 personnes	12 personnes dont 7 enfants
	2.3.3 Favoriser la médiation de quartiers 3.9.1 : Identifier les anomalies et dysfonctionnements sur l'espace public	METZ POLE SERVICES Service médiation	Présence dans les QPV de médiateur pour améliorer les questions de voisinage, de propreté...	Interquartier (Metz)	Reconduction	349 500,00 €	187 800,00 €	6 500,00 €						35 000,00 €	Tout public	3 000 personnes	800 personnes
	3.9 - En accompagnant et pérennisant les aménagements réalisés et ceux à venir (par une GUSP de proximité)	VILLE DE WOIPPY Référents de quartiers GUSP	Démarche d'accompagnement de l'O.R.U. dans les QPV pour pérenniser les investissements. Développement du lien social pour une meilleure intégration des habitants. Information, recueil des attentes et doléances, actions de prévention et de sensibilisation, visite des personnes isolées, gestion des conflits de voisinage. Rôle d'interface entre habitants /services mairie /bailleurs /collectivités...	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	104 350,00 €			62 818,00 €					24 000,00 €	Habitants de Woippy	13 400 bénéficiaires potentiels	13 400
	TOTAL "CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN"						221 300,00 €	48 330,00 €	63 318,00 €	0,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	69 500,00 €			
	2.11 - En favorisant l'apprentissage du français 1.10 - En accompagnant l'autonomie des jeunes dans leur vie quotidienne 2.1.2 - Travailler sur les freins liés à l'insertion des jeunes	AFA Code de la route	Mise en place de leçons collectives sur le Code de la Route. Apprentissage du vocabulaire spécifique et étude de la structure linguistique des questions posées lors des tests.	Borny	Reconduction	3 000,00 €	1 000,00 €							500,00 €	Adultes d'origine étrangère, toutes nationalités	15 personnes	14 personnes
	2.12.2 - Construire et diversifier des parcours d'insertion 3.1.1 - Accompagner les entreprises dans le recrutement des habitants (...) 3.1.3 - Identifier les besoins en terme d'emploi, de formation (...)	APEF Ateliers modulaires	La mise en place d'ateliers modulaires vise à établir un diagnostic pour chaque jeune qui permet d'établir une fiche de prestation correspondant spécifiquement à ses besoins. Il leur permet de développer leurs compétences nécessaires pour la réalisation du parcours professionnel du jeune dans le cadre des métiers identifiés.	Interquartier	Reconduction	162 122,00 €					3 000,00 €			1 000,00 €	Demandeurs d'emploi	60	
	2.12.2 - Construire et diversifier des parcours d'insertion 3.1.1 - Accompagner les entreprises dans le recrutement des habitants (...) 3.1.3 - Identifier les besoins en terme d'emploi, de formation (...)	APEF Plate forme mixée jeunes diplômés / adultes	En lien avec pôle emploi, ce dispositif permet d'alterner périodes de suivi au sein de la structure et périodes en entreprise. Des modules collectifs sur des thèmes transversaux visant à favoriser l'accès à l'emploi sont organisés.	Interquartier	Reconduction	69 951,00 €					7 000,00 €			1 000,00 €	Demandeurs d'emploi	30	
	2.13.1- Développer une nouvelle façon d'apprendre à tout âge de la vie 2.12.3- Multiplier les points et initiatives d'accompagnement des publics 2.12.2. Construire et diversifier des parcours d'insertion	APSIS EMERGENCE Ateliers Jeunes	Mise en place d'ateliers divers : remise en état de jardins, réalisation de fresques murales, travaux de peinture, vide-caves, création de mosaïque.....	Interquartier	Reconduction	24 613,00 €	5 159,00 €							0,00 €	Adolescents de 14 à 21 ans	125 adolescents	125 adolescents

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
2.12.2 - Construire et diversifier des parcours d'insertion 2.12 - En favorisant un accompagnement personnalisé 1.10.1 - Développer et coordonner des outils de mise en situation concrète pour les jeunes	ARELIA Ateliers de quartier de Borny	Il s'agit de proposer une reprise d'activité professionnelle et un accompagnement socio professionnel individualisé.	Borny	Reconduction	1 991 809,00 €	25 000,00 €							36 000,00 €	Demandeurs d'emplois, toutes nationalités	166 personnes	167 personnes
2.11. Favoriser l'apprentissage du français 2.1.1. Favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des femmes 2.1.2. Travailler sur les freins liés à l'emploi des femmes	CCAS de WoippyAteliers socio-linguistiques	2 ateliers distincts pour répondre aux besoins : Apprentissage du français : Faire acquérir des compétences en communication orale et écrite . Permettre une meilleure maîtrise des situations de la vie courante. Formation calquée sur les besoins spécifiques du public féminin de Woippy. Atelier d'insertion : Création d'un lieu de ressources et d'informations permettant aux femmes de Woippy de se réunir, de mutualiser leurs connaissances, de s'auto-former. Accompagnement personnalisé vers l'emploi : point sur aptitudes personnelles et compétences professionnelles, travail sur les freins à l'emploi... Thématiques collectives et visites de terrain.	Saint Eloy Pré Génie	Reconduction	52 000,00 €			4 000,00 €					15 000,00 €	Femmes isolées par l'ignorance de la langue française, désireuses de s'intégrer socialement, économiquement et de façon citoyenne.	120 bénéficiaires	ACTION EN COURS (fonctionne en année scolaire)
2.12 - En favorisant un accompagnement personnalisé 1.10.1 - Développer et coordonner des outils de mise en situation concrète pour les jeunes	CMSEA / EPS METZ Chantier Pécules	Diverses activités sont proposées à des jeunes en difficultés tels que petits travaux d'entretien et d'espace verts, de peinture, de nettoyage de sites etc. Elles ont pour but de les impliquer activement dans leur réinsertion sociale et dans la régulation de leurs problématiques.	Interquartier	Reconduction	20 050,00 €					3 000,00 €		3 000,00 €	0,00 €	Jeunes adultes de 16 à 21 ans	50 personnes	37 personnes
2.7. En luttant contre le décrochage scolaire (...) 2.2. En luttant contre tout type de discriminations 2.12. En favorisant un accompagnement personnalisé	CMSEA / EPS METZ PRISME	Ce dispositif destiné aux jeunes en grande difficulté, comporte 5 modules distincts (Chantiers, santé, sport/culture, formations courtes, coaching). Il a pour vocation d'être un tremplin vers l'insertion sociale et de valoriser le parcours du jeune par des expériences capitalisables et des formations qualifiantes (ou non).	Interquartier	Reconduction	38 550,00 €	7 000,00 €				3 000,00 €		7 000,00 €	0,00 €	Jeunes adultes de 16 à 21 ans	20 personnes	7 personnes
2.13.1 - Développer une nouvelle façon d'apprendre à tout âge de la vie 2.12.3 - Multiplier les points et initiatives d'accompagnement des publics 2.12.2 - Construire et diversifier des parcours d'insertion	CMSEA Ateliers jeunes	Mise en place d'ateliers de création de décors et remise en état de locaux chez les pompiers.	Interquartier	Reconduction	1 942,00 €	476,00 €							0,00 €	Jeunes adultes de 14 à 18 ans	15 personnes	15 personnes
2.12.1 - Adapter l'offre de formation aux besoins des publics 3.8.1 - Améliorer la mobilité des habitants, ouvrir les quartiers et proposer une offre diversifiée de transports 2.1.2 - Travailler sur les freins liés à l'emploi des femmes	FEDERATION CULTURE ET LIBERTE DE MOSELLE Mobilité et projet de vie	Action annulée suite à dissolution de l'association	Interquartier	Reconduction	7 925,00 €	3 000,00 €							0,00 €	-	-	-
3.3.3. Rendre plus visible les acteurs de la création d'entreprises au sein des quartiers 3.3.4. Appuyer sur la pérennisation des projets de création d'entreprises existants et à venir 3.3.5. Favoriser le repérage, l'appui aux initiatives et la mobilisation	Metz Métropole Développement Boss Academy II	Projet favorisant l'émergence de projets de création d'entreprise dans les quartiers sous forme de concours.	Interquartier	Reconduction	69 000,00 €	29 000,00 €		1 000,00 €					30 000,00 €	Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise, issu des QPV	30 accompagnements	26 inscriptions et 20 accompagnements démarrés
3.9.2 : maintenir la propreté des espaces et une collecte des ordures adaptée 2.1.1 : favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des femmes 2.12.2 : construire et diversifier les parcours d'insertion	METZ POLE SERVICES Chantier propreté	Ce projet vise à faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi en leur proposant un accompagnement et un encadrement technique en vue de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.	Interquartier	Reconduction	3 129 800,00 €	156 000,00 €							124 000,00 €	Adultes de 18 à 64 ans, toutes nationalités	250 personnes	202 personnes

OBJECTIFS OPERATIONNELS DU CONTRAT DE VILLE	PORTEUR / ACTION	Descriptif	TERRITOIRE CONCERNE	Reconduction / Nouvelle action	MONTANT DE L'ACTION	METZ - POLIVILLE	METZ - Droit commun	WOIPPY - Poliville	WOIPPY - Droit Commun	MM - POLIVILLE	MM - Droit commun	FIPD	CGET Programme 147	Public visé (femmes...)	Public cible (nb prévisionnel)	Public touchés (nb définitif)
2.1.1. Favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des femmes 2.1.2. Travailler sur les freins liés à l'emploi des femmes	METZ POLE SERVICES Ateliers français comme langue d'intégration	Cours de français afin de favoriser l'accès au marché de l'emploi des bénéficiaires des chantiers d'insertion	Interquartier (Metz)	Reconduction	21 800,00 €								0,00 €	Non renseigné		
2.1.1. Favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des femmes 3.8.1. Améliorer la mobilité des habitants, ouvrir les quartiers et proposer une offre diversifiée de	METZ POLE SERVICES Ateliers mobilité	A travers ces ateliers, MPS cherche à identifier et à lever les freins à la mobilité des salariés des chantiers d'insertion afin de favoriser leur accès à l'emploi	Interquartier	Reconduction	14 400,00 €								0,00 €	Non renseigné		
2.12.1. Adapter l'offre de formation aux besoins des publics 3.8.1- Améliorer la mobilité des habitants, ouvrir les quartiers et proposer une offre diversifiée de transports	MISSION LOCALE DU PAYS MESSIN Apprentissage et préparation à l'examen du Code de la route	Il s'agit de permettre à un groupe de jeunes, rencontrant des difficultés ou susceptibles d'en rencontrer dans l'apprentissage du Code de la Route, d'appréhender la partie théorique du permis de conduire et d'amener ces jeunes à passer l'examen en candidat libre.	Interquartier VdM et VdW sur la même ligne	Nouvelle (manque fiche présentation)	9 800,00 €	1 500,00 €							1 500,00 €	Jeunes de 18 à 25 ans suivis par la Mission Locale, issus des QPV	24 personnes	12 personnes
2.13.1- Développer une nouvelle façon d'apprendre à tout âge de la vie 2.12.3- Multiplier les points et initiatives d'accompagnement des publics 2.12.2- Construire et diversifier des parcours d'insertion	MJC BOILEAU PREGENIE Ateliers Jeunes	Création d'un jardin de l'amitié, rénovation de sanitaires au Collège Jules Ferry et customisation d'un véhicule du centre.	Saint Eloy-Boileau Pré Génie	Reconduction	28 005,00 €	662,00 €							0,00 €	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
2.12.2- Construire et diversifier des parcours d'insertion 2.12.3- Multiplier les points et initiatives d'accompagnement des publics	VILLE DE WOIPPY MEF Accompagnement dans l'emploi des publics en difficulté, Redynamisation des contrats aidés	Diminuer le nombre de chômeurs de longue durée et les accompagner, individuellement ou collectivement, vers un retour durable vers l'emploi : évaluation des compétences ; élaboration d'un parcours de formation ; définition d'un projet professionnel ; accompagnement, conseils et lien avec les entreprises.....	Saint Eloy Boileau Pré Génie	Reconduction	35 882,00 €			24 882,00 €					11 000,00 €	Chômeurs de longue durée, publics en difficultés sociale et économique, bénéficiaires des minimas sociaux, personnes isolées...	40	38 personnes en CUI, CAE et Contrats Avenir (hors chantier insertion)
TOTAL "DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI"						228 797,00 €	0,00 €	29 882,00 €	0,00 €	16 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	220 000,00 €			